

Le Monde

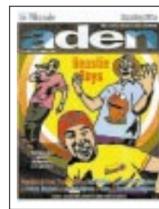
55^e ANNÉE - N° 16881 - 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

JEUDI 6 MAI 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



Soixante « Nymphéas »

Le Musée de l'Orangerie, à Paris, propose jusqu'au 2 août une exposition regroupant soixante Nymphéas peintes par Claude Monet. p. 31

Le Royaume désuni ?

Les élections locales du jeudi 6 mai constituent un test pour la solidité du Royaume-Uni. p. 6

Décentralisation : la droite a changé

Adversaire, à l'époque, des lois de 1982, l'opposition veut désormais en être la garante. p. 13

Sumba la double



A l'est, le cheval domine des paysages austères ; à l'ouest, le buffle règne sur des vallées riantes : Sumba, ce sont deux îles indonésiennes en une. p. 28

Foot : le duel Bordeaux-Marseille

Bordeaux a repris, mardi 4 mai, la tête du championnat de France de football. Les supporters marseillais ont réagi violemment à la défaite des leurs contre le PSG. p. 25

La CMU votée

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 4 mai, le projet de loi sur la couverture maladie universelle. p. 36

Mme Serfaty refoulée du Maroc

L'épouse d'Abraham Serfaty, ancien prisonnier politique au Maroc, a été refoulée, mardi 4 mai, à son arrivée à Rabat. Elle interpelle le premier ministre, M. Youssoufi. p. 16 et 36

Téles pirates

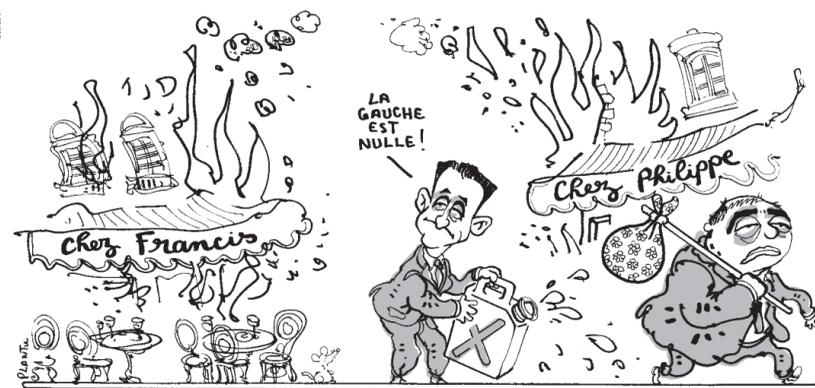
Candidates à une fréquence locale, deux chaînes parisiennes s'apprentent à émettre clandestinement dans l'est de la capitale. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Esc ; République, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Corse : les gendarmes accusent le préfet Bonnet

- Les aveux de quatre officiers et d'un sous-officier concordent
- Ils affirment que le préfet a donné l'ordre d'incendier la paillote
- Leur hiérarchie aurait exercé des brimades à leur rencontre
- Le GPS est dissous et Jean-Pierre Lacroix nommé préfet de Corse



BERNARD BONNET et son directeur de cabinet, Gérard Pardini, étaient toujours en garde à vue, mercredi matin 5 mai, dans l'attente d'une éventuelle mise en examen pour l'incendie criminel du restaurant Chez Francis. M. Bonnet nie les faits. Il est soupçonné d'avoir joué un rôle dans la

préparation de l'opération menée par la haute hiérarchie du groupe de pelotons de sécurité (GPS). Outre les trois gendarmes déjà mis en examen, deux autres membres du GPS ont été mis en examen et écroués. Ces derniers affirment que le préfet Bonnet et le colonel Mazères ont commandité l'atten-

tat. Le GPS a été dissous. Jean-Pierre Lacroix a été nommé préfet de région. Mardi à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a reconnu que l'affaire est « un coup dur pour l'Etat, la République, le gouvernement aussi et pour la Corse ».

Lire pages 8 à 10

Le complexe corse

« **DE GAULLE** avait son mystère, comme nous avons la Corse », écrivait André Malraux, qui précisait : « Il y avait en lui un domaine dont on savait qu'on ne l'éclairerait jamais. »

C'est cela que j'appelle la Corse. Il en va donc du gouvernement Jospin comme de ses prédécesseurs : l'île paraît vouée à rester un « domaine » à jamais voué à l'obscurité. En tout cas dont la complexité décourage. Or c'est justement cette complexité qu'il faudrait, enfin, accepter et penser, que l'on appartienne au continent ou à l'île, comme y invitait déjà, en 1990, l'écrivain Gabriel Xavier Culioli dans un essai roboratif, *Le Complexe corse*.

J.-M. C.

Lire la suite page 17

Le Togo d'Amnesty International n'a rien à voir avec celui de Michel Rocard

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest
Au moment où Amnesty International publie un rapport accablant sur la situation des droits de l'homme au Togo, *Le Monde* a pris connaissance d'un document rédigé par Michel Rocard dans lequel l'ancien premier ministre appelle à la reprise de la coopération européenne avec le Togo, suspendue depuis 1993. Il y fait preuve d'une grande indulgence pour le régime du général Eyadéma.

Ce texte est le compte-rendu d'une mission de conciliation entre la présidence togolaise et son opposition, entreprise par M. Rocard en sa qualité de président de la commission du développement et de la coopération du Parlement européen, à la veille des élections législatives qui ont eu lieu au Togo le 21 mars. Cette tentative a échoué. L'opposition togolaise a boycotté ce scrutin et continue de contester le résultat de l'élection présidentielle de 1998, lors de laquelle le président Eyadéma avait dessaisi la commission électorale indépendante des opérations de dé-

pouillement pour les confier à son ministre de l'intérieur.

Ce n'est pas l'analyse que fait Michel Rocard de l'histoire récente du Togo. Sur le déroulement du scrutin, pourtant dénoncé par l'Union européenne, qui en avait financé l'organisation, il reprend la version des partisans du général Eyadéma, estimant que les observateurs désignés par l'Union n'étaient « pas tout à fait sans lien avec le principal candidat de l'opposition », affirmant que la « réélection vraisemblable » de M. Eyadéma au deuxième tour « semblait ne laisser aucun doute ». En conclusion, Michel Rocard prône la reprise de la coopération européenne avec le Togo, puisque « le président est loin d'être le seul responsable, ni même peut-être le plus grave-ment responsable » de la rupture du dialogue politique.

L'ancien premier ministre nous a déclaré que ce texte n'était pas destiné à être publié. « J'ai tenté quelque chose [la médiation dans la semaine précédant les législatives] qui a loupé de peu. Si j'avais tenu un langage moins

équilibré, je serais allé un peu moins loin », explique-t-il. Le langage « équilibré » de son rapport contraste avec le tableau très noir de la situation des droits de l'homme que décrit Amnesty International. Arrestations arbitraires, disparitions d'opposants, passages à tabac : le régime du général Eyadéma n'a pas rompu avec les méthodes qui ont présidé à son accession au pouvoir, il y a maintenant trente-deux ans.

Les enquêteurs d'Amnesty affirment que « des centaines » d'opposants ont été tués dans les jours qui ont précédé et suivi la campagne présidentielle de 1998, citant les témoignages de pêcheurs togolais et béninois (le Bénin est frontalier du Togo) qui affirment avoir recueilli des corps menottés dans leurs filets. L'organisation fait remarquer que l'armée de l'air togolaise (les corps auraient été précipités en mer depuis des avions) dépend totalement de la coopération militaire française.

Thomas Sotinel

Lire page 12

DENIAU
Jean-François Deniau
Tadjoura

HACHETTE Littératures

Surprenante prospérité américaine

LES ÉTATS-UNIS vivent dans l'euphorie : la « superbe expansion américaine », pour reprendre l'expression de Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), ne donne aucun signe de ralentissement.

Pour la première fois de son histoire, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes de Wall Street a dépassé la barre des 11 000 points lundi 3 mai, après avoir franchi un premier plafond historique (à 10 000 points) le 16 mars (*Le Monde* du 5 mai). Quelques jours plus tôt, on apprenait que la croissance du produit intérieur brut (PIB) américain au premier trimestre avait été, en rythme annuel, de +4,5 %, soit presque un point de plus que ce qu'attendaient les économistes.

« Notre économie est passée au travers des turbulences avec une remarquable résistance », soulignait il y a quelques semaines Alan Greenspan, le patron de la Federal Reserve. Forts de leur prospérité retrouvée - une des plus longues de leur histoire puisqu'elle vient d'entrer dans sa neuvième année -, les États-Unis ont toutes les raisons de croire à leur vocation de nation dirigeante.

Ce leadership ne s'exerce pas seulement dans les Balkans, où l'effort de guerre de Washington devrait être facilement financé par de solides excédents budgétaires, mais également à travers les institutions financières comme le FMI, où l'Amérique est - une fois de plus - présentée comme l'élève modèle de la communauté internationale.

La performance relève-t-elle du miracle ? Les observateurs s'interrogent. Lors d'un passionnant débat télévisé, récemment diffusé sur la chaîne PBS aux États-Unis, deux éminents économistes américains ne dissimulaient pas leur surprise.

« Beaucoup de choses que j'estimais impossibles sont en train de se réaliser », soulignait le premier d'entre eux, Paul Krugman, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston. Il ajoutait : « Je ne pensais pas que l'économie américaine pourrait avoir un taux de chômage aussi bas sans qu'on observe une pression à la hausse des salaires : c'est incroyable ! »

Lucas Delattre

Lire la suite page 17

Sénateurs contre « mammoth »

ENSEIGNANTS rémunérés sans être affectés, recrutements en surnombre, dérive des dépenses... C'est un système éducatif mal administré que décrit et dénonce une commission d'enquête sénatoriale dans un rapport rendu public mercredi 5 mai. Après six mois d'enquête, la commission sur « la situation et la gestion des personnels de l'éducation nationale » dénonce de nombreuses « anomalies et irrégularités » dans le système de recrutement, de formation et d'affectation des enseignants. Elle estime que la déconcentration de la gestion décidée par Claude Allègre risque d'accroître le pouvoir des syndicats.

Lire page 12

Les doutes de Hoechst



JÜRGEN DORMANN

PROMOTEUR du rapprochement de Hoechst avec le français Rhône-Poulenc, Jürgen Dormann, patron du groupe allemand, a du mal à persuader ses actionnaires. Le conseil de surveillance, réuni mardi 4 mai dans la soirée, a retardé d'une semaine l'approbation du projet de fusion, qui créerait le deuxième groupe mondial des sciences de la vie.

Lire page 18

International.....	2	Aujourd'hui.....	25
France-Société.....	8	Météorologie.....	29
Régions.....	13	Jeux.....	29
Carnet.....	14	Culture.....	31
Horizons.....	15	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	18	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	35



PAPPEL KOJCZYNSKI/REUTERS

UN EXODE INTERMINABLE

Les réfugiés du Kosovo continuent d'arriver en Macédoine. 5 000 personnes ont transité, mardi 4 mai, et 11 600, la veille, par le poste frontière de Blace, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Des arrivants ont été transférés au camp de Cegrane, tandis que d'autres ont dû dormir dehors. Le HCR estime qu'environ 875 000 Kosovars ont quitté la province depuis le début de la guerre en mars 1998, dont 705 000 depuis le déclenchement de l'opération de l'OTAN il y a six semaines, selon un bilan publié mardi à Genève. La majorité des réfugiés se trouvent dans les pays limitrophes : 396 300 en Albanie, 204 070 en Macédoine, 61 900 au Monténégro, 15 000 en Bosnie-Herzégovine. Selon des sources yougoslaves non confirmées par le HCR, 50 000 réfugiés se trouveraient en Serbie. On ignore combien de Kosovars seraient déplacés à l'intérieur du Kosovo.

DÉPÊCHES

ROUMANIE

■ En visite à Bucarest, le premier ministre britannique, Tony Blair, a déclaré, mardi 4 mai, devant le Parlement, que son pays veut « que la Roumanie devienne membre de l'OTAN le plus rapidement possible ». Opposé à l'intégration de la Roumanie à l'OTAN lors du sommet de l'Alliance atlantique de Madrid, en 1997, Tony Blair se veut aujourd'hui l'avocat des Roumains à Washington. Sa visite à Bucarest, une première depuis vingt-cinq ans, est déjà considérée par les autorités roumaines comme un signe de reconnaissance. — (Corresp.)

ALLEMAGNE

■ Les Länder, les Etats régionaux allemands, ont fait barrage, mardi 4 mai au projet du gouvernement fédéral d'accueillir 10 000 réfugiés du Kosovo de plus que les 10 000 déjà reçus par le pays, a indiqué le ministre fédéral de l'Intérieur. Ce sont les ministres de l'Intérieur des Länder, dirigés par les chrétiens-démocrates, qui se sont opposés au projet. Les ministres régionaux ont fait valoir lors d'une conférence que les autres pays européens devaient d'abord tenir les engagements qu'ils avaient pris en matière d'hébergement de réfugiés. — (AFP)

ÉPIDÉMIES

■ Les températures en hausse à l'approche de l'été et la promiscuité dans les camps des réfugiés albanais du Kosovo en Macédoine font craindre aux organisations humanitaires une dégradation des conditions sanitaires et même des épidémies. « Nous ignorons combien de temps nous pourrions maîtriser la situation. Mais plus le temps passe, plus cela devient dangereux », a expliqué mardi 4 mai le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Skopje, Ron Redmond. — (AFP)

EMPRISONNÉ

■ L'analyste militaire serbe Miroslav Hadzic se trouve depuis le 9 avril en détention préventive dans une prison de l'armée yougoslave, a confirmé, mardi 4 mai, son avocat, Rajko Danilovic. Les autorités serbes reprocheraient à M. Hadzic d'avoir donné à un Allemand des ouvrages édités en Serbie et « qui pourraient contenir des secrets militaires ». — (AFP)

Les positions russes et occidentales sur un règlement restent très éloignées

DES REPRÉSENTANTS de la Russie et des pays occidentaux vont s'employer, lors d'une réunion, jeudi 6 mai à Bonn, à « mettre au point, ensemble, les principes d'un règlement pour le Kosovo », selon les termes utilisés par le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui a salué l'annonce de cette réunion comme « une nouvelle importante ».

Cette satisfaction du ministre français — faisant écho à celle de son homologue allemand, Joschka Fischer, qui a pris en main la préparation de la réunion de Bonn — reflète l'espoir que l'on met en Europe dans le rôle que pourrait jouer la Russie pour trouver une issue à la crise. « L'étape suivante, a indiqué M. Védrine, sera de préciser ces principes [qui doivent être entérinés jeudi à Bonn] et de les adopter dans une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU ».

Le ton était moins optimiste mardi à Washington, où le porte-parole de la Maison Blanche, rendant compte des entretiens que venait d'avoir Bill Clinton avec le Russe Victor Tchernomyrdine, a déclaré qu'ils n'avaient abouti à aucune « percée ». Les

Américains, estimant que les positions de Moscou sont encore trop éloignées de celles des Occidentaux, jugeaient prématurée la réunion de Bonn et ne s'y sont ralliés qu'en traînant les pieds.

Cette réunion se tiendra, au niveau des ministres des affaires étrangères, dans le cadre du « G8 », c'est-à-dire le groupe des sept pays les plus industrialisés plus la Russie. Des diplomates ont eu des discussions préparatoires lundi à Bonn, qui devaient se poursuivre mercredi, sur le document qui sortira jeudi de la rencontre ministérielle. Pour les Occidentaux, ce texte doit reprendre leurs cinq exigences fondamentales (cessez-le-feu, retrait de toutes les forces serbes du Kosovo, déploiement d'une force internationale, retour des réfugiés, administration intérimaire de la province décidée par le Conseil de sécurité avant l'entrée en vigueur d'un statut d'autonomie).

Mardi, une source proche du gouvernement allemand faisait savoir que lors des discussions préparatoires, la Russie avait accepté le principe du « déploiement d'une présence internationale civile et de sécurité » au Kosovo

sous l'égide de l'ONU. C'est la première fois, soulignait cette source, que Moscou accepte « d'une façon si claire le principe » d'une force internationale. Moscou a trouvé matière aussi à se féliciter : « Pour la première fois, nous avons atteint un accord prévoyant que toute présence internationale future au Kosovo sera placée sous le drapeau de l'ONU », a souligné le vice-ministre des affaires étrangères, Alexandre Avdeïev.

DIVERGENCES MAJEURES

De son côté, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, affirmait à New York, après s'être entretenu avec M. Tchernomyrdine, qu'il y avait désormais un accord général sur le principe d'une force militaire internationale au Kosovo, mais toujours pas sur sa composition et ses modalités d'intervention. En fait, on est encore très loin d'un accord. En ce qui concerne la force d'interposition, Moscou en exclut les pays participant aux frappes et suggère qu'elle soit composée de forces russes, ukrainiennes, et de contingents de pays de l'OTAN qui ne participent pas à la campagne aérienne. Les Russes vou-

draient d'autre part que la chaîne de commandement relève de l'ONU non de l'OTAN. Les Occidentaux veulent au contraire, comme l'a redit mardi Joschka Fischer, une « participation robuste de l'OTAN », indispensable notamment pour « garantir le retour des réfugiés ».

Autre divergence majeure : au moins dans leurs déclarations publiques, les dirigeants russes exigent toujours que le déploiement de cette force soit soumis à l'aval de Belgrade. Les Occidentaux ne sont pas dans cette perspective : si accord de Belgrade il y avait, tant mieux ; mais dans le cas contraire, la force d'interposition devrait de toute façon être imposée au régime yougoslave.

Enfin, les Russes ne semblent pas approuver l'idée d'un retrait total des forces serbes du Kosovo que réclament les Occidentaux et suggèrent un retrait seulement partiel. Autrement dit, il est peu probable que la réunion de Bonn débouche sur un projet de résolution à l'ONU : derrière un accord sur quelques principes, l'écart est encore trop grand.

Claire Tréan

A Bruxelles et à Bonn, le président Bill Clinton maintient l'exigence d'un retour des réfugiés dans la sécurité

BRUXELLES

de notre correspondant

C'est au petit matin, mercredi 5 mai à 7 heures, que le président Bill Clinton est arrivé au siège de l'OTAN, à Bruxelles, pour une « visite de travail » au siège de l'Organisation. Il était accompagné des secrétaires d'Etat Madeleine Albright (affaires étrangères) et William Cohen (défense). Il devait rencontrer le secrétaire général Javier Solana, le général Wesley Clark, ainsi que la délégation américaine à l'OTAN, dirigée par l'ambassadeur Alexander Vershbow. Alors que les forces de l'Alliance entament la septième semaine de frappes aériennes contre la Yougoslavie, le président américain vient réaffirmer, dans les lieux où sont mises en œuvre les décisions politiques et militaires de l'OTAN, sa détermination à atteindre les objectifs fixés lors du déclenchement des hostilités contre Belgrade : la fin de la violence au Kosovo, le retour des réfugiés dans leurs foyers sous la protection d'une force internationale et un accord politique garantissant une large autonomie politique dans la province.

VISITE AUX EX-PRISONNIERS

Cette visite, la première de Bill Clinton depuis le début de l'opération « Force alliée », intervient à un moment où les diplomates reviennent dans un jeu qui était jusque-là largement mené par les militaires. Cela s'est traduit notamment par la mise en place à l'OTAN d'une « cellule de communication », dominée par les civils, pour unifier le message quotidien sur le déroulement des opérations. Le retour de l'ONU et de la Russie dans la recherche active d'une « sortie de crise » rééquilibre une stratégie qui était jusque-là fondée principalement sur l'idée que les frappes aériennes allaient, à elles seules, amener les autorités de Belgrade à accepter sans dis-

ussion les conditions de l'OTAN.

Avant de quitter la base aérienne militaire d'Andrews, près de Washington, Bill Clinton a déclaré : « Quoi que l'on négocie, il faudra que les réfugiés puissent rentrer chez eux en sécurité. » Ce message, qui vaut promesse de la plus grande puissance mondiale, devrait être réaffirmé dans la journée, à Ingelheim, près de Mayence, où M. Clinton s'adressera à des réfugiés albanais du Kosovo accueillis en Allemagne. Il rendra ensuite visite aux trois ex-prisonniers américains des Serbes et aux forces américaines stationnées sur la base de Ramstein, qui participent quotidiennement aux opérations. Les autorités américaines ont annoncé, avant cette visite aux ex-prisonniers, que la libération des deux officiers

serbes capturés par l'UCK et remis aux militaires américains « était à l'étude ».

La partie politique de ce bref voyage se déroulera jeudi à Bonn, avec une rencontre avec Gerhard Schröder. Elle devrait conforter la position d'un chancelier allemand qui doit faire face à une opinion publique de plus en plus inquiète de la tournure prise par l'opération « Force alliée », ce qui se traduit par une fragilisation de la coalition SPD-Verts au pouvoir à Bonn. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent, en effet, en Allemagne, pour préconiser une pause dans les bombardements, dont celle d'Oskar Lafontaine, ancien président du SPD et ex-ministre des finances, qui a fait sur ce thème une rentrée politique remarquée le 1^{er} mai à Sarrebruck. Le

vice-chancelier et ministre des affaires étrangères vert, Joschka Fischer, doit, lui, se préparer à un difficile congrès extraordinaire de son parti, le 13 mai, consacré entièrement au problème du Kosovo.

La définition de la composition, de l'armement et de la mission de la force internationale qui devra garantir la sécurité du retour des réfugiés, la principale exigence de l'OTAN qui reste un point de blocage avec Belgrade, devrait être au centre des discussions de Bonn entre les responsables allemands et américains, dans la perspective de la rencontre, lundi dans cette même ville, des ministres des affaires étrangères du G8, dont l'Allemand assure actuellement la présidence.

Luc Rosenzweig

L'« introuvable » alliance entre la Maison Blanche et les républicains anti-guerre

WASHINGTON

de notre correspondant

Le Sénat américain a enterré, mardi 4 mai, par 78 voix contre 22, un projet de loi présenté par les sénateurs McCain (républicain) et Biden (démocrate), autorisant le président à utiliser « toute la force nécessaire » pour vaincre Slobodan Milosevic. Ce texte, qui avait pour but de renforcer Bill Clinton dans la crise, mais aussi de lui forcer la main en faveur d'une intervention terrestre, a été torpillé par une coalition « introuvable » entre la présidence et les dirigeants des deux partis. La première trouvait embarrassant de se voir doter de pouvoirs qu'elle ne souhaite pas utiliser, tandis que la majorité des républicains s'oppose à tout qui pourrait conforter un chef de l'exécutif qu'ils exècrent.

Le chef de la majorité au Sénat,

Trent Lott, ne cache pas son opposition aux frappes en Serbie. Il est soutenu par plusieurs collègues comme Tim Hutchinson, qui réclame le retrait des GI des Balkans, et pour lequel « on n'a pas encore démontré au Congrès ni au peuple américain quels sont nos intérêts vitaux ». D'autres, comme le démocrate de gauche Paul Wellstone, craignent l'extension du conflit.

Candidat républicain à la présidence, John McCain considère, à l'inverse, comme une autre partie de la gauche, qu'il s'agit d'une « guerre juste ». Il accuse Bill Clinton « d'être prêt à perdre une guerre plutôt que de faire son travail politiquement risqué, de combattre comme le chef de la plus grande nation au monde devrait le faire quand nos intérêts et nos valeurs sont menacés. Honte au président s'il continue d'abdiquer ses respon-

sabilités, et à nous si nous le laissons faire ! ». Il s'en est aussi pris à ses amis politiques, dont « certains se méfient tellement du président qu'ils se sentent obligés de [lui] rogner les ailes ».

Plus que les démocrates, les républicains sont divisés entre isolationnistes et internationalistes. Gary Schmitt, du Projet pour un nouveau siècle américain (droite conservatrice), regrette que la nouvelle génération de parlementaires républicains se désintéresse de la politique étrangère et de la défense : « Nous perdons ainsi un cheval de bataille contre Clinton sur ces points forts traditionnels de notre parti. » Comme il y a un quart de siècle avec le Vietnam, le conflit au Kosovo mine la classe politique. Mais pas encore l'opinion.

Patrice de Beer

LA RECHERCHE

LA GREFFE D'ORGANES ANIMAUX SUR L'HOMME

Les enjeux et les risques

À LIRE AUSSI :

Pour une réforme radicale du CNRS : entretien avec Pierre Chambon

Météo spatiale : la course aux prévisions

N° 320 • MAI 1999 • EN KIOSQUE • 38 F

Kim Dae-jung, président de la Corée du Sud

« Je suis résolu à prévenir à tout prix un conflit en Corée »

L'ex-opposant juge que l'intervention de l'OTAN en ex-Yougoslavie était « inévitable », mais il « regrette » que l'ONU ait été tenue à l'écart de la décision

Au bout d'une année de pouvoir, l'ancien dissident Kim Dae-jung, devenu chef de l'Etat sud-coréen en février 1998, fait face à la menace préoccupante d'un régime du Nord for-

tement déstabilisé par la déroute économique et qui multiplie les provocations militaires. Dans un entretien accordé au *Monde*, il estime que le risque d'un conflit

dans la péninsule existe bel et bien et se dit déterminé à tout faire pour l'empêcher. Il insiste auprès de Washington et de Tokyo, en particulier, pour poursuivre sa politique de

conciliation avec Pyongyang, en dépit des critiques lui reprochant de baisser la garde. M. Kim, qui mène, au plan intérieur, un difficile programme de restructuration écono-

mique pour un pays durement frappé par la crise financière, bataille à la fois contre les conglomérats jadis tout-puissants et des syndicats sur le déclin.

« Quelles leçons tirez-vous de l'intervention des forces de l'OTAN en Yougoslavie pour le futur de la sécurité en Asie du Nord-Est et, en particulier, dans une péninsule coréenne qui demeure un foyer de tension ?

— L'impossibilité de résoudre le problème par le dialogue en Yougoslavie a rendu l'intervention militaire inévitable. Au Kosovo, les Serbes violaient les droits de l'homme comme l'ont fait les nazis dans le cas des juifs. C'était un défi inacceptable à l'humanité. Où que ce soit dans le monde, nous ne pouvons pas accepter qu'une armée s'en prenne à une population civile. Il reste qu'il est regrettable que l'intervention des forces de l'OTAN ait été entreprise sans une résolution des Nations unies. C'est là un changement important dont il faut débattre au sein de l'organisation mondiale.

» En ce qui concerne la Corée, des négociations quadripartites (Chine, Etats-Unis, Japon et Russie) ont recommencé en vue de jeter les bases d'un système de stabilisation de la péninsule remplaçant l'armistice de 1953. La paix dans la péninsule dépend de l'accord entre ces quatre pays. Coréens du Sud, nous devons faire preuve de détermination afin de dissuader toute provocation et, s'il s'en produit une, pouvoir y répondre. Mais nous devons, en même temps, être clair : l'usage de la force militaire n'est pas la méthode pour résoudre des disputes.

— Les Américains et les Japonais paraissent préoccupés par le risque d'une guerre dans la péninsule. Partagez-vous leurs craintes ?



KIM DAE-JUNG

— Le risque existe. Pour ma part, je suis résolu à prévenir à tout prix un conflit. C'est pourquoi j'insiste auprès des Etats-Unis et du Japon pour que nous poursuivions ensemble une politique de conciliation globale destinée à mettre un terme à la guerre froide dans la péninsule. Nous devons assurer la Corée du Nord que nous ne la menaçons pas et nous devons l'aider à normaliser ses relations avec le monde extérieur en demandant la levée des sanctions économiques américaines et l'octroi de compensations de guerre de la part des japonais. En échange, Pyongyang doit cesser ses provocations et abandonner son programme nucléaire ainsi que sa production de missiles.

— Ceux qui critiquent votre politique de conciliation en direction du Nord font valoir que vous abaissez la garde sans rien obtenir. Quels sont les résultats de cette politique ?

— Cette politique est la seule option à notre disposition dans les circonstances présentes. Assurément, il y a encore des signes négatifs : l'infiltration des navires es-

pions, la production de missiles et les installations souterraines que l'on soupçonne d'être nucléaires. Mais d'autres sont encourageants : les négociations quadripartites ; l'accord sur l'inspection des installations nucléaires ; le début des négociations sur les missiles ; la reprise, sous une forme différente, des pourparlers de la commission d'armistice à Panmunjom, suspendus depuis sept ans. Enfin, 55 000 touristes du Sud ont pu se rendre au mont Kumgang (Corée du Nord) et le nombre de mes compatriotes qui sont allés au Nord au cours de l'année écoulée augmente : 3 300, soit 900 de plus qu'au cours des neuf dernières années réunies.

— On reparle de l'hypothèse d'un « sommet » avec le leader du Nord, Kim Jong-il. Que lui proposeriez-vous ?

— De garantir la paix. Nous ne devons en aucun cas laisser s'enclencher un processus de conflit armé qui conduirait notre peuple à la ruine. Du point de vue humanitaire, nous devons permettre plus de rencontres entre familles séparées : dix millions de personnes sans nouvelle les unes des autres depuis presque un demi-siècle.

— En ce qui concerne la Corée du Sud, votre première année au pouvoir a été consacrée à restructurer l'économie. Le pays est-il sorti de l'ornière ?

— Pour ce qui est de la crise financière, le pire est derrière nous. Quand je suis arrivé à la présidence, nos réserves en devises étaient tombées à 3,8 milliards de dollars. Or nous pourrions rembourser cette année 12 milliards de dollars sur les 58 milliards accordés par le Fonds monétaire international. Mais notre économie n'est pas hors de danger. Des progrès importants ont cependant été accomplis. Et si nous poursuivons à ce rythme nous aurons à nouveau à la fin de cette année une base industrielle solide. Le chômage — un des problèmes les plus pénibles — commence à diminuer : de 1,7 million de sans-emploi en février, on est retombé à 1,5 million en avril.

— Il y a, ces jours-ci, des manifestations, des grèves, des heurts entre syndicalistes et police. En quoi l'attitude de votre

gouvernement à l'égard des grévistes diffère-t-elle de celle de vos prédécesseurs ?

— Autrefois, les autorités essayaient d'étouffer dans l'œuf les conflits du travail, par la répression ; elles ignoraient les droits fondamentaux des syndicats. J'ai toujours défendu ceux-ci et aujourd'hui j'entends garantir pleinement leurs droits, y compris leurs activités politiques, à condition qu'ils respectent la loi et évitent les violences. Ils n'ont pas de raison de s'armer de barres de fer et de pierres ; de son côté, la police n'a pas à recourir au gaz lacrymogène. Selon la loi, il y a des préavis de grève. Mais beaucoup de grèves spontanées dégénèrent en violence. Je pense qu'aucun pays ne peut tolérer cela.

— Comment comptez-vous protéger les défavorisés des effets d'une loi du marché qui est animée par le seul souci du profit ?

— Le libre jeu du marché doit s'accompagner de justice sociale. La démocratie politique est une chose mais si vous ignorez les défavorisés, jamais vous n'obtien-

dre la stabilité sociale. Nous menons une politique active d'aide aux chômeurs et aux défavorisés en termes d'assurance et de sécurité sociale. Mais il faut éviter de sombrer dans les erreurs de l'Occident et de dissuader les gens de travailler, tout en alourdissant ainsi exagérément les charges de l'Etat. Nous offrons plus de chances d'emploi à ceux qui veulent travailler grâce à la formation et nous cherchons à stimuler l'esprit d'entreprise afin que la majorité des demandeurs d'emploi se prennent en charge.

— La réforme des conglomérats (*chaebols*) tarde à se concrétiser. De quels moyens disposez-vous pour l'accélérer ?

— Ces réformes sont assurément insuffisantes. Mais je pense que des efforts sincères sont entrepris. La réforme des *chaebols* est cruciale pour le redressement de l'économie et le retour à la compétitivité. La collusion des conglomérats avec l'administration et le système financier sous les gouvernements précédents a ruiné l'économie nationale. L'effondre-

ment de notre système financier a nécessité l'injection de fonds publics. Si la réforme des *chaebols* n'est pas menée à bien, les prêts dont ils ont bénéficié deviendront de nouvelles mauvaises dettes et une nouvelle crise financière se profilera. C'est pourquoi je suis déterminé à aller jusqu'au bout dans la réforme, en particulier en ce qui concerne les cinq plus grands conglomérats. Dans un environnement libéral, le gouvernement ne peut contraindre les entreprises à se restructurer mais nous disposons, avec la commission de surveillance financière, d'un levier important : en stoppant les financements, nous pouvons exercer des pressions sur les *chaebols* les plus récalcitrants.

— Comment le dissident de quarante ans devenu président voudrait-il rester dans la mémoire des Coréens ?

— Comme celui qui leur a permis de se sentir pleinement en sécurité dans leur pays. »

Propos recueillis par Philippe Pons

Les syndicats en recul

Après avoir dégagé le pays de la crise financière, réformé le système bancaire et entamé une restructuration industrielle, le président Kim Dae-jung est en train de remporter une victoire politique sur les syndicats. Bien que des échauffourées avec la police aient marqué les manifestations du 1^{er} mai à Séoul, les syndicats n'ont pas le vent en poupe. Le gouvernement semble avoir réussi à écarter le risque d'une grève générale annoncée par la plus militante des organisations syndicales, la Confédération coréenne des syndicats, forte de 550 000 adhérents. L'arrêt, la semaine dernière, de la grève du métro de Séoul, l'ajournement des mouvements de revendication des syndicats des télécommunications et de la métallurgie sont révélateurs de la prise de conscience, par les dirigeants syndicaux, de l'impopularité de leurs actions auprès d'une opinion qui craint désormais des licenciements pour cause de grève illégale.

Khartoum amorce une réconciliation avec l'opposition interne et l'Erythrée

SONT-ILS PARVENUS à la conclusion qu'ils ne résoudre pas leurs différends par les armes ? Ou ne s'agit-il que de deux nouveaux épisodes d'une interminable saga qui oppose les Soudanais entre eux d'une part, le gouvernement de Khartoum et certains des pays voisins d'autre part ? Le président soudanais, Omar Al-Bechir, a conclu, dimanche 2 mai, avec son homologue érythréen Assayas Afeworki, un accord pour un retour à la paix entre leurs deux pays. Et le lendemain se terminaient à Genève les premiers entretiens depuis trois ans entre cheikh Hassan El Tourabi, idéologue du régime soudanais, et Sadek El Mahdi, chef de l'une des deux principales formations de l'opposition, ancien premier ministre et néanmoins beau-frère de M. El Tourabi.

Paradoxalement, ce qu'il y a de plus sérieux dans ces amorces de réconciliation, c'est qu'aucun des protagonistes ne les a surévaluées, pas même pour la galerie, contrairement à la coutume. Le langage est resté sobre. D'après l'agence de presse du Qatar — pays hôte de la rencontre Al Bechir-Afeworki —, l'accord entre Asmara et Khartoum porte sur « l'assainissement du climat et le règlement du différend bilatéral ». Un comité mixte sera chargé de traiter tous les aspects de ce différend.

Les deux présidents se sont bornés à dire pour leur part qu'ils avaient tiré les leçons du passé. Un passé conflictuel pratiquement dès l'indépendance de l'Erythrée en

1993, et dont les temps forts furent la rupture des relations diplomatiques en 1994 et l'asile accordé par Asmara à l'opposition coalisée soudanaise, en 1996. Le Soudan, qui, en contrepartie, soutient l'opposition érythréenne, a toujours considéré que c'est le mauvais génie « *anglosaxon* », pour reprendre une expression chère à M. El Tourabi, qui a inspiré l'hostilité érythréenne, et poussé ce pays et son voisin l'Éthiopie à ouvrir les hostilités contre lui, en janvier 1997, par opposants soudanais interposés.

BEAUX-FRÈRES ENNEMIS

Au nombre de ces opposants, Sadek El Mahdi, chef du parti de la Oumma, dont l'exil volontaire à Asmara, en même temps qu'un autre opposant de poids, Mohamed Osman El Mirghani, chef du Parti unioniste démocratique, ont permis de constituer une coalition panachée d'opposants nordistes (musulmans sunnites) et sudistes (chrétiens et animistes) au sein de l'Alliance nationale démocratique (AND). Celle-ci s'était fixé pour objectif la chute du régime soudanais.

MM. El Tourabi et El Mahdi sont convenus de ne rien révéler de leurs entretiens de Genève, dont le principal mérite est peut-être d'avoir eu lieu, alors que pendant des années les deux parties ont échangé invectives et critiques et que Khartoum estimait que MM. El Mahdi et El Mirghani devaient être jugés pour haute trahison. Les deux beaux-frères ennemis ont voulu réserver la primeur de leurs dis-

cussions à leurs amis et alliés respectifs. D'après leurs proches, ils ont été francs et directs, et leur objectif est de parvenir à un accord qui permette de résoudre tous les aspects de leur litige.

Les rencontres Al Bechir-Afeworki et El Tourabi-El Mahdi ne relèvent pas du miracle. La pérennité du régime soudanais dix ans après le coup d'Etat qui a porté le général Al Bechir au pouvoir, le marigot dans lequel la guerre qui oppose l'armée soudanaise aux rebelles s'enfoncé chaque jour, les dissensions au sein de l'opposition, et les rivalités qui tiraillent l'équipe au pouvoir à Khartoum y ont largement contribué. De même que les manœuvres du gouvernement soudanais visant à substituer à l'opposition nordiste historique que sont la Oumma et le Parti démocratique unioniste, des formations et des personnalités de moindre poids, en ouvrant dans une certaine mesure le jeu politique interne ; sans oublier la guerre qui oppose l'Erythrée à l'Éthiopie et qui occupe plus sérieusement Asmara sur un autre front.

Il reste à savoir si ces débuts de réconciliation ne sont qu'un répit conjoncturel. En particulier, rien ne dit qu'un éventuel succès du dialogue entre MM. El Tourabi et El Mahdi fera l'unanimité de l'opposition, sudiste surtout, qui a toujours bénéficié d'autres soutiens régionaux que l'Erythrée, notamment de la part de l'Ouganda, de l'Éthiopie et du Kenya.

Mouna Naïm



Cinq gendarmes du GPS et le lieutenant-colonel Cavalier accusent le préfet Bonnet

Quatre officiers et un sous-officier du GPS ont participé à l'incendie du restaurant Chez Francis. Ils ont confirmé aux juges les déclarations du chef d'état-major de la légion de gendarmerie : l'opération aurait été montée par le préfet de région et le colonel Mazères, commandant la gendarmerie en Corse

Les trois juges d'instruction en charge de l'enquête sur l'incendie du restaurant Chez Francis disposent aujourd'hui des premiers témoignages des cinq membres du Groupe de pelotons de sécurité ayant participé à

l'opération. Mis en examen et écroués, tous les cinq corroborent les déclarations du numéro 2 de la gendarmerie corse, le lieutenant-colonel Bertrand Cavalier qui, entendu comme témoin lundi 3 mai par le

juge Patrice Cambérou, avait affirmé que l'incendie avait été planifié par le préfet de région, Bernard Bonnet, et le commandant de la légion corse, le colonel Henri Mazères. Selon l'avocat de trois des membres

du GPS, ces derniers auraient dans un premier temps refusé d'accomplir la mission qui leur avaient été assignée par le colonel Mazères. Ils n'avaient obtempéré qu'après avoir subi diverses brimades, l'adjudant-

chef Eric Moulié, le seul spécialiste des explosifs du groupe, ayant pour sa part décidé de servir uniquement de chauffeur. Le colonel Mazères devrait être entendu vendredi 7 par les juges d'instruction.

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Le préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, et son directeur de cabinet, Gérard Pardini, étaient toujours placés en garde à vue mercredi 5 mai dans la matinée, dans le cadre de l'affaire de l'incendie criminel du restaurant de plage Chez Francis, sur la rive sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Les deux hommes sont interrogés dans les locaux de la section de recherche de gendarmerie installée dans la caserne d'Aspretto (Corse-du-Sud) par les enquêteurs de l'inspection technique de la gendarmerie saisie par les trois juges d'instruction du tribunal d'Ajaccio, en charge du dossier. La justice les soupçonne d'avoir joué un rôle dans le montage de l'opération qui a conduit une équipe de gendarmes du

groupe de pelotons de sécurité (GPS) à détruire ce restaurant dans la nuit du 19 au 20 avril.

Les magistrats s'appuient sur les déclarations du numéro deux de la gendarmerie en Corse, le lieutenant-colonel Bertrand Cavalier, qui a affirmé s'être opposé à cette action. Ce témoignage a, par ailleurs, été corroboré par les récits de deux lieutenants du GPS, Lionel Dumont et Franck Pessé, qui ont été mis en examen et écroués, mardi 4 mai, pour « destruction volontaire de biens appartenant à autrui par incendie en bande organisée ». Il apparaît donc aujourd'hui que l'incendie du restaurant a été perpétré par un groupe de cinq gendarmes, les quatre plus hauts gradés du GPS – le capitaine Ambrosse et ses trois lieutenants – et le formateur du groupe, l'adjudant-chef Moulié.

Le conseil du préfet Bonnet, M^e Georges Kiejman, s'est rendu quelques instants, mardi 4 mai dans l'après-midi, auprès de son client. Il a fait part de la « sérénité » de M. Bonnet qui nie, selon lui, toute participation dans cette affaire. L'avocat a indiqué qu'il craignait cependant que le parquet ne prenne une réquisition de placement en détention et l'obtienne à la fin de la garde à vue mercredi 5 mai en début de soirée.

DÉSACCORD

Selon les déclarations recueillies par *Le Monde*, mardi 4 mai, auprès du lieutenant-colonel Cavalier, ce dernier, entendu en qualité de témoin lundi 3 mai, a affirmé au juge d'instruction qu'il avait « eu vent de l'opération du GPS », mais dément avoir participé, en compagnie notamment du préfet, à une réunion préparatoire à la préfecture. Cette version du lieutenant-colonel Cavalier a été confirmée de source judiciaire.

Bertrand Cavalier aurait d'abord eu des échos de la planification de cette opération par le chef du GPS, le capitaine Norbert Ambrosse. Puis Bertrand Cavalier aurait été ces informations auprès du colonel

Henri Mazères, commandant la légion de gendarmerie de Corse. Le lieutenant-colonel Cavalier aurait alors manifesté son désaccord à son entourage au sein de l'état-major et en aurait fait état directement au préfet Bernard Bonnet.

La mise en cause directe du préfet a été confirmée par les auditions des deux lieutenants du GPS, Lionel Dumont et Franck Pessé ont affirmé, mardi 4 mai, que Bernard Bonnet avait été impliqué dans le processus de décision ayant conduit à cette opération-commando. Ils n'ont pas eu de contact direct avec M. Bonnet, mais ont souligné que les modalités de l'attaque du restaurant de plage avaient été élaborées par le colonel Mazères et le préfet de région. Corroborant ainsi les versions du lieutenant-colonel Cavalier et du capitaine Ambrosse, ils ont reconnu avoir eux-mêmes participé à cette opération en compagnie du chef du GPS, du lieutenant Denis Tavernier et de l'adjudant-chef Eric Moulié.

Questionnés sur les motivations d'une telle action, ils auraient fait état de la volonté d'aviver les conflits sur l'île entre les services de police et de gendarmerie en laissant à proximité de la paillote des tracts

désignant le propriétaire du restaurant comme « une balance de flics ». Il s'agissait également, selon eux, d'adresser un message de fermeté à tous les propriétaires de ce type d'établissements construits il-légalement.

Les perquisitions commencées dans la soirée du lundi 3 mai et stoppées vers 1 h 30 du matin ont repris mardi 4 dans les locaux de la préfecture de région à Ajaccio. Après les bureaux du préfet Bonnet et de son directeur de cabinet, les enquêteurs ont, cette fois-ci, fouillé ceux de la préfecture de police hébergés dans le même bâtiment. De source proche de l'enquête, on indiquait mardi 4 mai au soir que « rien de flagrant » n'avait été découvert. Les documents, notamment des télex et des notes échangés entre la préfecture de région et la légion de gendarmerie, ont été saisis ainsi que les ordinateurs du préfet et de M. Pardini.

UTILISATION D'UN ZODIAC

Les gendarmes chargés des investigations et les magistrats instructeurs ne connaissent toujours pas avec précision le déroulement de l'opération. A ce jour, la justice ne dispose que d'une seule explica-

tion : les gendarmes du GPS seraient parvenus à la paillote à pied après avoir laissé leur véhicule à trois ou quatre kilomètres sur le chemin de terre reliant le restaurant à la route. Après l'explosion, qui blessa gravement le capitaine Ambrosse, ils rejoignirent, selon cette version, leur véhicule par la même voie, en portant le blessé. Les enquêteurs semblent accorder cependant un grand crédit à l'hypothèse de l'utilisation d'un Zodiac. Les auditions sur le fond de l'affaire et les confrontations devraient apporter plus de détails sur la *modus operandi* de cette action commando.

La paillote, dont il ne reste que la dalle en béton et quelques poteaux faisant office de murs, ressemble à un radeau de survie échoué sur un bout de plage. A cause des pluies abondantes des derniers jours, le lieu est devenu une attraction pour les curieux. Un camion de gendarmerie a été placé en permanence à l'entrée de la plage et les gendarmes consignent dans leur cahier d'identité de chaque visiteur, sans doute soucieux de voir à quoi peut ressembler une affaire d'Etat.

Jacques Follorou

Des syndicats de policiers et de magistrats dénoncent « les officines barbouzardes »

DES SYNDICATS de policiers et de magistrats ont dénoncé « les pratiques barbouzardes » des gendarmes du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) impliqués dans l'incendie de la paillote « Chez Francis ». Lors d'une conférence de presse conjointe du syndicat général de la police (SGP), majoritaire chez les gardiens de la paix en région parisienne, et le syndicat de la magistrature (SM), Jean-Louis Arajol, le secrétaire général du SGP, a dénoncé « les officines barbouzardes qui gangrènent la gendarmerie » et a demandé au gouvernement de « faire immédiatement cesser ces pratiques ».

Attribuant notamment les dérapages des gendarmes à leur statut de militaire qui leur interdit de se syndiquer, M. Arajol a réclamé une nouvelle fois la mise en place d'une seule police « d'essence civile » placée sous l'autorité d'un « grand ministère de la sûreté ». « Le SGP, a-t-il ajouté, revendique, pour les gendarmes, le droit de refuser un ordre, quand il est illégal, et la possibilité de rendre compte à un organisme indépendant ».

Michel Albin, le secrétaire général du syndicat national des officiers de police (SNOP), majoritaire dans le corps des officiers, constate de son côté, que « chaque fois qu'un groupe spécial – police ou gendarmerie – est mis

en place en marge des structures officielles, sans contrôle démocratique, des dérapages se produisent ». Le SNOP considère également comme prioritaire « la création d'un grand ministère de la sécurité regroupant les diverses forces dont le rôle est de la garantir sur l'ensemble du territoire de la République ».

Le syndicat de la magistrature, classé à gauche, condamne « l'extrême dérive » provoquée par le recours à des « structures qui ne sont l'objet d'aucun contrôle démocratique ou judiciaire et dont l'existence et les méthodes d'action se situent en marge de la légalité ». Confirmant son hostilité à toute structure judiciaire d'exception, comme celle créée en 1986 sur les problèmes de terrorisme, le SM propose la mise en place de « pools régionaux ». Ceux-ci, selon le syndicat, seraient « composés de magistrats indépendants, assistés d'officiers de police judiciaire spécialisés des différents corps de police ». Ils devraient « permettre tout à la fois de résister aux logiques d'impunité instaurées par de précédents ministres de l'intérieur et de la justice, comme aux tentations de recourir à des méthodes exceptionnelles, voire criminelles, qui s'avèrent désastreuses pour le fonctionnement de la République ».

P. Ce.

Les pressions du colonel Mazères sur les gendarmes du GPS

QU'EST-CE qui a fait craquer le capitaine Norbert Ambrosse ? Lorsqu'il comparait devant le juge d'instruction, lundi 3 mai, l'officier de gendarmerie, patron du groupe de pelotons de sécurité (GPS), vient d'apprendre de son avocat, M^e Emmanuel Saint-Lanne, que le lieutenant-colonel Bertrand Cavalier, chef d'état-major de la gendarmerie en Corse, a passé des aveux circonstanciés sur l'opération visant la paillote Chez Francis. Ce dernier s'est présenté spontanément devant les enquêteurs de l'inspection technique de la gendarmerie, puis a confirmé ses déclarations en présence du procureur de la République d'Ajaccio (Corse-du-Sud), Jacques Dallest. Le capitaine Ambrosse en ressent, selon son défenseur, un grand soulagement. Il décide alors de confirmer point par point sur procès-verbal les propos du lieutenant-colonel Cavalier.

Cette mission d'un genre particulier, le capitaine Norbert Ambrosse, le lieutenant Denis Tavernier et l'adjudant-chef Eric Moulié, tous trois membres du GPS, l'ont accomplie à contre-cœur, selon leur avocat. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles le capitaine Ambrosse est rapidement passé aux aveux, en démentant explicitement la version, présentée dans un premier temps, d'« une mission de surveillance qui aurait mal tourné ». Les trois gendarmes se sont plaints auprès de M^e Saint-Lanne des « brimades » qu'ils avaient subies de la part du colonel Henri Mazères, le

commandant de légion de gendarmerie en Corse, pour les contraindre à participer à l'équipée nocturne contre le restaurant de plage.

Selon la chronologie avancée par le capitaine Ambrosse et ses deux subordonnés, le colonel Mazères avait évoqué une première fois l'opération visant la paillote, il y a plusieurs mois. En février, des gendarmes du GPS remplissent d'ailleurs une première mission de surveillance à proximité de Chez Francis. Ils en concluent à l'impossibilité d'incendier la paillote, sans risque de se faire repérer. Le colonel Mazères ne lâche cependant pas prise. Devant le refus d'obtempérer du capitaine Ambrosse, le patron du GPS, Henri Mazères, multiplie les pressions. Chef de la gendarmerie en Corse, il a un rôle prépondérant dans la notation des hommes placés sous sa responsabilité.

« SANS AUCUNE PRÉPARATION »

La vie quotidienne des gendarmes du GPS devient rapidement très pénible, selon leur avocat, qui indique « qu'ils sont traités très durement ». La hiérarchie leur impose, par exemple, une série de missions fantaisistes et répétées, telle la surveillance d'un carrefour de 5 heures à 5 h 30 du matin. Ils envisagent un moment de demander leur mutation. Grâce au soutien du lieutenant-colonel Cavalier, qui s'oppose lui aussi à l'équipée anti-

paillote et s'en ouvre directement au préfet Bernard Bonnet (*lire ci-dessus*), les trois gendarmes parviennent à tenir sur une ligne de refus.

Lundi 19 avril, ils sont une nouvelle fois convoqués par le colonel Mazères, en l'absence de Bertrand Cavalier parti en permission. L'officier supérieur leur demande encore de détruire le restaurant de plage appartenant à Yves Féraud. Cette fois, ils acceptent la mission, mais « ils y vont sans aucune préparation », affirme M^e Saint-Lanne. L'adjudant-chef Eric Moulié, le seul spécialiste reconnu des explosifs du groupe, accompagne ses quatre collègues officiers qui constituent l'ensemble de la haute hiérarchie du GPS. Il se contente de servir de chauffeur, et n'intervient pas directement dans la mise à feu de la paillote. Les gendarmes répandent aux alentours le tract manuscrit : « Yves Féraud, balance des flics ».

Interrogé mercredi 5 mai par *Le Monde*, M^e Mario Stasi, le défenseur du colonel Mazères, a déclaré vouloir conserver ses remarques pour le juge d'instruction qui doit entendre son client vendredi 7 mai. Contestant les accusations portées par les gendarmes du GPS, M^e Stasi se demande : « Un capitaine du GPS est-il vraiment quelqu'un qu'on peut obliger à obéir contre son gré ? »

Pascal Ceaux

LE MONDE

diplomatique

GUERRE DANS LES BALKANS

Kosovo, le gâchis par Ignacio Ramonet

L'OTAN, maître du monde par Noam Chomsky

Aux origines de l'Armée de libération du Kosovo par Christophe Chiclet

Serbie, un régime hors la loi par Jean-Yves Potel

Déstabilisations en chaîne par Jean-Arnault Dérens

Le droit pour contrôler la force par Monique Chemillier-Gendreau

■ **MONDIALISATION** : L'AMI nouveau va arriver, par Christian de Brie.

■ **INÉGALITÉS** : Les riches, terra incognita des statistiques, par Alain Bihl et Roland Pfefferkorn.

■ **ASIE CENTRALE** : La vallée de Ferghana, cœur divisé de la région, par Vicken Cheterian. – Nouveaux habits pour le cinéma national, par Pierre Daum.

■ **CÔTE-D'IVOIRE** : Ultime mise en scène de l'ancien régime, par Marc Augé.

■ **FEMMES** : Sexisme ordinaire dans les entreprises, par Martine Bulard.

En vente chez votre marchand de journaux - 24 F - 3,66 £

Bob Denard est jugé à Paris pour le meurtre du président des Comores

LE PROCÈS de l'ancien mercenaire Robert Denard, soixante-dix ans, s'est ouvert, mardi 4 mai, devant la cour d'assises de Paris, face à un public essentiellement comorien et – hasard événementiel – quelques jours seulement

après qu'un nouveau putsch intervint aux Comores (*Le Monde* daté 2-3 mai).

L'« affreux » du Katanga et du Congo, l'aventurier du Yémen, du Biafra ou du Bénin, le protégé de certains services français, doit répondre, avec deux de ses lieutenants – dont l'un, Jean-Paul Guerrier, quarante-neuf ans, est en fuite –, du meurtre du président comorien Abderrahmane Ahmed Abdallah, commis dans la nuit du 26 au 27 novembre 1989, dans des circonstances pour le moins mystérieuses. Au bout d'une quinzaine de jours, les parachutistes français avaient dû intervenir pour assurer le maintien de l'ordre à Moroni et provoquer le départ du mercenaire et de sa clique, présents dans l'archipel depuis une douzaine d'années.

Président haut en couleur alors âgé de soixante-douze ans, ancien sénateur (apparenté UDR) du temps des colonies et commerçant enrichi par le commerce du riz, Ab-

derrehmane Ahmed Abdallah était l'homme qui, en juillet 1975, avait précipité l'accession des Comores à la souveraineté internationale en proclamant unilatéralement l'indépendance de l'archipel.

Renversé quelques mois plus tard avec l'aide de Bob Denard par Ali Soilih – dont l'arbitraire sanguinaire allait se révéler ultérieurement –, le président Ahmed Abdallah avait repris le pouvoir trois ans plus tard, en 1978, grâce... au même Bob Denard, qui, converti à l'islam sous le nom de Moustapha Madhjou, allait assumer quelque temps le commandement de l'armée comorienne.

« VICE-ROI » DE L'ARCHIPEL

Salué comme un « héros » par son obligé, Bob Denard avait alors dû quitter provisoirement les Comores, mais non sans avoir eu le temps, avec l'aide de l'Afrique du Sud, d'installer ses mercenaires européens à l'encadrement de la puissante garde présidentielle (GP) – dont Dominique Malacrino, alias commandant Marquès, futur commandant de la GP et aujourd'hui son seul coaccusé présent dans le boxe. Souvent présenté comme le « vice-roi » de l'archipel, agissant dans l'ombre, Bob Denard était ensuite rapidement retourné vivre aux Comores, où il y avait développé divers intérêts financiers.

Or, selon l'arrêt qui le renvoie devant ses juges dix ans après les

faits, « Colonel Bob » n'aurait plus été en odeur de sainteté dans l'archipel à la fin des années 80. « Sous la pression internationale, le président Abdallah envisageait la réorganisation de la garde présidentielle en écartant Robert Denard », indique l'accusation. « Dans ces conditions, la perspective d'un changement brutal de statut, d'une perte de fait du contrôle de l'archipel, la mise en péril de (ses) intérêts financiers étaient de nature à justifier que les (accusés) créent de façon concertée une situation fictivement alarmante (NDLR : une simulation de coup d'Etat) pour obliger le président à prendre sous la contrainte une mesure qu'il n'envisageait pas (le désarmement des Forces armées comoriennes), puis l'élimination ensuite compte tenu des divergences profondes et insolubles s'étant fait jour. »

Lors de l'instruction, Bob Denard et ses coaccusés ont rejeté en bloc cette argumentation. Selon l'ancien mercenaire, le président Ahmed Abdallah, son « ami », aurait été tenu au courant du simulacre de coup d'Etat. Mais, dans un moment de panique et de confusion, la garde du corps du président aurait vidé le chargeur de sa Kalachnikov en direction de l'ancien mercenaire et du président, touchant mortellement ce dernier. Jean-Paul Guerrier, alias Capitaine Siam, aurait alors fait feu instantanément pour abattre à son tour le garde du

corps.

De ce huis clos, duquel ne subsistent comme témoins que les trois mercenaires accusés, la cour d'assises devra se faire une conviction. D'ores et déjà, invoquant « la difficulté d'instruire un dossier à douze mille kilomètres », le défaut d'autopsie sur les corps des victimes et l'absence d'armes du crime, M^es Alexandre et Jean-Marc Varaut, avocats de Bob Denard, et M^e Olivier Lagrave, avocat de Dominique Malacrino, ont demandé un supplément d'information au motif qu'aucune reconstitution n'avait été effectuée en présence des accusés. La cour, présidée par Yves Corneloup, a sursis à statuer en attendant de se faire une opinion sur l'opportunité d'une telle mesure, au vu des débats.

En vain, M^e Jean-Marc Varaut a également demandé la remise en liberté de son client, qui, jusqu'à la veille de son procès, était libre sous contrôle judiciaire. Enfin, l'Etat des Comores a souhaité se constituer partie civile par la voix d'avocats du barreau de Paris et de Saint-Pierre de la Réunion. « *Quel Etat ?* » a questionné la défense, faisant allusion à l'instabilité politique toute récente de l'archipel. La cour a sursis à statuer sur cette demande en attendant que soient communiquées des pièces émanant de Moroni.

Jean-Michel Dumay

Un rapport met en garde contre les effets pervers de la hausse du SMIC

Le CSERC plaide pour des allègements de charges

Le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts estime, dans un rapport à Lionel Jospin, qu'une hausse de 1 % du SMIC peut entraîner la suppression de 4 000 à

20 000 emplois. Alors que le gouvernement cherche un moyen pour que les 35 heures n'alourdissent pas le coût du travail non qualifié, l'étude a valeur de mise en garde.

FAUT-IL envisager une réforme du SMIC pour doper la compétitivité des entreprises françaises et développer l'emploi ? Au moment où le gouvernement tente de concilier les 35 heures et le maintien du salaire minimum, le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) - créé en 1994 par Edouard Balladur sur les décomptes du CERC - souligne qu'il demeure une protection pour les salariés les plus vulnérables et un instrument de lutte contre les inégalités salariales, même si « son efficacité s'est réduite du point de vue de la lutte contre les inégalités de revenus ». Dans le rapport remis à Lionel Jospin le 12 avril et publié mardi 4 mai, le CSERC invite le premier ministre à « pérenniser » la politique de réduction du coût du travail engagée au début des années 90 et amplifiée à partir de 1993.

Cet aréopage d'économistes présidé par Pierre Cabanes, directeur général-adjoint de Thomson, qui compte notamment le patron de l'Insee, Paul Champsaur, et le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, a produit le document le plus riche à ce jour sur le salaire minimum, qui concerne directement 2,2 millions de personnes. Si la plupart des grands pays ont un salaire minimum (la Grande-Bretagne l'a introduit le 1^{er} avril), celui-ci joue, en France, « un rôle important dans la régulation économique », qui traduit « la faiblesse générale de la négociation collective ». L'Etat décide des hausses annuelles, et les partenaires sociaux négocient les minima salariaux dans les branches professionnelles, inférieurs au SMIC dans la moitié des cas, comme en témoigne le dernier bilan - médiocre - des négociations sur les bas salaires (Le Monde du 1^{er} avril).

Outil de politique économique, le SMIC est aussi un symbole et un gage « social » donné aux salariés par les gouvernements successifs : en juillet 1995, au terme d'une campagne présidentielle menée sur le thème de la « fracture sociale », Jacques Chirac avait accordé une hausse de 4 % ; Lionel Jospin ne pouvait faire moins, aussi avait-il

également accordé 4 % en juillet 1997. D'augmentations en coups de pouce, le niveau du salaire minimum est aujourd'hui « relativement élevé au regard de nombre de pays industrialisés », et, en dépit des allègements de charges sur les bas salaires, note le CSERC, le coût salarial au niveau du SMIC est « parmi les plus élevés d'Europe ».

« COMPLÉMENT DE RESSOURCES »

Ces hausses répétées ont-elles eu un impact négatif sur l'emploi ? Prudents, les experts précisent qu'« on ne peut négliger le risque d'effet négatif des hausses du coût salarial sur l'emploi surtout des travailleurs peu qualifiés lorsque ces hausses sont fortes ou brutales et rompent durablement l'équilibre entre salaire et productivité ». Le CSERC a fait estimer les effets d'une hausse de 1 % du SMIC. Ils restent « très limités » sur le salaire moyen : la hausse du coût du travail peu qualifié oscille entre 0,15 et 0,30 %, concluent ces travaux. Une même hausse de 1 % du SMIC entraînerait, de plus, la suppression, à terme, de 4 000 à 20 000 emplois peu qualifiés, les entreprises embauchant des travailleurs peu qualifiés ou investissant dans les machines.

Le Conseil s'est également demandé si le SMIC, créé en 1970, remplissait toujours sa double mission : garantir un certain pouvoir d'achat et faire participer les smicards au développement économique. Il continue de jouer ce rôle, notent les experts, mais, pour trois raisons, de façon moins efficace : le développement du chômage, la diversité croissante des situations familiales et l'accroissement du travail précaire et du temps partiel, ces formes d'emploi ayant entraîné « un éclatement des durées de travail ».

De nombreux smicards travaillant à temps partiel vivent, en effet, en dessous du seuil de pauvreté (3 500 francs [533,57 euros] par mois et par « unité de consommation »). Pour réduire cette « pauvreté laborieuse », le CSERC rejette une forte hausse du SMIC, qui pénaliserait les travailleurs peu qualifiés. « Il importe, conclut-il, que les

situations d'emploi, et notamment à temps partiel, conduisent à des revenus plus importants que les revenus tirés des minima sociaux ». Le Conseil suggère le versement de compléments de salaires, sous la forme d'une allocation ou d'un crédit d'impôt qui serait « fonction du revenu du ménage », qui pourrait prendre la forme d'une « allocation de complément de ressources dégressive ».

Depuis quelques mois, le débat sur le salaire minimum a pris une forme plus nuancée. C'est une mesure que l'on peut associer judicieusement à d'autres pour mieux lutter contre des inégalités sociales qui vont s'accroissant », admettait l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en juillet 1998. Il reste un casse-tête pour le gouvernement : comment compenser le surcoût de 11,4 % du SMIC qu'entraînera mécaniquement, pour les entreprises, le passage aux 35 heures, sinon par une nouvelle baisse des charges sociales.

Jean-Michel Bezat

Le Sénat a adopté, en le modifiant, le projet de loi sur l'intercommunalité

Les sénateurs ont refusé de s'engager dans la voie d'une élection au suffrage universel des représentants des structures intercommunales

LE PROJET de loi présenté par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, sur la coopération intercommunale, déjà adopté par les députés en première lecture, vendredi 12 février, a été voté dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 mai, par les sénateurs qui lui ont apporté de nombreuses modifications : les groupes RPR, UDF et DL ont voté pour le texte remanié, le PCF s'est prononcé contre et les socialistes se sont abstenus, estimant que le projet initial avait été trop modifié. Cinq cent quatre-vingt amendements ont été examinés, depuis le 1^{er} avril, par les sénateurs.

La plus importante modification apportée par le Sénat concerne le mode de désignation des élus des structures intercommunales. Les députés avaient prévu que, pour les communes d'au moins 3 500 habitants, seront distingués, au sein de chaque liste de candidats à l'élection municipale, ceux qui seront appelés à devenir délégués de la commune au sein de la communauté de communes. Les sénateurs ont refusé de s'engager dans

cette voie, considérée comme le premier pas vers l'élection au suffrage universel direct des structures intercommunales. À l'Assemblée nationale déjà, la droite et le PCF s'étaient opposés à cette disposition, « confuse » selon les uns, ou « portant atteinte à la démocratie communale », selon les autres.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Par ailleurs, la droite sénatoriale s'est divisée sur le dispositif particulier retenu pour la région Ile-de-France et visant à compenser les inégalités de richesses entre les communes : le projet de loi prévoyait que les trente-huit communes franciliennes dont le taux de taxe professionnelle est 3,5 fois supérieur au taux moyen national devraient verser au total 270 millions de francs (41,1 millions d'euros) sur cinq ans aux 140 communes les plus défavorisées. Un amendement du groupe RPR prévoyait la suppression du dispositif de péréquation. Il a été finalement retiré au profit d'un amendement de la commission des

finances qui atténue simplement le système de péréquation.

Les sénateurs ont également adopté, contre l'avis du gouvernement, un amendement de la commission des lois qui prévoit un transfert progressif des compétences optionnelles aux communautés d'agglomération ainsi que de porter la dotation globalement de fonctionnement (DGF) de 150 à 175 francs (22,86 à 26,67 euros) par habitant pour les communautés de communes.

Malgré ces modifications et ces divergences, M. Chevènement s'est déclaré « satisfait » de l'examen par le Sénat qui, a-t-il jugé, « a compris et accepté les objectifs du gouvernement ». « Il s'agit d'un projet équilibré qui permettra d'agir sur la crise urbaine », a poursuivi le ministre de l'intérieur, en estimant qu'« il faut faire encore un effort pour parvenir à un équilibre ». Une commission mixte paritaire (composée de 7 députés et de 7 sénateurs) se réunira le 3 juin au Sénat pour tenter de trouver un terrain d'entente entre les deux Assemblées.

L'Insee revalorise l'image de l'emploi dans les services

L'IMAGE misérabiliste des emplois dans les services marchands, qui seraient peu qualifiés et mal payés, est loin de refléter la réalité : c'est le principal enseignement de l'étude que l'Insee a rendu publique mercredi 5 mai (Collection Synthèses, n° 24). « Selon certaines théories, la tertiarisation de l'économie s'est accompagnée d'une dégradation de la qualité des emplois, note l'institut. Les services auraient recours à de l'emploi peu qualifié et emploieraient plus de femmes, de jeunes, de personnes peu qualifiées que les autres activités économiques. » Or, ces idées reçues « ne sont pas vérifiées pour les services marchands dans leur ensemble », la structure des emplois par qualification, par sexe et par âge étant proche de l'ensemble de l'économie.

Il est vrai que ce secteur, qui représentait 21 % des actifs (4,7 millions de personnes) fin 1997 et 21 % de la richesse créée, regroupe à la fois des services aux particuliers et aux entreprises, et qu'il n'y a guère de comparaison possible entre un agent de sécurité ou un serveur et un ingénieur-conseil ou un informaticien. La main-d'œuvre y est légèrement plus féminisée que dans l'ensemble de l'économie (43,7 % contre 42,8 %) et un peu plus jeune (43 % ont moins de trente ans, contre 40 %). Les « cols blancs » (employés, cadres) y sont plus nombreux que les « cols bleus » (ouvriers).

Avec un horaire moyen dépassant 41 h 30 par semaine en 1995, les salariés à temps complet travaillent plus longtemps dans les services marchands qu'ailleurs. En revanche, la durée moyenne de travail des salariés à temps partiel (23 heures),

qui est plus fréquent et plus souvent contraint (un salarié sur deux), est inférieure de 10 % à ce qu'elle est dans l'industrie ou la construction. Les salariés de ce secteur travaillent aussi plus fréquemment le samedi, le dimanche ou le soir, mais moins souvent la nuit.

INTENSIFICATION DE L'INTÉRIM

En 1996, les salariés à temps complet des services marchands avaient, en moyenne, des rémunérations plus élevées que ceux des autres secteurs : 10 900 francs nets par mois (contre 10 250 francs dans l'industrie, 9 250 francs dans le commerce et 8 700 francs dans la construction). Mais il existe, selon l'Insee, de « fortes disparités » au sein des services. Le salaire médian (en dessous duquel est payée la moitié des salariés) est de 6 540 francs dans les services personnels (coiffure, blanchisserie...) et de 13 470 francs dans la recherche et le développement.

Depuis dix ans, les services marchands sont devenus les principaux pourvoyeurs d'emplois. Près de 778 000 postes de travail (salariés et non salariés) ont été créés entre 1989 et 1997, et l'Insee note une intensification de l'intérim, du temps partiel et des contrats à durée déterminée. Ils ont ainsi presque compensé les pertes subies par l'industrie et la construction (- 840 000). Cette évolution favorable est due au développement des services informatiques et au recours croissant à des prestataires extérieurs pour des services longtemps assurés au sein de l'entreprise (sécurité, comptabilité, nettoyage...).

J.-M. B.



Quelle compagnie aérienne sait que les hommes d'affaires voyageant à l'étranger ont besoin de plus d'espace personnel ? Plus de vols non-stop ? Plus de personnel de bord ? Plus de vins de grand cru et de repas avec 5 plats ? Plus de gadgets ? Plus pour une satisfaction maximum ? Delta Air Lines, avec sa nouvelle classe BusinessElite®. Elle n'est pas seulement l'une des meilleures Classe Affaires, mais aussi celle qui offre de l'espace pour en profiter. Vous trouverez une grande

distance dossier à dossier de 152 cm, vous offrant un espace pour les jambes de 92 cm et une inclinaison* de 160°. Et jamais de siège au milieu. D'ici l'été, BusinessElite® sera proposée sur tous nos appareils à destination des Etats-Unis. Vous allez apprécier l'espace supplémentaire ainsi que les nouvelles installations à bord. Quel homme d'affaires n'apprécierait pas ? Et pour vous offrir encore plus de choix, nous vous proposons en partenariat avec une autre compagnie

de tout premier plan, Air France, des vols quotidiens au départ de 13 villes françaises via Paris Charles-de-Gaulle à destination de 8 villes aux Etats-Unis. De plus, tous les miles que vous accumulez en voyageant avec Delta Air Lines peuvent être comptabilisés sur la carte Fréquence Plus d'Air France et réciproquement pour la carte SkyMiles® de Delta. Réservation : Paris 01 47 68 92 92 Nice 0800 35 40 80. Minitel : 3615 Delta Air Lines (2,23FF/mn) Internet : <http://www.bizelite.com>



BusinessElite® est uniquement disponible sur les appareils Delta Air Lines. *L'espace pour les jambes est la distance entre le point le plus en avant de l'assise du siège et le dossier de devant (mesures prises sur siège de rangée standard sur appareil gros porteur). L'inclinaison est l'angle formé entre l'extrémité supérieure du bas du siège et l'extrémité arrière du dossier lorsque le siège est entièrement incliné.

Mouvement préfectoral

SUR PROPOSITION du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 5 mai devait procéder – outre le remplacement du préfet de Corse – au mouvement préfectoral suivant : Dominique Schmitt, préfet des Vosges, est nommé préfet d'Indre-et-Loire, en remplacement de Daniel Canepa, envoyé dans le Var. Hubert Fournier, préfet à Toulon, devient préfet de Basse-Normandie, où il remplace Rémy Pautrat, nommé préfet du Nord-Pas-de-Calais. Alain Ohrel, titulaire de ce poste, devrait être nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire. Jean-Paul Geoffroy, chef du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, est nommé préfet de la Haute-Marne, en remplacement d'Elisabeth Allaire, qui devient préfet de la Sarthe. Elle remplace au Mans Jean-Michel Bérard, nommé préfet du Maine-et-Loire, en remplacement de Bernard Hagelsteen, parti en Seine-Saint-Denis (*le Monde* du 29 avril). Pierre Sébastiani, préfet de Charente-Maritime, placé hors cadre, est remplacé par Christian Leyrit, directeur des routes au ministère de l'équipement. (*Lire page 14*.)

POLITIQUE

■ **EXTRÊME DROITE : Geneviève Anthonioz-de Gaulle**, nièce du général de Gaulle, explique dans *Libération* du 19 mai, que ce qui l'a particulièrement *« scandalisée »* dans le ralliement de Charles de Gaulle, petit fils du général, à la liste de Jean-Marie Le Pen, pour les élections européennes, c'est qu'il *« a prétendu vouloir assimiler l'idéologie du Front national avec l'idéologie de la Résistance »*. *« Il est juste (...) que l'opinion sache que nous, la famille du général, ne naviguons pas dans ces eaux troubles »*, ajoute-t-elle.

■ **FN - MN : Pierre Vial, conseiller régional Rhône-Alpes** du Front national - Mouvement national, a indiqué lors d'une conférence de presse, mercredi 4 mai, que franchir la barre des 5 % aux élections européennes du 13 juin serait pour les mégrétistes *« une étape importante dans la montée en puissance du mouvement national »*. Cela permettrait au FN - MN, a-t-il expliqué, d'être crédible pour *« constituer une alternative, non pas seul, mais avec d'autres »*, faisant référence à d'éventuelles alliances avec la droite lors des municipales de 2001.

ÉCONOMIE

■ **CONJONCTURE : le moral des ménages repart à la baisse**, indique l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages d'avril 1999, publiée mercredi 5 mai par l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Selon l'indicateur résumé d'opinion des ménages, le solde entre les réponses négatives et positives s'établit à -10 % en avril 1999, contre -7 % en mars 1999 (données corrigées des variations saisonnières).

■ **CHÔMEURS : François Desanti, secrétaire général du comité CGT des chômeurs**, a estimé, mardi 4 mai, que les *« postes vitaux »* des budgets des chômeurs, comme la nourriture et la santé, étaient en *« constante restriction »*, au vu d'une enquête de la CGT-chômeurs portant sur 1 180 *« budgets de vie »*. La CGT-chômeurs, au vu des *réponses reçues*, a réaffirmé sa demande d'un *« revenu décent de 6 800 francs minimum »* pour tous. Le coût global d'une telle mesure est évalué à 450 milliards de francs par la CGT et *« n'est pas irréaliste quand on le compare aux profits des entreprises »*, a souligné M. Desanti.

JUSTICE

■ **DIFFAMATION : le tribunal correctionnel de Nanterre** (Hauts-de-Seine) a condamné, mardi 4 mai, le philosophe Bernard-Henry Lévy et l'ancien ministre de la culture, Jack Lang pour diffamation à l'encontre du juge d'instruction parisien Frédéric N'Guyen. Bernard-Henri Lévy, poursuivi pour un texte paru dans *Le Point* du 14 février 1998, devra payer une amende de 20 000 francs (3 048 euros) et verser 30 000 francs (4 573 euros) au titre des dommages et intérêts. Jack Lang a été condamné à 8 000 francs d'amende (1 219 euros) et 1 à franc de dommages et intérêts pour des propos tenus dans *l'Événement du Jeudi* du 26 février 1998.

■ **Le substitut Yvon Tallec a requis**, mardi 4 mai, deux ans d'emprisonnement avec sursis contre Bernard Constantin, cinquante-cinq ans, président de la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Chambéry, prévenu d'agressions sexuelles sur des fillettes qu'il prenait bénévolement en charge au sein d'une association savoyarde. Jugement le 25 mai.

■ **MANDAROM : l'avocat général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence** a réclamé, mardi 4 mai, la destruction de la statue géante du *« messie cosmoplanétaire »*, édifée en 1990 par la secte du Mandarom à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence).

■ **ATTENTAT : l'association de lutte contre le sida Aides et Démocratie libérale** ont reçu chacune, mardi 4 mai, un colis postal contenant une bombe. Dans les deux cas, l'engin, expédié d'Orléans par Colissimo et contenu dans une boîte de conserve, n'a pas explosé et a pu être désamorcé. Aucune menace n'avait précédé l'envoi de la bombe et l'attentat n'a pas été revendiqué. L'enquête a été confiée à la brigade criminelle.

■ **FUSILLADE : la juge d'instruction anti-terroriste Laurence Le Vert** a achevé, mardi 4 mai, son instruction concernant la fusillade du 15 juillet 1995 à Bron (Rhône) au cours de laquelle les trois occupants d'une Seat Ibiza avaient ouvert le feu sur des policiers, pour échapper à un contrôle de routine. Trois policiers avaient été blessés. La juge a demandé le renvoi devant la Cour d'assises spéciale de Paris de Boualem Bensaïd pour *« tentatives de meurtres sur personnes dépositaires de l'autorité publique, en association avec une entreprise terroriste »*, et de Karim Kousa pour *« complicité »*. Les deux hommes sont suspectés d'avoir joué un rôle dans la vague d'attentats islamistes de 1995.

SANTÉ

■ **MÉDECINE : une anomalie chromosomique a été mise en évidence** chez des victimes du syndrome de la Guerre du Golfe. Selon une étude publiée dans le numéro de mai de la revue *Clinical and Diagnostic Laboratory Immunology*, deux chercheurs ont retrouvé des dommages génétiques chez près de 50 % des anciens combattants de la Guerre du Golfe souffrant de démangeaisons, de fatigue, de douleurs musculaires, de maux de tête, de troubles du sommeil, de désordres respiratoires et gastro-intestinaux ou encore de dépression. Certaines régions de leur patrimoine génétique, localisées dans le chromosome 22, ont été profondément modifiées, ce qui aurait alors activé une partie de leur système immunitaire.

■ **ENFANTS : la fondation hôpitaux de Paris-hôpitaux de France** a annoncé, mardi 4 mai, une collecte record de 43 millions de francs (6,55 millions d'euros) pour son opération *« Pièces jaunes »*, dont c'était le dixième anniversaire. En 1997, 26 millions de francs avaient été recueillis. Ces fonds vont permettre le financement de quatre cent dix-huit projets d'amélioration des conditions d'hospitalisation des enfants.

COMMUNE DE CHÂTENOUY-LE-ROYAL ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par arrêté du 15 avril 1999, Monsieur le Maire de Châtenoy-le-Royal a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du plan d'occupation des sols (POS). A cet effet, Monsieur Georges Mansot, demeurant 3 rue Roger Gauthier à 71100 Saint-Rémy, a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie du 5 mai 1999 au 7 juin 1999 aux jours et heures habituels d'ouverture. Le commissaire enquêteur recevra en mairie le 5 mai 1999 de 9 h à 12 h, le 17 mai 1999 de 9 h à 12 h, le 25 mai 1999 de 9 h à 12 h et le 7 juin 1999 de 14 h à 18 h. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du POS pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie.

Une commission sénatoriale dénonce la « mal-administration » du système éducatif

10 000 professeurs seraient rémunérés sans être affectés à un poste

La commission d'enquête sénatoriale sur la situation et la gestion des personnels de l'éducation nationale a rendu public, mercredi 5 mai, un rap-

port qui dénonce la « *mal-administration* » du système éducatif, premier employeur de France.

Présidée par Adrien Gouteyron (RPR, Haute-

Loire), la commission met particulièrement en cause une surestimation des besoins en enseignants et une « *dérive budgétaire continue* ».

ON L'A COMPARÉE à l'Armée rouge, puis qualifiée de *« mam-mouth »*. On en sait des clichés : premier budget de l'Etat, plus gros employeur de France. Mais un état des lieux exhaustif de la gestion de l'éducation nationale manquait, depuis que le système scolaire français est devenu un enseignement de masse. En quarante auditions, six mois de travail et douze visites de terrain, la commission d'enquête sénatoriale présidée par Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire) a tenté, avec succès, l'exploration de cette *Terra incognita*.

Le retour est assez amer. Ses conclusions ont été livrées à la presse, mercredi 5 mai, sous la forme d'un rapport de 200 pages sur la *« situation et la gestion des personnels de l'éducation nationale »*, complétées par 700 pages d'annexes. Parmi les hauts responsables auditionnés, certains ont voulu être entendus à huis clos. Mais les amateurs d'anecdotes croustillantes seront déçus. En tant que parlementaires votant la loi de finances, les sénateurs de la commission attirent d'emblée l'attention sur la *« dérive budgétaire continue »* de l'éducation nationale, qui coûte chaque jour presque un milliard de francs (152 millions d'euros) aux contribuables. A lui seul, le budget de l'enseignement scolaire est proche du produit de l'impôt sur le revenu, rappellent-ils. Mais plus que sur cette photographie connue, les sénateurs focalisent leur attention sur la dynamique de ce budget : composé à 96 % de salaires, il est inexorablement entraîné vers des dépenses supplémentaires. Premièrement en raison du coût des différents plans de revalorisation qui s'étalent dans le temps, deuxièmement en raison des nombreux départs à la retraite

Il se produit une « alchimie mystérieuse » concernant les emplois inscrits au budget : ceux-ci se multiplient miraculeusement

S'ils admettent que des besoins nouveaux sont apparus, que l'éducation nationale tente de satisfaire, par la politique des ZEP, les aides-éducateurs, ou les mesures spécifiques en milieu rural, les sénateurs tirent néanmoins de ces chiffres l'une de leurs principales conclusions : *« L'éducation nationale souffre non pas d'un manque de moyens, mais d'un phénomène de "mal-administration". »*

A quoi attribuer ce gâchis supposé ? Tout d'abord à une surestimation des besoins, à laquelle se livrerait traditionnellement le ministère par *« peur de manquer »*. Ainsi du

Plus de 16 000 enseignants en dehors des classes

LES RESPONSABLES politiques de droite poursuivent une obsession : faire la chasse aux détachements, mises à disposition, bref aux *« emplois fictifs »*, selon leur expression, que l'éducation nationale serait supposée financer au profit des syndicats, mutuelles, organismes et associations divers, pour la plupart catalogués à gauche. Depuis longtemps, ces pratiques sont devenues le symbole de leur méfiance à l'égard de l'éducation nationale, le plus gros employeur de France. Déjà, en 1986, René Monory avait entrepris de faire le ménage dans cette « nébulleuse ». Treize ans plus tard, la commission sénatoriale d'enquête, présidée par Adrien Gouteyron (RPR-Haute-Loire), a renouvelé l'exercice pour tenter d'obtenir une *« remise en ordre »* dans la gestion de ces postes, pour certains rétribués sur des *« bases illégales »*.

En dépit des moyens d'investigation dont elle disposait, la commission reconnaît qu'elle n'y est parvenue qu'*« imparfaitement »* et que, *« compte tenu des zones d'ombre signalées, les chiffres sont probablement très en dessous de la réalité »*. Certes, il ne lui a pas été très difficile d'apprendre que, sur un effectif global de 778 926 postes, quelque 16 500 enseignants sont payés par l'éducation nationale mais ne sont plus présents devant des élèves.

Parmi ceux-là, elle a dénombré 8 775 postes correspondant aux décharges de service attribuées à certains directeurs d'école élémentaire,

aux maîtres d'application et aux directeurs d'établissements spécialisés. La commission a aussi relevé l'équivalent de 1 520 postes de décharge syndicale statutaire bénéficiant en réalité à près de 7 000 agents participant aux instances paritaires, congrès et autres réunions.

Conséquence imprévue de la déconcentration de la gestion des mutations décidée par M. Allègre, la multiplication des réunions académiques risque d'augmenter les absences des délégués syndicaux. Si les sénateurs ont débusqué des *« décharges clandestines »* - 200 environ -, attribuées *« au-delà de ce qui est autorisé »*, c'est, reconnaisent-ils, par laxisme ou pour cause d'organisation des remplacements.

MISES A DISPOSITION « NON JUSTIFIÉES »

Parallèlement, l'éducation nationale serait-elle toujours « la vache à lait » d'autres ministères ou d'organismes proches d'elle ? La commission sénatoriale tend à le croire après avoir recensé les 15 465 enseignants détachés, qui à l'étranger pour le compte du ministère des affaires étrangères et de la coopération (7 700), qui pour d'autres ministères, organismes publics, collectivités locales. Certains sont affectés au Parlement européen, à l'Assemblée nationale - une quarantaine - et même au Sénat - une vingtaine. A ceux-là, il convient d'ajouter les « détachés » dans des associations périscolaires ou gérant des activités éducatives (Ligue de l'en-

« surcalibrage » des concours, qui conduit à proposer plus de postes qu'il n'y a de besoins. On a continué à recruter en histoire, physique et sciences économiques alors que cela n'était pas nécessaire, expliquent les sénateurs, tandis qu'il manque des enseignants en anglais, sciences de la vie et de la terre ou espagnol.

La conséquence est l'apparition de « surnombres », ces professeurs payés mais sans poste, que les sénateurs pensent *« pouvoir chiffrer à environ 10 000 »*. Ils étaient 2 738 en 1994, 4 754 en 1996 et 9 000 en 1997. Ces surnombres résultent aussi *« d'un recrutement excessif et incontrôlé de maîtres-auxiliaires (MA) »* et du recours aux « listes complémentaires » des concours, estime la commission. Ces emplois font l'objet d'une présentation budgétaire obscure, qui ne donne jamais d'indications sur le nombre de personnes physiques réellement employées par l'éducation nationale, critique la commission.

Selon l'expression d'une personne auditionnée, il se produit une *« alchimie mystérieuse »* concernant les emplois inscrits au budget : ceux-ci se multiplient miraculeusement dans le va-et-vient entre la centrale, le rectorat et l'établissement. La commission déplore *« les anomalies et irrégularités portées à sa connaissance »* : enseignants affectés dans un établissement sans support budgétaire, enseignants qui n'enseignent pas, ou rémunérés à plein temps pour des services partiels.

Question d'actualité, les sénateurs se penchent également sur la déconcentration du « mouvement » des enseignants qui a lieu pour la première fois cette année. La commission en approuve le principe décidé par Claude Allègre,

mais s'inquiète de la multiplication de « petits mammouths » dans les académies qui risque d'en résulter. Elle rapporte le propos de la secrétaire générale du SNES, Monique Vuillaat, lançant à la commission : *« Ce que nous faisons avec cent personnes au plan national, nous allons le faire avec vingt-cinq fois cinquante-huit personnes! »* Les sénateurs s'interrogent, fort sérieusement : *« Ne risque-t-on pas, en définitive, de renforcer considérablement le poids du syndicat majoritaire, qui aura les moyens d'être partout présent et donc de porter atteinte au pluralisme syndical ? »*

Abordant enfin des questions plus statutaires et pédagogiques, la commission dénonce la rigidité qu'imposent deux caractéristiques du système éducatif : la spécialisation disciplinaire et le découpage hebdomadaire du temps de travail des enseignants, variable suivant les catégories. En proposant la polyvalence disciplinaire, l'annualisation des horaires et la simplification des statuts, la commission a peu de chances d'être entendue. Les sénateurs auront peut-être plus de poids, en dénonçant *« le supermarché des options au lycée »*, qui aboutit à une concentration en centre-ville de lycées proposant des options rares *« attirant les meilleurs éléments tandis que les lycées périphériques se vident et s'homogénéisent par le bas »*.

Sans polémique excessive, les sénateurs ont réussi un tour d'horizon auquel ne manque aucun chiffre, véritable mine de renseignements à exploiter encore. Reste à savoir si cette exploration salutare servira à rendre un peu plus de transparence à la grande machine de l'éducation.

Béatrice Gurrey

Seignement, Francas, Pupilles...) qui bénéficient de 187 millions de francs (28,5 millions d'euros) de subventions pour financer les postes correspondants.

Les sénateurs ont été plus attentifs dans l'examen des mises à disposition d'enseignants affectés à d'autres missions. En admettant une marge d'incertitude, ils en ont recensé près de 1 150, soit un coût pour l'Etat d'environ 100 millions de francs (15,24 millions d'euros). Certains sont parfaitement identifiés par des conventions. C'est le cas des enseignants employés par la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), la Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF), la Camif, maison de vente par correspondance, ou par d'autres organismes d'intérêt général publics ou privés, comme la Cité des sciences et de l'industrie.

Mais la commission a aussi évalué à un peu plus d'un millier les mises à disposition *« clandestines »* ou *« non justifiées »*, rémunérées sur des bases illégales d'heures supplémentaires ou de décharges de service. L'administration centrale et les services des rectorats en seraient les principaux bénéficiaires. Ainsi, dans l'académie de Paris, trente-six enseignants, pourtant affectés dans un établissement, seraient, en réalité, employés à l'administration centrale, dont quatre au cabinet du ministre !

Michel Delberghe

Huit propositions pour réformer le « mammoth »

DANS SON RAPPORT sur la gestion du système éducatif, rendu public mercredi 5 mai, la commission d'enquête sénatoriale présidée par Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire) fait des propositions de réforme. En voici les principales.

● **Renforcer le contrôle du Parlement sur la gestion de l'éducation nationale**. Institution d'un débat d'orientation sur l'éducation avant l'examen du budget ; publication de documents budgétaires plus clairs faisant apparaître les effectifs d'enseignants qui n'enseignent pas ; strict respect de l'autorisation budgétaire ; rapport au Parlement à la rentrée 2000, établissant le bilan de la déconcentration.

● **Limitier les « variables d'ajustement » au strict nécessaire**. Réduction du nombre d'heures supplémentaires ; respect de l'interdiction de recruter de nouveaux maîtres auxiliaires (MA) ;

renforcement des exigences des concours destinés aux MA ; calibrage plus fin des concours ; contrôle sur le nombre d'étudiants acceptés en première année d'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).

● **Réformer le système des remplacements**. Développement des remplacements « en interne » dans les établissements ; création d'un corps de remplaçants polyvalents ; accroissement de la capacité de remplacement des enseignants stagiaires ; report des examens en fin d'année.

● **Utiliser les moyens de façon plus souple**. Définition de *« contrats d'objectifs »* entre les rectorats et les établissements ; redéfinition des périmètres disciplinaires permettant de développer une certaine polyvalence dans les premières années de collège ; reconversion des enseignants en

surnombre structurel ; mutualisation des options entre lycées proches ; reconversion disciplinaire des professeurs de LEP exerçant dans des sections obsolètes et recours à des professeurs associés ; aménagement et annualisation du service des enseignants donnant une part plus importante à l'aide individualisée aux élèves ; développement de l'*« externalisation »* de certaines fonctions, comme la restauration scolaire...

● **Mieux évaluer les enseignants**. Redéfinition du recrutement des chefs d'établissement, avec élargissement en dehors du monde enseignant, revalorisation de leur fonction, développement de leurs prérogatives à l'égard de leur équipe éducative ; réforme du système de notation et d'inspection des enseignants.

● **Mieux contrôler les enseignants qui « n'enseignent pas »**.

● **Gérer plus efficacement la diversité des élèves**. Bilan complet des zones d'éducation prioritaire (ZEP, résultats des élèves et coût réel du dispositif) ; développement des formules d'aide aux élèves ; renforcement du travail en équipe des enseignants et utilisation des aides-éducateurs ; mise en œuvre effective, à partir de la cinquième, de séquences consacrées à l'orientation ; diversification des personnels chargés de cette orientation.

● **Améliorer l'aménagement du territoire**. Développement concerté des regroupements intercommunaux d'écoles à classe unique en milieu rural ; utilisation optimisée des structures scolaires ; renforcement des moyens des académies sous-dotées pour le contrôle local des emplois et du mouvement déconcentré ; redistribution des moyens administratifs entre les académies d'outre-mer.

RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 6 MAI 1999

La droite chasse sur les terres de la décentralisation

L'opposition reproche à la gauche son « jacobinisme ». Elle mène campagne auprès des élus locaux pour se poser en garante des lois de 1982, qu'elle n'a pas votées. Au risque, dans cette croisade en faveur du département, de se trouver en porte à faux avec l'opinion

L'IMAGE valait un long discours : à Deauville (Calvados), devant les Assises des départements de France, Bernadette Chirac était entourée des généraux de la France décentralisée : Jean Puech, président (DL) de l'Association des départements de France ; Christian Poncelet, président (RPR) du Sénat ; Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France ; Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de l'Association des régions de France.

L'épouse du président de la République était venue représenter son mari, et les électeurs du canton de Corrèze qui l'ont élue. « *Le département, c'est ma famille. Il ne disparaîtra pas* », affirmera-t-elle. A ceux des 1 300 conseillers généraux présents qui n'auraient pas compris le message, M. Raffarin résumera l'enjeu : « *Le discours le plus complet sur la décentralisation est le discours de Jacques Chirac*. » Le 4 décembre 1998, à Rennes, le chef de l'Etat a présenté un arsenal de réformes toutes plus ambitieuses les unes que les autres : fin du cumul des mandats, élection des délégués intercommunaux au

suffrage universel... A la sortie des assises, Bernard Derosier, président (PS) du conseil général du Nord, confiera : « *C'est la première fois que j'assiste à un meeting de la droite !* »

Le thème de la décentralisation resserre les rangs de l'opposition. Au Sénat, elle ressoude ses énergies contre le gouvernement. M. Poncelet, son président, va diffuser la bonne parole sur le terrain. Le 19 mars, il était à Strasbourg. En juin, il ira à Lille, où il sera accueilli par Pierre Mauroy, et songe à se déplacer dans quatre autres départements.

LE SÉNAT EN POINTE

A chaque fois, il anime des « états généraux des élus locaux », qu'il a initiés et au terme desquels le Sénat présentera des propositions de loi pour relancer la décentralisation. M. Poncelet prend aussi le pouls des élus et recueille leurs doléances. Un questionnaire a été envoyé à des centaines de maires, de conseillers généraux et régionaux, dont les réponses devront donner lieu au dépôt de propositions de loi pour aboutir à l'« acte II de la décentralisation ».

Au Sénat toujours, la droite a créé une mission spéciale d'information sur la décentralisation. Avec une ambition : démontrer que le gouvernement « recentralise », que la droite, seule, comprend et entend les inquiétudes du terrain face à l'« Etat jacobiniste ». L'initiative est menée par un homme-clé des réseaux locaux de l'opposition : M. Delevoye. Assises, colloques, débats sur la décentralisation servent ainsi à redorer le blason du Sénat, la « maison

mère » des élus locaux. Face à cette offensive, la gauche est fort dépourvue. Le Cercle des élus socialistes régionaux, présidé par Jean-Paul Planchou, président du groupe PS à la région Ile-de-France, a certes ouvert, en mars, un chantier de réflexion sur la décentralisation, qui se conclura en octobre par des universités des élus régionaux. Le PS, qui a tenu un séminaire avec le gouvernement sur le sujet, le 6 février, organisera, début 2000, une convention sur les territoires. « *La droite*

n'a pas voté les lois de 1982 sur la décentralisation, s'efforce d'expliquer Bernard Soulage, président du groupe PS à la région Rhône-Alpes. Elle n'a pas de leçons à nous donner. »

En fait, à Matignon, on ne souhaite pas ouvrir ce débat, possible sujet de discorde au sein de la majorité « plurielle ». Dans l'entourage du premier ministre, on ne jure que par le « pragmatisme ». « *Nous n'allons pas obtempérer sous la pression des slogans creux de la droite* », explique un conseiller du premier ministre. Au point que cette prudence inquiète quelques élus socialistes : « *Nous n'avons aucun interlocuteur à Matignon* », se lamentait récemment un responsable de l'Association des grandes villes de France.

UN SONDAGE DISCORDANT

La gauche fait le dos rond, la droite réclame des réformes, mais peu de choses bougent. Chacun se montre singulièrement conservateur quand il s'agit de voter des lois. Ainsi, lors de l'examen du projet sur l'intercommunalité, présenté en avril, au Sénat, par Jean-Pierre Chevènement, la ma-

ajorité sénatoriale s'est-elle opposée au principe de l'élection au suffrage universel des délégués des communautés urbaines. Au grand soulagement des députés communistes, qui s'y étaient farouchement opposés, en première lecture, à l'Assemblée nationale. De même les députés et les sénateurs ont-ils bataillé, depuis le début de l'année, pour que le « pays », nouveau périmètre administratif créé par le projet de loi de Dominique Voynet, ne soit pas une nouvelle entité territoriale, ce dont la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a dû convenir.

Persuadé de la justesse de son combat et de la pertinence des conseils généraux, le président du Sénat est allé jusqu'à commander un sondage à l'IFOP sur l'aménagement du territoire. Las ! il en ressort que 67 % des personnes interrogées (du 22 au 23 avril sur un échantillon de 961 personnes) souhaitent la suppression du département et 70 % plébiscitent la région et le « pays »... Un sondage qui tombe en porte à faux.

Béatrice Jérôme

Lot-et-Garonne : vingt-deux questions sur les projets départementaux

AGEN

de notre correspondant

Jean François-Poncet, le président (UDF) du conseil général de Lot-et-Garonne, sénateur et ancien ministre, est à l'initiative d'une vaste consultation de la population lot-et-garonnaise qui a été confiée à l'institut de sondage Ipsos : 105 000 exemplaires d'une liste de vingt-deux questions sur le thème « *Demain, le Lot-et-Garonne* » sont en cours d'expédition dans les foyers.

M. François-Poncet justifie cet « *exercice de démocratie directe* » par la nécessité de faire participer l'ensemble des 303 000 Lot-et-Garonnais à l'élaboration de projets départementaux. Une façon, pour celui qui se dit volontiers davantage « régionaliste » que « départementaliste », de placer l'institution départementale au centre de tous les aspects de la vie locale d'un territoire très rural : « *Les régions pèseront de plus en plus, mais les départements conservent un rôle dans l'espace rural* », explique-t-il.

Le questionnaire cherche à faire émerger les souhaits en matière de priorité d'actions locales, d'emploi, de développement économique, d'agriculture, de culture, de soutien à la jeunesse, de social... y compris lorsque le conseil général ne possède pas seul la compétence pour agir. L'institut Ipsos a formulé les questions et se charge du traitement des réponses, anonymes, de ce qui n'est pas un sondage. Les enseignements tirés des réponses seront intégrés au débat d'orientation budgétaire à l'automne, assure le

président du conseil général. « *La majorité départementale a bien sûr son idée sur les actions à engager pour le Lot-et-Garonne*, dit M. François-Poncet. *Mais la consultation n'est pas un gadget. Il sera tenu compte de tous les avis émis.* »

Gérard Gouzes, député socialiste et maire de Marmande, perçoit cette opération comme une « *immense mascarade qui cache une manœuvre destinée à fabriquer un programme électoral aux frais du contribuable* » en vue des prochaines cantonales. Si les conseillers généraux ont adhéré, par délibération au printemps, à l'idée de doter une « mission de l'an 2000 » d'un budget de 1,5 million de francs (229 000 €) pour sonder les Lot-et-Garonnais, M. Gouzes relève que l'opposition n'a pas eu droit de regard sur le questionnaire avant sa finalisation.

« *J'ai préféré placer les questions sous la responsabilité d'un organisme neutre, Ipsos, que de les négocier politiquement* », indique M. François-Poncet. Le président du conseil général compte sur au moins 5 000 réponses avant le 31 mai. Les résultats et commentaires seront envoyés dans les foyers de la même façon que les questionnaires. En janvier 2000, un livre blanc sera édité. Quatre forums publics faisant appel à des personnalités (les journalistes Emmanuel de La Taille et Martine Mauléon, l'écrivain-économiste Alain Minc, le PDG de RTL Jacques Rigaud et l'ancien ministre Roger Fauroux) sont programmés.

Alain Babaud

DÉPÊCHES

■ **SAVOIE** : des routiers, exaspérés par les embouteillages qui se produisent au passage du tunnel du Fréjus vers l'Italie, depuis la fermeture du tunnel du Mont-Blanc, ont entrepris, mardi 4 mai dans l'après-midi, de bloquer la circulation, et environ 750 camions se sont amassés, en quelques heures, en aval du péage de l'autoroute à Saint-Michel-de-Maurienne. Ces routiers réclament un relèvement du plafond de circulation dans le tunnel de 140 à 160 poids lourds par heure : de nouvelles normes de sécurité, entraînant une limitation du rythme de passage des poids lourds, ont été mises en place le 12 avril par le ministère des transports au tunnel du Fréjus, après l'incendie du tunnel du Mont-Blanc, qui a fait une quarantaine de morts. Depuis, le trafic s'est partiellement reporté sur le Fréjus, où les temps d'attente d'une à trois heures sont désormais fréquents (*Le Monde* du 4 mai).

■ **PARIS** : l'association **Contribuables associés, présidée par Benoîte Taffin, maire (divers droite) du 2^e arrondissement, a demandé au maire** de Paris de retirer la candidature de la ville aux Jeux olympiques de 2008. « *Cette aventure inutile est d'ores et déjà nulle et non avenue, quand on sait qu'une règle implicite, non inscrite mais respectée depuis cinquante ans par le CIO, exclut qu'un même continent accueille deux fois de suite les olympiades*, a expliqué, mardi 4 mai, l'association. *Deux cent millions de francs seront alors dépensés en pure perte.* »

■ **VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** : le préfet du Rhône, Michel Besse, a décidé de lancer une campagne de dépistage sanguin à la suite de la découverte de taux de plomb plus élevés que la moyenne chez deux riverains d'une usine de retraitement de batteries automobiles usagées implantée à Arnas, près de Villefranche-sur-Saône. Les taux relevés sont toutefois inférieurs au seuil de 400 µg/l admis pour les salariés exposés au risque d'intoxication par le plomb, précise la préfecture.

Mon nouveau aime que je lui parle gentiment.

Et il appelle qui je veux.

Le grand bonheur de mon « *Mon nouveau* », le mémorise son numéro, je prononce son nom et mon Eric son 119. L'appelle. Avec en plus son vibreur et son flip actif, mon nouveau « *Mon nouveau* » Ericsson T185 bi-bande GSM 900/1800 est aussi performant que discret.

SERVICE CLIENTS **0803 383 383**
1,49 €/min

ERICSSON

Communiquez l'émotion.

14 / LE MONDE / JEUDI 6 MAI 1999

DISPARITIONS

René Wagner

Un compagnon de la Libération

RENÉ WAGNER, compagnon de la Libération, est mort mercre- di 28 avril à Verdun (Meuse), dans sa quatre-vingt-douzième année.

Né le 28 décembre 1907 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), René Wag- ner, sous-lieutenant de chars, sert à Saverne (Bas-Rhin) au sein de la V^e armée, à l'état-major de laquelle il rencontre le colonel Charles de Gaulle pour la pre- mière fois. En 1940, il est chargé de photographier les positions en- nemies quand, le 15 juin, il est fait prisonnier. Il s'évade le lendemain et, le 18 juin 1940, alors qu'il est à Vichy, il entend l'appel du général de Gaulle lancé, depuis l'Angle- terre, pour continuer le combat contre l'envahisseur. Il décide alors de rallier Londres par ba- teau. Dès juillet, il s'engage dans les Forces françaises libres (FFL).

Promu capitaine, René Wagner participe à la tentative de débar- quement franco-anglais à Dakar, qui échoue en septembre 1940,

puis, de Douala (Cameroun), il est envoyé à Fort-Archambault, au Tchad, d'où il gagne Fort-Lamy (aujourd'hui N'Djamena) et en- suite Zouar avec le régiment de ti- railleurs sénégalais du Tchad. De décembre 1942 à mai 1943, il est à la Force L, qui part à la conquête du Fezzan, en Libye. Il est engagé dans les campagnes de Tripoli- taine et de Tunisie. Affecté au ré- giment de marche du Tchad, qui est l'une des unités de la 2^e divi- sion blindée du futur maréchal Philippe Leclerc de Hautecloque, il est envoyé au Maroc, puis en Angleterre pour se former de no- vembre 1943 à juillet 1944.

En août 1944, au sein de la 2^e DB, le commandant René Wa- gner débarque en Normandie. Il va s'illustrer dans les combats de la forêt d'Écouves, entre Alençon et Argentan (Orne), où il réussit à enfoncer le dispositif ennemi, dé- truisant chars et blindés, captu- rant d'importants matériels – tels

que des canons de 155 mm tractés et des voitures blindées – et fai- sant de nombreux prisonniers dans l'armée allemande. Il est de nouveau au premier rang des combats qui mènent à la libéra- tion de Paris, en août 1944. Il sera fait compagnon de la Libération le 20 août 1944, avant de continuer la guerre jusque dans les Vosges où il est blessé, en octobre 1944, à Rambervillers, puis hospitalisé à Lyon.

Après la guerre, le commandant Wagner sert en Indochine et en Algérie. Il occupera plusieurs postes successivement au Soudan et au Sénégal. Il prendra sa re- traite, avec le grade de colonel, en décembre 1964. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et des théâtres d'opérations extérieurs (TOE), René Wagner était commandeur de la Légion d'hon- neur.

Jacques Isnard

ment de cap dramatique après une vingtaine d'années de socialisme nassérien. Issu d'une famille mo- deste d'Ismaïlia, sur le canal de Suez, il avait dû produire un « cer- tificat de pauvreté » pour faire des études d'ingénieur civil. En 1942, il crée, avec ses frères, une société de construction et se retrouve, dix ans plus tard, à la tête de la plus grande compagnie de BTP d'Égypte, la Arab Contractors. Malgré les nation- alisations de 1962, Osman par- vient à rester à la tête de sa compa- gnie grâce à sa participation aux travaux de construction du haut barrage d'Assouan. Après la guerre de 1973 et la récupération du canal de Suez, le président Sadate le nomme ministre et le charge de la reconstruction des villes détruites de la région. Il gagne en puissance en devenant le parent par alliance du raïs, dont il devient l'éminence grise. Accusé d'affairisme et d'isla- misme par la gauche, Osman amasse une énorme fortune grâce à ses compagnies disséminées dans le monde arabe et en Afrique. Il se paye même une équipe de football qui remporte plusieurs champion- nats nationaux et africains. Après l'arrivée du président Moubarak au pouvoir, Osman Ahmad Osman est écarté de la scène politique.

■ **JEAN-ÉMILE STAUFF**, ancien directeur de la division des engins à Aérospatiale, est mort mercredi 28 avril à Saint-Pierre-de-Bressieux (Isère). Né le 18 juillet 1916 à Stras- bourg, ancien élève de Polytech- nique et de l'Ecole nationale supé- rieure de l'aéronautique, Jean-Emile Stauff a dirigé les en- gins spéciaux à Nord-Aviation, spécialisé dans les missiles tac- tiques, qui devait ensuite être ab-

sorbé, avec Sud-Aviation et la Se- reb, par la Société nationale industrielle aérospatiale (Snias), devenue depuis le groupe Aérospa- tiale. Entre 1970 et 1974, date à la- quelle il deviendra ingénieur-conseil, il dirige la division des en- gins de la Snias, et il est l'ingénieur à qui on doit la conception de nombreux missiles antichars et an- tiaériens. Jean-Emile Stauff était commandeur de la Légion d'hon- neur.

■ **MARTINE DOUTRÈWE**, juge d'instruction à Liège, est morte mardi 27 avril, à l'âge de quarante- deux ans, des suites d'un cancer. Chargée de l'enquête sur la dispari- tion de Julie Lejeune et Mélissa Russo, deux adolescentes enlevées au mois de juin 1995 par Marc Dut- troux, Martine Doutrève avait été mise en cause par la commission d'enquête parlementaire sur les dysfonctionnements de la justice et de la police belge dans les investi- gations visant à rechercher l'auteur de ces enlèvements. Désignée à la vindicte publique par les parents des victimes, qui lui reprochaient son « *inhumanité* », clouée au pili- ri par une presse qui en avait fait la « *femme la plus haïe de Belgique* », Martine Doutrève s'était vaillam- ment défendue devant la commis- sion d'enquête, et son témoignage avait mis en lumière les pratiques de la gendarmerie, qui avait gardé par-devers elle des renseignements essentiels qui auraient permis, s'ils avaient été exploités, de mettre fin plus rapidement aux agissements du pervers criminel Marc Dutroux.

■ **MARIA STADER**, soprano suisse d'origine hongroise, est morte mardi 27 avril à Zurich. Née

CARNET

Oliver Reed

Un acteur prolifique

L'**ACTEUR** britannique Oliver Reed est mort dimanche 2 mai à l'âge de soixante et un ans après avoir été victime d'un malaise dans un bar, sur l'île de Malte où il tour- nait *The Gladiator*, un peplum pro- duit par Steven Spielberg.

Né le 13 février 1938 à Londres, neveu de Carol Reed, le réalisateur du *Troisième Homme*, Oliver Reed a exercé plusieurs métiers avant de monter sur scène : videur dans une boîte de strip-tease de Soho, *spar- ring-partner* d'un boxeur, ouvrier d'usine, chauffeur de taxi. « *La meilleure façon d'apprendre le mé- tier de comédien, c'est d'aller dans les pubs* », prétendait Reed. Il appa- raît au début des années 60 comme second couteau dans des films d'horreur produits par la Hammer. Son interprétation du loup-garou, en 1961, dans *La Nuit du loup-garou* de Terence Fisher, marquera sa carrière et le canton- nera essentiellement dans le ciné- ma de genre, auquel sa longue ci-

catrice sur une joue, souvenir d'une bagarre, semblait le destiner.

C'est ce côté provocateur qui poussera Joseph Losey à lui offrir le rôle d'un voyou dans *Les Dam- nés* (1961). Ken Russell est le pre- mier à lui permettre de sortir de son emploi habituel dans *Love* (1969), adapté du roman de D. H. Lawrence. Oliver Reed tourne l'an- née suivante, encore avec Ken Rus- sell, *Les Diables*, où il incarne un prêtre condamné pour hérésie au Moyen Age. Durant les années 70, il participe à plus de trois films par an, dont *La Poursuite impitoyable* (1973) de Sergio Sollima, *Les Trois Mousquetaires* (1973) de Richard Lester, *Le Grand Sommeil* (1977) de Michael Winner. Depuis les an- nées 80, il n'apparaissait plus que dans des séries B ou Z, d'où seuls *Captive* (1985), de Paul Mayersberg, ou *Venin* (1981), de Piers Haggard, ont émergé.

Samuel Blumenfeld

à Budapest le 5 novembre 1911, Maria Stader est arrivée en Suisse à l'âge de neuf ans par un convoi de la Croix-Rouge. Orpheline, elle est adoptée par une famille de Ro- manshorn. Maria Stader étudie le chant en Suisse, en Italie, en Alle- magne et aux Etats-Unis avec Thé- rèse Schnabel, qui y avait suivi son mari, le pianiste et compositeur Ar- thur Schnabel. En 1939, elle rem- porte le Concours de Genève, chante à l'opéra avant de se consac- rer presque exclusivement au concert. Douée d'une voix particu- lièrement pure, d'un timbre cé- leste, Maria Stader aura été une in- terprète privilégiée de Mozart, notamment de sa musique reli- gieuse, et des cantates de Bach. Elle a fait de nombreuses tournées en Europe et aux Etats-Unis, chanté au Festival de Salzbourg et enre- gistré plusieurs disques pour Deut- sche Grammophon. Maria Stader quitta la scène en 1969, pour en- seigner le chant. Elle avait publié son autobiographie en 1979.

■ **AL HIRT**, trompettiste améri- cain, est mort mardi 27 avril à son domicile de La Nouvelle-Orléans des suites d'une maladie du foie, à l'âge de soixante-seize ans. Figure familière du quartier français de la principale ville de Louisiane, il était devenu une vedette aux Etats-Unis en mêlant jazz traditionnel et mu- sique populaire. Né Alois Maxwell Hirt à La Nouvelle-Orléans le 7 novembre 1922, il avait étudié la trompette classique au conserva- toire de Cincinnati au début des années 40 et commencé sa carrière professionnelle en 1946, jouant avec les orchestres de Benny Goodman, de Tommy et Jimmy Dorsey, de Horace Heidt. Capable

de se mesurer aux instrumentistes les plus exigeants, il enregistra aus- si, au grand dam des puristes, des airs à la mode qui se vendirent à des millions d'exemplaires (*Java*). Al Hirt devint célèbre dans les an- nées 60, apparaissant à la télévision et occasionnellement au cinéma. Son étoile avait pâli durant la dé- cennie suivante, mais il continua de réaliser des albums (cinquante- cinq au total) et de se produire dans des clubs, comme celui dont il fut propriétaire, de 1960 à 1983, dans sa ville natale.

■ **ALEXANDER « SKIP » SPENCE**, batteur et guitariste amé- ricain, est mort des suites d'un can- cer du poumon le 16 avril à Santa Cruz (Californie). Né le 18 avril 1946 dans l'Ontario (Canada), Skip Spence avait été l'un des membres fondateurs, en 1965, du groupe ca- lifornien Jefferson Airplane et avait surtout participé, de 1966 à 1969, à l'une des formations les plus mé- connues du rock psychédélique américain, le groupe Moby Grape. Skip Spence enregistra aussi un al- bum sous son nom, *Oar* (1969), et fut à l'initiative de la formation du groupe Doobie Brothers (avec le- quel cependant il ne joua pas). Vic- time de troubles psychiatriques et de son accoutumance à diverses drogues, Skip Spence ne participait plus à la scène musicale depuis plu- sieurs années. Un album en hom- mage à Skip Spence, intitulé *More Oar*, venait d'être enregistré avec le notamment Jeff Beck et Robert Plant (Led Zeppelin). Ce disque de- vrait paraître en juin alors que les enregistrements de Moby Grape chez la compagnie phonogra- phique Columbia sont en cours de réédition.

AU CARNET DU « MONDE »	
Anniversaires de naissance	
– Angers. Gordes. Lille. Lyon. Orgel- val. Paris.	
– Alain, Bernadette, Chantal, Chloé, Christophe, Guillaume, Julie, Laetitia, Marion, Mélodie, Nicolas, Philippe, Romain, Sophie, Timothée, Véronique et Victor	
JARROSSON	
envoient toute leur tendresse à	
Bénédicte et Linda,	
pour le deuxième anniversaire de leurs deux ans.	
Décès	
– Gouvieux. New York. Venise.	
Dorothée Radji, sa fille, Régina Reznik-Blatas, son épouse, Docteur Achour Radji, son genre, Ses petits-enfants, et sa famille, ont la douleur d'annoncer le décès de	
M. Arbit BLATAS, artiste peintre et sculpteur, le dernier de l'école de Paris, officier de la Légion d'honneur,	
survenu le 27 avril 1999, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en son domicile à New York.	
Une pensée pour	
Alain et Sylvia	

– M^{me} André Farcinet, M. et M^{me} Jean-Pierre Farcinet, M^{me} Anne-Marie Ernest, Docteur et M^{me} Pierre Delons, M. et M^{me} Jacques Delons, Docteur Simone Delons, M. et M^{me} André Royer, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Amélie Marthe DELONS, née FARCINET,

survenu le 3 mai 1999 à Mougins, dans sa centième année. « *Tante Marthe* » était l'épouse de

Paul Henri DELONS, décédé le 27 août 1986.

Ses obsèques seront célébrées le ven- dredi 7 mai à 10 h 30, en la chapelle de l'Athanée de Grasse (Alpes-Maritimes).

Famille Royer-Delons, 18, boulevard Carnot, 06130 Grasse.

– M^{me} Nicole Legrand, Ses enfants et petits-enfants, M. et M^{me} René Clément, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Michel Duffo, et leurs enfants, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Geneviève DUFLO, née BAROT,

survenu le 3 mai 1999, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 7 mai à 14 heures en l'église ré- formée d'Asnières-Bois-Colombes, 72, rue Victor-Hugo, 92270 Bois-Colombes, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Cloud.

5, rue Rollin, 75005 Paris.

– M. Jean Pélabon, Ses enfants, Laurence, épouse du Payrat, Marc, Guy et Pierre Pélabon et leurs conjoints, Ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part de la dispari- tion de leur épouse, mère et grand-mère,

M^{me} Celia PELABON, née BIDOT,

le 3 avril 1999, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhuma- tion ont eu lieu dans l'intimité le 8 avril.

– Le docteur Henri Puchot, son époux, Pierre et Eric Puchot, ses fils, Pierre, Angèle et Zoé, ses petits-enfants, M^{me} Andrée Pascal, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Paulette PUCHOT, née PASCAL,

survenu le 30 avril 1999, à Ris-Orangis à l'âge de soixante-quinze ans.

paringer

A partir de **6 500 F** ou version simple **4 500 F**

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flânez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir, 2 matelas laine et crin, comme en 1800,

Modèle déposé

Doubles housses déhoussables, coton écu, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-midi, 6^e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7^e - Tél. 01 45 44 10 44

– Geneviève Testard-Vaillant, son épouse,

François-Xavier et Philippe, ses enfants,

Jacqueline et Yvette, ses sœurs, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques TESTARD-VAILLANT.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 29 avril 1999, à Anti- bes.

16, rue Paul-Léautaud, 92260 Fontenay-aux-Roses.

– Le 14 avril 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année,

Hannah RUDY, née CEGIEL,

s'en est allée digne et sereine.

Elle a vécu à Kosow (Pologne), Paris, Haïfa, Hanita (Israël). Le yiddish était plus que sa langue.

Sur sa pierre tombale, Hannah a fait inscrire le nom des siens exterminés à Treblinka.

Nous pensons à elle.

Zah'or, « souviens-toi ».

Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et alliés.

Alain Rudy, 6, rue Lacharrière, 75011 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous commu- niquer leur numéro de référence.

NOMINATIONS

CHASSE

Gérard Tendron a été nommé di- recteur de l'Office national de la chasse, lors du conseil des ministres du mercredi 28 avril. Il succède à Jean-Marie Ballu.

[Né le 3 novembre 1943 à Paris, Gérard Ten- dron est ingénieur agronome (1965) et ingé- nier du génie rural, des eaux et des forêts (1967). Il a été chef du centre de l'Office national des forêts de la Mame (1969-1974), directeur de la réserve nationale des Trois-Fontaines (1971-1974), adjoint au directeur régional des forêts de Champagne-Ardenne (1974-1977), chef du centre de l'Office national des forêts de Seine-et-Marne à Fontainebleau (1977-1985), chargé de mission à la direction générale de l'Office na- tional des forêts à Paris (1985-1986), avant d'être conseiller technique au cabinet d'Alain Cari- gnon, ministre délégué chargé de l'environne- ment (1987-1988). Depuis avril 1988, Gérard Tendron était directeur général du Conseil su- périeur de la pêche.]

AGRICULTURE

Jean-François Carrez, conseiller- maître à la Cour des comptes, a été nommé président du Centre nation- al du machinisme agricole, du gé- nie rural, des eaux et des forêts (Cher- magref) en remplacement de Thierry Chambolle.

[Né le 17 février 1940 à Lons-le-Saulnier (Ju- ra), Jean-François Carrez est ancien élève de l'ENA. Il est nommé auditeur à la Cour des comptes en 1966. Il participe à plusieurs cabi- nets ministériels, notamment auprès de Pierre Méhaignerie, à l'Agriculture, entre 1978 et 1981. Il est, jusqu'en 1983, directeur des forêts au mi- nistère de l'Agriculture, puis suit M. Méhaigne- rie comme directeur des services du conseil gé- néral d'Ille-et-Vilaine. Il l'accompagne lorsque celui-ci devient en 1986 ministre de l'équipe- ment et de l'aménagement du territoire. Il est nommé délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) en 1987, poste qu'il occupe jusqu'en 1989. Il est ensuite direc- teur général de l'Institut géographique national (IGN). Jean-François Carrez était depuis sep- tembre 1994 directeur général de l'office natio- nal des forêts (ONF).]

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Une liste de nominations, promo- tions et élévations dans l'ordre national du Mérite au titre du minist- ère de la défense est parue au *Nouvel officiel* du mercredi 5 mai. Nous publions les élévations à la di- gnité de grand-croix et de grand offi- cier.

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :

Maurice Barthélemy, général de brigade ; Robert Moulié, général de brigade ; Jacques de Witasse, général de division ; Jean Ziegler, général de brigade ; Louis Fuzeau, vice-amiral.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

Alain Ducoumeau, général de bri- gade ; Gabriel Marsaleix, général de brigade ; Yves Badts de Cugnac, gé- néral de brigade ; Robert Ben- tresque, général de division ; Pierre Bertin, général de brigade ; Jean Grilloot, général de corps d'armée ; Jean-Louis Mercier, général de bri- gade ; Georges Paoli, général de bri- gade ; André Leroux, contre-amiral ; Robert Duriez, médecin général ins- pecteur ; Jacques Salvagniac, méde- cin général inspecteur.

Remerciements

– M^{me} veuve Jean Chiari et toute la famille,

Profondément touchées par les nom- breuses marques d'affection et d'amitié qu'elles ont reçues lors du décès de

M. Jean CHIARI

remerciant ici tous ceux qui prennent part à leur épreuve.

Anniversaires de décès

– Pour le vingt-quatrième anniversaire de la mort du

général Jean BREUILLAC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne

120 F TTC / 18,29 €

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

– La famille Del Bigio

remercie les collègues et les amis qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de

Giampaolo DEL BIGIO.

Conférences

« Présence et sens du corps dans la peinture hollandaise du XVII^e siècle. »

A partir du 8 avril.

Rens./Insc. : 01-43-53-24-32.

Manifestations du souvenir

La cérémonie annuelle à la

MÉMOIRE DES ÉTUDIANTS RÉSISTANTS

se déroulera le jeudi 6 mai 1999, à 18 heures, devant le monument qui leur est dédié, jardin du Luxembourg, entrée place Paul-Claudcl (Odéon), avant la fon- taine Médicis.

Association : 14, rue du Pré-aux-Clercs, Paris-7^e.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

Israël : reconquérir la démocratie

par *Ilan Greilsammer*

Il est très possible que, lors des prochaines élections, une majorité d'Israéliens disent à Benyamin Nétanyahou que cela suffit et que trois années passées en sa compagnie constituent le maximum de ce que l'on peut raisonnablement supporter. S'il perd les élections, il ne se passera pas beaucoup de temps avant que les dirigeants du Likoud, les vieux routiers nationalistes et les jeunes loups qui ne le tolèrent plus qu'à grand-peine, lui trouvent un successeur plus présentable. Nétanyahou en a vraiment trop fait : l'affaire Mash'al en Jordanie, l'affaire Bar-On, les promesses solennelles non tenues, les relations tendues avec les Etats-Unis, l'isolement d'Israël dans le monde, le chômage en montée vertigineuse, la détérioration de toutes les normes de gouvernement démocratique.

Trop c'est trop, même pour ses compagnons les plus proches. Parmi ceux que l'on appelait les «*princes*» du Likoud, beaucoup l'ont d'ailleurs déjà abandonné. Ne nous réjouissons pas trop vite, rien n'est encore joué. Comme l'a dit astucieusement Shimon Pérès, Israël est le seul peuple qui dit la vérité dans les sondages, mais ment le jour de l'élection...

Mais même si le premier ministre est renvoyé dans les oubliettes de l'histoire, restera quelque chose de beaucoup plus inquiétant que le personnage lui-même, ce que l'on pourrait appeler le «*phénomène Nétanyahou*» : le soutien constant, envers et contre tout, et quelle que soit sa politique, que de très larges secteurs de la population israélienne continuent de lui apporter. Le fait qu'après tous ces désastres, après trois années d'une politique détestable, après tant de revers dans tous les domaines, autant d'Israéliens continuent à le soutenir contre Ehoud Barak qui est, malgré son manque de charisme, un homme à la biographie extraordinaire, voilà qui est stupéfiant et demande explication.

Dans l'Etat juif de 1999, Nétanyahou est en fait le sommet d'un édifice qui repose sur quatre «*pilliers*». Le dénominateur commun de ces quatre segments de population est l'aliénation : vis-à-vis de ce que l'on peut appeler «*l'Israël historique*», le pays pionnier démocratique créé par le sionisme et les pères fondateurs. Pour ces quatre secteurs de la population, cette société humaniste, social-démocrate, kibboutzique et coopérativiste, n'est qu'une société

déviée, illégitime, injuste, discriminatoire, qui ne se maintient que parce qu'elle est dominée par des élites soucieuses de préserver leur pouvoir.

C'est d'abord – cinquante ans après la grande immigration ! – le sentiment profond de la masse des juifs originaires des pays arabes, qui constituent le centre, le pivot du «*phénomène Nétanyahou*». Menahem Begin, le chef historique du Likoud, avait très bien compris leur frustration. Il avait réussi à arrimer les juifs originaires des pays arabes au bateau de la droite nationaliste et à s'appuyer sur eux pour parvenir au pouvoir en 1977. Ce soutien des juifs séfarades à la droite n'a jamais failli. Je ne parle pas de ces jeunes intellectuels atypiques qui ont re-

Le fait qu'après tous ces désastres (...) autant d'Israéliens continuent à soutenir M. Nétanyahou contre Ehoud Barak, qui est, malgré son manque de charisme, un homme à la biographie extraordinaire, voilà qui est stupéfiant et demande explication

joint le centre ou même la gauche : le fait est que l'immense majorité des originaires des pays arabes continuent de soutenir, envers et contre tout, le Likoud et son chef.

La gauche a beau placer en tête de ses listes des séfarades notoires, Ehoud Barak a beau demander le pardon et la réconciliation entre travaillistes et séfarades, ce public reste complètement aliéné à la gauche laïque et à ses valeurs. Il y a là un exemple assez incroyable de mémoire historique : les pères ont réussi à transmettre aux fils le souvenir des souffrances qu'ils ont endurées lors de leur arrivée en Israël il y a près de cinquante ans : l'humiliation, les bidonvilles, le mépris des kibboutzim et des ashkénazes à leur égard, la coercition antireligieuse, le paternalisme du Mapai, etc.

Tout cela n'existe évidemment plus, mais continue à être véhiculé, raconté, transmis, comme si cela s'était passé hier. Pour eux, Nétanyahou, outre le fait qu'il est le chef du Likoud, outre le fait qu'il combat les socialistes, outre son aspect macho et ses diatribes contre les Arabes, reste aussi l'*outsider*, celui qui continue – comme eux – de souffrir des «*élites*», tous ces kib-

boutzim, professeurs, juges et médias ashkénazes... Le deuxième pilier du «*phénomène Nétanyahou*» est constitué par ceux que j'ai appelés «*les hommes en noir*», les ultra-orthodoxes.

Certes, ils ne constituent guère que 5 % à 6 % de la population du pays, mais ils sont entièrement et totalement mobilisés par leurs rabbins au service de leur cause. Ils votent à 100 %, et souvent plus. Or le monde *haredi*, qui a énormément profité de la manne financière du gouvernement Nétanyahou, est totalement derrière lui. *Hassidim* ou non *hassidim*, ultra-orthodoxes ashkénazes ou séfarades, tous sont partisans de l'actuel chef du gouvernement qui a particulièrement cajolé leurs institutions.

Le fait qu'après tous ces désastres (...) autant d'Israéliens continuent à soutenir M. Nétanyahou contre Ehoud Barak, qui est, malgré son manque de charisme, un homme à la biographie extraordinaire, voilà qui est stupéfiant et demande explication

Comme dans le cas de la masse séfarade, les ultra-orthodoxes nourrissent un très profond ressentiment à l'égard de la gauche laïque, dont le Rav Schach, l'un de leurs leaders, a une fois pour toutes qualifié les membres de «*mangeurs de nourritures impures*». Lors des dernières élections, en 1996, les hommes en noir de Mea Shearim et de Bné Brak se sont mobilisés en bloc en faveur de Nétanyahou, et les jeunes des *ye-chivot* (qui ne servent pas dans l'armée) ont été ses principaux agents électoraux le jour du vote. Tout indique (malgré le mécontentement des loubavitch à l'égard de l'accord de Wye et des «*concessions politiques de Nétanyahou*») qu'il en sera de même le 17 mai.

La troisième composante est celle des immigrants de l'ex-URSS, dont tous les sondages montrent qu'ils continueront de voter massivement en faveur du chef du Likoud. Pourquoi ? Plus d'un sociologue israélien s'échine à résoudre cette question... Il y a certainement la haine de tout ce qui se rapproche, de près ou de loin, du socialisme, même si le socialisme d'Ehoud Barak est plutôt discret. Les mots gauche, progressisme, social-démocratie, travail-

lisme, coopératives, pionniers, sont extrêmement impopulaires parmi les nouveaux arrivés. Pour les prochaines élections, Nétanyahou s'est même offert un parti satellite, dirigé par son lieutenant Avigdor Liberman, qui va lui permettre de «*ratisser*» encore plus large parmi les immigrants.

Enfin, les colons nationaux-religieux. Là, il ne s'agit pas du tout d'une population dépolitisée. Au contraire, les habitants juifs des territoires et la population sioniste-religieuse sont sur-politisés, et ils s'identifient, comme toute la droite nationaliste, à l'Etat, à l'armée, à la police, à la société juive. Mais leur attachement aux valeurs libérales est de plus en plus soumis à caution. D'abord parce qu'ils placent la Terre d'Israël au-dessus des idéaux démocratiques : leurs rabbins n'ont-ils pas déclaré qu'aucun soldat religieux ne devait se prêter à l'évacuation de colonies de peuplement, et qu'au cas où un tel ordre serait donné, il fallait désobéir ? Quant au statut des Arabes des territoires, au cas où l'occupation se poursuivrait, les colons ne sont-ils pas tout prêts à accepter que se perpétue leur statut de «*seconde zone*» ? Ne manifestent-ils pas une certaine «*compréhension*» envers les actes de violence commis par des juifs dans les territoires ? Où est la démocratie dans tout cela ? Là encore, le monde sioniste-religieux va se mobiliser entièrement pour Nétanyahou (même si au premier tour de scrutin certains voteront pour le candidat de l'extrême droite Benny Begin)...

Face à cette réalité inquiétante, Ehoud Barak et le mouvement travailliste paraissent bien mous, bien timorés, peut-être trop rassasiés pour se secouer. Certes, la gauche laïque essaie à présent de se ressaisir. La constitution par Ehoud Barak d'une liste électorale comportant des séfarades et des intellectuels religieux a certainement été un pas dans le bon sens. Quel que soit le résultat des élections, il faut que commence à tout prix un processus d'éducation à la démocratie et de reconquête de ces secteurs de population aliénés au libéralisme et à l'humanisme. L'avenir d'Israël dépend de cette reconquête. Peut-être plus encore que du processus de paix.

Ilan Greilsammer est professeur de science politique à l'université Bar-Ilan (Israël).

Qui est le vrai premier ministre au Maroc ?

par *Christine Daure-Serfaty*

MONSIEUR YOUSOUFI, vous êtes le premier ministre du gouvernement marocain. Vous aviez accepté de me recevoir au Maroc. J'avais suivi tous les conseils de votre entourage : arriver à Rabat et non à Casablanca, en semaine et non en week-end, en milieu de journée et non le soir, pour faciliter les choses.

Mais votre ministre de l'intérieur Driss Basri en a pourtant décidé autrement et m'a fait refouler, le mardi 4 mai, par le vol suivant.

Je vais donc vous dire publiquement ce que je vous aurais dit de vive voix. J'ai pour vous le plus grand respect, pour votre parcours beaucoup d'estime ; mais je pense souvent à la phrase de Racine : «*Vous êtes empereur, Seigneur, et vous pleurez...*» et à son écho détourné pour vous : «*Vous êtes premier ministre, Monsieur, et vous ne pouvez rien...*». De ce pouvoir impuissant, notre rendez-vous manqué n'est qu'un épisode mineur. Mais j'ai trois questions graves, et combien symboliques, à vous poser :

– Monsieur le premier ministre, vous avez déclaré plusieurs fois à la radio ou à la télévision – je vous ai entendu moi-même – que mon mari Abraham Serfaty était un marocain, que vous l'aviez toujours connu comme tel et qu'il devait rentrer dans son pays, le Maroc.

Pourquoi donc est-il toujours exilé politiquement marocain en France, alors que vous êtes premier ministre ?

– Monsieur le premier ministre, le Maroc se vante d'être un pays de tolérance, un pays multiculturel. Vous aviez en effet une

AU COURRIER DU « MONDE »

HÉLÈNE CIXOUS ET LE « DIFFÉRENTIALISME »

Nous avons été consternés à la lecture des propos que Geneviève Fraisse a tenus dans le supplément du *Monde* du 22 avril intitulé «*L'avenir des femmes*». Elle y évoque, pour le condamner, le «*différentialisme*» d'Hélène Cixous et de Luce Irigaray, qu'elle associe, selon la logique de la succession de ses énoncés, à un «*communautarisme*» (...)

Le mot «*différentialisme*» lancé sur la place publique par des philosophes grand public n'est pas un concept : c'est un anathème. Et il vise d'abord, comme on le sait, des œuvres qui se donnent justement pour tâche de penser autrement la notion de différence, de la déstabiliser, de la pluraliser, de l'arracher à l'ontologie, bref, de faire exactement le contraire de ce que ce mot prétend dénoncer. De même, il suffit de lire deux lignes du travail d'Hélène Cixous pour savoir que rien n'est plus éloigné de sa pensée et de son écriture que ce dont on l'accuse. (...)

Timothy Bahti (University of Michigan), Anne Berger, Richard Klein, et James Siegel (Cornell University), Mireille Calle-Gruber, (Paris-8*)

DES ARMES POUR SE DÉFENDRE

Aux Etats-Unis, les tueries publiques comme celle de Littleton ne représentent que 0,2 % des homicides. Il n'y a jamais un mot à propos des 2,5 millions de cas annuels ou des armes à feu sont utilisées par des citoyens pour se défendre y compris pour arrêter des horreurs de ce type. (...) Une seule mesure législative a réussi à réduire le nombre de morts et de blessés résultant de ces événements : le droit de porter des armes dissimulées. Dans les Etats qui ont adopté cette mesure, le nombre de tueries publiques a décliné de 84 % entre 1977 et 1995. (...)

Les armes ne sont pas en vente libre aux Etats-Unis. Tout comme en France, l'achat d'armes à feu est limité aux adultes au casier ju-

communauté marocaine juive très nombreuse au moment de l'indépendance. Des centaines de milliers sont partis s'installer en Israël, en France, au Canada ou en Espagne. Ils reviennent parfois, mais en vacances.

Combien vous reste-t-il aujourd'hui – à part les juifs de cour – de sincères militants marocains de confession ou de famille juive, restés par choix dans leur pays ? Une poignée ? Je les compte moi sur les doigts d'une main.

Parmi eux, celui qui a payé sa nationalité du plus de sacrifices, Abraham Serfaty, torturé, emprisonné dix-sept ans, a été expulsé de son propre pays affublé d'une nationalité brésilienne qui a fait rire la terre entière. L'aurait-il eue, d'ailleurs, que cela ne l'empêcherait pas d'être marocain : beaucoup de sujets du roi ont deux nationalités – et pourquoi pas ? –, à commencer par son conseiller le plus connu, André Azoulay, marocain juif et de nationalité française. Mais Abraham Serfaty n'est rien, lui, ni brésilien, ni français, rien que marocain... Pourquoi ne revenez-vous pas sur ce banissement absurde et inique ?

– Monsieur le premier ministre, vous êtes un homme de gauche, membre de l'Internationale socialiste et homme de cœur et de courage. Et, pourtant, je dois vous poser la question : allez-vous laisser Abraham Serfaty mourir en exil avec ses cannes et son fauteuil roulant, et serait-ce là ce que l'histoire retiendrait de l'alternance marocaine et de vous-même ?

Christine Daure-Serfaty est présidente de l'Observatoire international des prisons.

AU COURRIER DU « MONDE »

HÉLÈNE CIXOUS ET LE « DIFFÉRENTIALISME »

Nous avons été consternés à la lecture des propos que Geneviève Fraisse a tenus dans le supplément du *Monde* du 22 avril intitulé «*L'avenir des femmes*». Elle y évoque, pour le condamner, le «*différentialisme*» d'Hélène Cixous et de Luce Irigaray, qu'elle associe, selon la logique de la succession de ses énoncés, à un «*communautarisme*» (...)

Le mot «*différentialisme*» lancé sur la place publique par des philosophes grand public n'est pas un concept : c'est un anathème. Et il vise d'abord, comme on le sait, des œuvres qui se donnent justement pour tâche de penser autrement la notion de différence, de la déstabiliser, de la pluraliser, de l'arracher à l'ontologie, bref, de faire exactement le contraire de ce que ce mot prétend dénoncer. De même, il suffit de lire deux lignes du travail d'Hélène Cixous pour savoir que rien n'est plus éloigné de sa pensée et de son écriture que ce dont on l'accuse. (...)

Le mot «*différentialisme*» lancé sur la place publique par des philosophes grand public n'est pas un concept : c'est un anathème. Et il vise d'abord, comme on le sait, des œuvres qui se donnent justement pour tâche de penser autrement la notion de différence, de la déstabiliser, de la pluraliser, de l'arracher à l'ontologie, bref, de faire exactement le contraire de ce que ce mot prétend dénoncer. De même, il suffit de lire deux lignes du travail d'Hélène Cixous pour savoir que rien n'est plus éloigné de sa pensée et de son écriture que ce dont on l'accuse. (...)

Le mot «*différentialisme*» lancé sur la place publique par des philosophes grand public n'est pas un concept : c'est un anathème. Et il vise d'abord, comme on le sait, des œuvres qui se donnent justement pour tâche de penser autrement la notion de différence, de la déstabiliser, de la pluraliser, de l'arracher à l'ontologie, bref, de faire exactement le contraire de ce que ce mot prétend dénoncer. De même, il suffit de lire deux lignes du travail d'Hélène Cixous pour savoir que rien n'est plus éloigné de sa pensée et de son écriture que ce dont on l'accuse. (...)

Le mot «*différentialisme*» lancé sur la place publique par des philosophes grand public n'est pas un concept : c'est un anathème. Et il vise d'abord, comme on le sait, des œuvres qui se donnent justement pour tâche de penser autrement la notion de différence, de la déstabiliser, de la pluraliser, de l'arracher à l'ontologie, bref, de faire exactement le contraire de ce que ce mot prétend dénoncer. De même, il suffit de lire deux lignes du travail d'Hélène Cixous pour savoir que rien n'est plus éloigné de sa pensée et de son écriture que ce dont on l'accuse. (...)

Le mot «*différentialisme*» lancé sur la place publique par des philosophes grand public n'est pas un concept : c'est un anathème. Et il vise d'abord, comme on le sait, des œuvres qui se donnent justement pour tâche de penser autrement la notion de différence, de la déstabiliser, de la pluraliser, de l'arracher à l'ontologie, bref, de faire exactement le contraire de ce que ce mot prétend dénoncer. De même, il suffit de lire deux lignes du travail d'Hélène Cixous pour savoir que rien n'est plus éloigné de sa pensée et de son écriture que ce dont on l'accuse. (...)

Le mot «*différentialisme*» lancé sur la place publique par des philosophes grand public n'est pas un concept : c'est un anathème. Et il vise d'abord, comme on le sait, des œuvres qui se donnent justement pour tâche de penser autrement la notion de différence, de la déstabiliser, de la pluraliser, de l'arracher à l'ontologie, bref, de faire exactement le contraire de ce que ce mot prétend dénoncer. De même, il suffit de lire deux lignes du travail d'Hélène Cixous pour savoir que rien n'est plus éloigné de sa pensée et de son écriture que ce dont on l'accuse. (...)

Serge Perrin Massy (Essonne)

Les Palestiniens veulent-ils la paix ?

par *Eliahu Ben Elissar*

DIX-HUIT mille neuf cent trente-neuf morts et 79 239 blessés. C'est la sinistre statistique qui aurait pu être évitée, côté israélien, si seulement les Arabes avaient accepté la résolution 181 de l'Assemblée générale de l'ONU, datée du 29 novembre 1947. Six guerres et d'innombrables actes de violence et de terrorisme auraient peut-être pu ne pas avoir lieu.

Or par un dramatique retournement de l'histoire, comme si rien ne s'était passé, comme si les guerres entre Arabes et Israéliens n'avaient pas eu lieu, comme si les Arabes n'avaient pas rejeté la résolution 181, ces derniers en demandent maintenant l'application. Cela aurait pu sembler relever de l'anecdotique, voire du comique, si le chemin choisi par les Arabes n'avait pas coûté autant de morts aux Israéliens et à eux-mêmes.

«*Les Palestiniens n'ont pas manqué une seule occasion de manquer une occasion*», disait Abba Eban, ancien ministre travailliste des affaires étrangères. L'occasion suprême manquée, aux yeux de M. Eban, était le rejet absolu, unanime, sans appel de la résolution 181 qui recommandait – entre autres – le partage de la Palestine, jusque-là sous mandat britannique, et la création de deux Etats, l'un juif et l'autre arabe, liés par une union économique. Les Juifs qui vivaient à l'époque dans le pays, ainsi que l'Organisation sioniste mondiale et d'autres organisations juives ont, dans leur majorité écrasante, accepté cette résolution, alors que la majorité de la population arabe

ainsi que la totalité des pays arabes l'ont repoussée. Les Arabes de Palestine déclenchent la guerre contre les Juifs le lendemain même du vote à l'ONU, le 30 novembre 1947. Lorsque, le 15 mai 1948, la Grande-Bretagne met un terme à son mandat sur la Palestine, les juifs déclarent leur indépendance et créent l'Etat d'Israël alors que les Arabes refusent de déclarer la leur, et les armées régulières de cinq Etats arabes envahissent l'Etat juif nouvellement né, avec pour seul but déclaré : son anéantissement.

C'est ainsi que le conflit arabo-juif devient un conflit total et non pas seulement territorial.

Par un dramatique retournement de l'histoire, comme si rien ne s'était passé, comme si les Arabes n'avaient pas rejeté la résolution 181, ils en demandent maintenant l'application

Aujourd'hui, les Palestiniens, encouragés par certains succès diplomatiques obtenus récemment, sont tentés de faire remplacer les fameuses résolutions du Conseil de

sécurité 242 et 338, qui suivirent les guerres de 1967 et 1973, par une résolution 181 qui précéda toutes les guerres. Un signe inquiétant dans ce sens peut être aperçu dans une récente résolution adoptée, à l'instigation des pays arabes, à Genève, par la Commission des droits de l'homme, omettant complètement une référence aux résolutions 242 et 338 et rappelant, au contraire, la 181.

A ceux qui douteraient de cette nouvelle stratégie, indiquons que le représentant palestinien à l'ONU vient d'adresser une lettre officielle à Kofi Annan, secrétaire général de l'organisation, dans laquelle il se met non seulement, et subitement, à défendre la résolution 181, mais va jusqu'à blâmer Israël de son rejet. Des dirigeants palestiniens de plus en plus nombreux, dont Yasser Arafat, ne cessent de l'invoquer avec une fréquence grandissante. Des personnalités palestiniennes aussi notoires qu'Abou Alaa et Nabil Sha'at basent aujourd'hui toute la logique palestinienne sur la résolution 181.

Déjà, des dirigeants égyptiens (Amru Moussa, ministre des affaires étrangères, et Ossama El Baz, conseiller diplomatique du président Moubarak) se sont prononcés dans le même sens.

L'Union européenne s'étant, curieusement, rangée du côté de cette position, ne pourra pas non plus échapper à sa part de responsabilités dans ce développement dangereux. Elle vient de rappeler à Israël qu'elle soutenait toujours la transformation de Jérusalem en *corpus separatum*, telle que l'avait envisagée la même résolution 181.

Ce qui reviendrait à demander que le mur occidental, dit des Lamentations, la Knesset, la Cour suprême, la résidence du président, tous les édifices ministériels israéliens, y compris celui du premier ministre soient, tout à coup, versés dans une espèce de caisse commune pudiquement appelée *corpus separatum*.

L'on pourrait croire rêver. La triste réalité est que toutes ces voix font frémir les Israéliens et leur font, surtout, de se poser à nouveau la question : «*Les Arabes, dont les Palestiniens, sont-ils vraiment intéressés à aboutir, avec Israël, à la paix ou, n'ayant malgré tout rien appris et rien oublié, n'ont-ils toujours qu'une seule volonté : celle d'arriver au même but, par d'autres moyens ?*»

Le choix auquel font face, aujourd'hui, Israël et les Palestiniens est sans équivoque. Ou l'on essaye de s'entendre pour arriver à un accord, à un contexte de détente, à un *modus vivendi*, ou alors on s'évertue à s'imposer. Les Israéliens ont fait leur choix : faire un effort pour avancer vers la paix.

Quel que soit le prochain premier ministre élu en Israël, quelle que soit la majorité qui se dégagera d'ici quelques jours, Israël poursuivra la politique de Wye River. De plus, il voudra s'engager, au plus vite, dans des négociations, *bona fide*, sur le statut permanent.

La question se pose de savoir, même aujourd'hui, si les Palestiniens, et avec eux le monde arabe, sont prêts, eux, à faire la paix avec Israël.

Eliahu Ben Elissar est ambassadeur d'Israël à Paris.

Surprenante prospérité américaine

Suite de la première page

Croissance durable sans inflation, plein emploi et taux d'intérêt en baisse : telles sont les composantes d'une réussite souvent interprétée comme annonciatrice d'une « nouvelle ère » économique (« *new age* »), assurant un progrès sans fin du niveau de vie pour le plus grand nombre.

La thèse du « *new age* » (voir *Le Monde Economie* du 27 avril) a longtemps été contestée, notamment par les banquiers centraux américains. Mais tout le monde finit par reconnaître qu'on est en présence d'un événement exceptionnel dans l'histoire : de manière comparable aux débuts de l'électricité, la révolution technologique liée à la généralisation de l'ordinateur a transformé en profondeur la société américaine. Elle a permis la création de millions d'emplois dans les services, favorisé des progrès de productivité considérables dans l'industrie et dopé la consommation des ménages. Les investissements dans les nouvelles technologies représentent aujourd'hui 30 % de l'investissement total, contre 8 % en France (selon une étude de la Caisse des dépôts et consignations).

L'étonnante économie américaine ne fait pas que des gagnants. Des pans entiers de la population ne trouvent pas à s'intégrer sur un marché du travail de plus en plus compétitif. Si on a moins de dix-huit ans et qu'on est noir, on a de fortes chances d'être un des nombreux laissés-pour-compte de la prospérité. Un million et demi de jeunes sont en prison, tandis qu'une personne sur cinq parmi les moins de dix-huit ans vit dans la pauvreté, selon un récent article paru dans le *Washington*

Post. Certes, le taux de chômage américain est actuellement de 4,2 % (le plus bas niveau depuis vingt-neuf ans). Mais il y a, derrière les performances des Etats-Unis en matière d'emploi, une réalité sociale particulièrement dure.

L'autre face cachée de la prospérité américaine, c'est qu'elle n'est peut-être pas aussi durable que les partisans du « nouvel âge » le pensent. On perçoit en ce moment les premiers signes d'anxiété chez les observateurs : « *Je trouve que notre situation ressemble à celle du Japon... Sommes-nous vulnérables ? Probablement* », soulignait Paul Krugman sur le plateau télévisé de PBS. « *Mais non*, lui répondait Steve Roach, économiste de la banque Morgan Stanley, *il y a une très grande différence entre le Japon et nous. C'est que l'économie américaine n'a pas cessé depuis plus de dix ans de se restructurer en fonction des exigences du système.* »

UNE « ORGIE DE CRÉDITS »

L'Amérique est-elle menacée par un scénario à la japonaise ? Si tel est le cas, on doit s'attendre à un dégonflement brutal de la « bulle financière » américaine, accumulée sur la base d'anticipations de profits excessivement optimistes à Wall Street. On se rappelle l'euphorie de la Bourse de Tokyo tout au long des années 80 : la fin des illusions provoqua l'éclatement de la bulle financière japonaise en 1991, un événement qui a plongé le Japon dans l'une des pires récessions qu'il ait connues et dont il ne s'est toujours pas relevé.

Le destin de l'Amérique – et par contrecoup le nôtre – dépend tout autant sinon plus de Wall Street que de l'issue de la guerre au Kosovo : « *Une correction boursière sévère est très concevable vu le niveau élevé de la valeur des titres relativement aux résultats financiers actuels et attendus des sociétés* », écrit le FMI. Une telle correction « *freinerait fortement la*

ces colonnes, en janvier 1960, une enquête intitulée « Un département à la mer » faisait déjà ce double et alarmant constat. Ainsi, avant-hier la misère noire, hier l'absence de projet et le retard manifeste au développement, alors que le continent vivait ses « trente glorieuses », ont nourri un même regain de l'identité corse, et finalement la dérive d'une partie de ceux qui se réclament du « nationalisme ».

INEXORABLE DÉRIVE

Et l'on ne dira jamais assez la responsabilité qui fut celle de Jacques Chirac premier ministre, et de sur-tout celle de son ministre de l'intérieur, Michel Poniatowski, lorsque des blindés furent déployés devant la cave viticole d'Aleria, que deux gendarmes mobiles furent tués, pour venir à bout de militants qui se voulaient à l'époque « régionalistes », qui voulaient alerter l'opinion sur le malaise d'une génération et dénoncer un scandale – celui de la chaptalisation des vins – qui devait être plus tard, beaucoup trop tard, sanctionné par la justice.

Depuis 1981, donc, la droite et la gauche ont alterné phases de « tout-répressif » et périodes de négociations. Avec le même insuccès ; aggravé parfois par des maladresses inutiles, comme lorsque Michel Rocard, pendant la grande grève quiisola l'île en 1989, se flatta d'« avoir les Corses à l'usure » ; ou par des attitudes pousse-au-crime dont Michel Charasse s'est fait une spécialité.

Personne en tout cas n'a été en mesure de freiner la lente et inexorable dérive de la société corse, gangrenée par une violence endémique, déboussolée par la perte de ses débouchés, de ses repères et de ses cadres traditionnels. La justice elle-même n'a cessé de traduire ce mal-être général, nourri à la fois par les difficultés objectives du « terrain » corse – où le métier de juge, comme celui de préfet, est dangereux – et par les instructions contradictoires des gouvernements du moment. C'est la plus récente des commissions d'enquête parlementaire qui constatait que, « *conséquence de la focalisation sur la violence nationaliste, le champ a été laissé libre à la délinquance financière* ».

Face à une situation si profondément dégradée, force est de constater que la méthode Bonnet, celle du « gros bâton », n'était pas la bonne. Non qu'une reprise en main n'était pas nécessaire : le premier, et le seul vrai test du crédit de l'Etat dans l'île était, et reste, de retrouver et de déférer devant la justice les assassins du préfet Erignac. Comme il reste nécessaire de démanteler les réseaux politico-mafieux qui aspirent à la maîtrise du territoire ; quand celle-ci ne leur est pas déjà acquise. Mais pour surmonter le scepticisme spontané d'une île qui a pris l'habitude de ces alternances particulières entre laxisme et répression, il eût fallu éviter de donner l'impression à toute une communauté qu'elle devait expier une sorte de culpabilité

demande » aux Etats-Unis, ajoute le Fonds. Or les dépenses de consommation avoisinent 65 % du PIB américain et représentent donc le plus gros cylindre du moteur économique aux Etats-Unis.

La perspective d'un krach boursier est particulièrement inquiétante pour nous tous, sachant que la croissance de l'économie mondiale est largement tirée vers le haut par la locomotive américaine. En cas de recul brutal de la demande intérieure américaine, on devrait s'attendre à de forts dérèglements de l'économie mondiale. « *La prochaine crise financière sera beaucoup plus grave [que les crises asiatiques et russe], car ce sera la crise du dollar et de l'ensemble du système monétaire international* », soulignait récemment Patrick Artus, de la Caisse des dépôts et consignations.

L'économie américaine est fragile. Assise sur des montages d'endettement à l'égard du monde extérieur et sur une « *orgie de crédits* » (selon le mot de Pascal Blanqué, économiste à Paribas), la prospérité américaine peut fort bien s'effondrer : il suffit qu'un jour les prêteurs du monde entier refusent de continuer à lui fournir des capitaux à l'aveuglette, selon un scénario déjà observé en Thaïlande, en Indonésie, en Corée du Sud, etc. Dans ce cas, l'inquiétant scénario d'une chute du dollar, très dommageable aux industries européennes, est tout à fait envisageable.

Quoi qu'il arrive, la balle est aujourd'hui dans le camp des Européens. C'est ce que souligne le FMI : « *Si l'économie américaine devait ralentir de manière significative, ce qui semble probable et souhaitable (...), l'Union européenne pourrait être la seule région du monde capable de limiter chez elle les conséquences d'un environnement extérieur adverse et d'aider le reste du monde à éviter une aggravation de la crise.* »

Lucas Delattre

collective, que son mode de vie, ses particularismes étaient la cause du mal, qu'en chaque Corse, chaque gendarme ou policier devait soupçonner un criminel potentiel – c'est cela, l'atmosphère qui a été créée dans l'île.

Sans revenir sur le comble de cette logique aveugle que fut la création d'un « canal GPS », pour faire pièce au « Canal historique », l'Etat doit aujourd'hui s'interroger sur sa mission. Elle est, pour l'essentiel, pédagogique : aimer et faire aimer la loi. Et pour cela considérer les Corses comme des Français comme les autres. Or toute la logique qui s'est déployée en Corse depuis un an tend à l'inverse : on se sert de l'exception, voire des services spéciaux, pour justifier une norme, une normalisation que l'on contredit aussitôt par ses actes. Faire aimer la loi, quand l'Etat ou son représentant paraissait n'aimer que l'exercice de l'autorité. Faire aimer et faire respecter la loi, c'est aussi permettre à une génération, lasse dans sa plus grande partie de l'illegalité, d'abandonner celle-ci pour lui préférer le jeu démocratique.

NOUVELLE CHANCE ?

Il n'y a donc pas d'autre moyen de sortir de l'impasse que de faire confiance aux Corses, à ce peuple corse qui n'a, pour l'essentiel, nullement l'intention de se séparer de la communauté nationale : car même le discours séparatiste reste un discours analogique. Jouer le jeu de l'autonomie actuelle, qui est large, et peut-être initier une vaste concertation, sur le modèle de ce qui a prévalu en Nouvelle-Calédonie, qui permette de jeter les bases d'une plate-forme minimale, politique, économique, sociale et culturelle, qui donne le sentiment d'un nouveau départ. Pourquoi ne pas se saisir de ce second traumatisme, qui est en quelque sorte l'envers du premier, pour en faire l'occasion d'une nouvelle chance ? Après tout, les nationalistes cherchent toujours une sortie honorable, et la droite, largement dominante dans l'île, et son leader José Rossi, ont toujours rêvé d'une Corse autonome et réconciliée.

Faire confiance au peuple corse suppose, il est vrai, en retour, que celui-ci respecte le ciment de la collectivité nationale qu'est le droit du sol. Et que ses représentants les plus radicaux abandonnent le discours et les comportements d'exclusion, de xénophobie, à l'endroit de ceux qui, maghrébins ou continentaux, n'ont jamais que le tort d'enrichir la société corse. Ce petit peuple fut un temps – très bref – porteur d'un nationalisme cosmopolite, il fut trop brièvement conscient qu'il était lui-même une mosaïque : c'est ce fil-là, cher à Jean-Jacques Rousseau, qu'il lui faut retrouver où, pour suivre Culioli, l'homme est « *un merveilleux hologramme qui contient à la fois soi-même et tous les autres, la différence et le similaire* ».

Qui mieux que la République pourrait l'y aider ?

J.-M. C.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'OMC, un échec européen

LE monde a besoin de règles du jeu et, sinon d'un « *gouvernement mondial* », en tout cas d'institutions chargées d'assurer le respect de ces règles. Face à la mondialisation de l'économie, c'est le credo du gouvernement français. Partout, il explique que, pour que la libéralisation (celle des échanges, celle des changes ou celle des télécommunications) ne conduise pas à l'anarchie, elle doit être accompagnée d'une régulation renouvelée à l'échelle de la planète. Dans ces conditions, on ne peut que s'étonner de l'absence de la France et, au-delà, de l'Europe dans la grave crise que traverse l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à l'occasion de la nomination de son nouveau directeur général.

Créée en 1995 à l'issue du « cycle de l'Uruguay » pour succéder au GATT (l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1944), l'OMC affiche, après quatre années d'existence, un bilan plus qu'honorable. Sous la direction de l'Italien Renato Ruggiero, l'organisation, forte de 134 pays membres, s'est imposée comme une police efficace des échanges mondiaux – grâce notamment à une formule originale de règlement des conflits. Malgré les crises monétaires et les contentieux politiques, elle a contribué à la poursuite du mouvement d'ouverture des marchés, dans le domaine des services et de la propriété intellectuelle en particulier. La longue liste des pays candidats à l'OMC (la Russie et la Chine en particulier) est, d'une certaine manière, un hommage qui lui est rendu.

Mais, aujourd'hui, l'OMC est en

crise. Conséquence de sa réussite, l'organisation fait l'objet d'une violente lutte d'influence. Après six mois de dures tractations, le procureur de nomination du nouveau directeur général, le successeur de M. Ruggiero (parti, comme prévu, le 30 avril, à la fin de son mandat), est totalement bloqué. Entre les deux candidats encore en lice, le Thaïlandais Supachai Panitchpakdi, soutenu par les Asiatiques, et le Néo-Zélandais Mike Moore, l'homme des Américains, les pays membres ne parviennent pas à se mettre d'accord. Ainsi, alors que les pressions protectionnistes menacent dans le monde, que les conflits commerciaux entre pays membres se multiplient (dans l'aéronautique, l'agriculture, etc.) et qu'un nouveau cycle de négociations commerciales doit être engagé à l'occasion du sommet ministériel de novembre à Seattle (Etats-Unis), l'OMC n'a pas de tête, ses membres se déchirent.

L'Europe a, dans cette affaire, une lourde responsabilité. Ayant accepté que, pour la première fois, la police des échanges soit dirigée par un non-Européen – ce que nul ne peut contester –, elle a, dans le même temps, semble-t-il, complètement abandonné la partie – ce qui est dommageable pour tous. Divisée, l'Europe a ainsi laissé le champ libre à une diplomatie économique américaine particulièrement agressive... et efficace. Première puissance commerciale du monde, l'Europe a pourtant son mot à dire. Elle aurait pu être – elle aurait dû être – l'indispensable intermédiaire entre l'Asie et les Etats-Unis, entre les pays riches et les pays pauvres. Qu'attend-elle pour se ressaisir ?

<p>Le Monde est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p> <p>Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet Directeur artistique : Dominique Roynette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment</p> <p>Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Editoriaux et analyses</i>) ; Laurent Greilsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jarreau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ; Jacques Buob (<i>Aujourd'hui</i>) ; Josyane Savigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p> <p>Médiateur : Robert Solé</p> <p>Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre</p> <p>Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président</p> <p>Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)</p> <p><i>Le Monde</i> est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.</p>

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les nouvelles écuries de course

LE PLAISIR de prendre part aux grandes compétitions hippiques est toujours l'apanage des privilégiés de la fortune ; il ne peut être donné qu'aux riches de tenter de faire triompher leurs couleurs sur les hippodromes en renom. Mais le vieux Parisien, s'il se rend aux courses, s'afflige de ne plus guère trouver sur le programme du jour les noms des grands propriétaires d'écuries qui jadis, de père en fils, s'en transmettaient les couleurs. Qu'il en a disparu de ces écuries depuis une cinquantaine d'années !

Mais aussi que de bouleversements dans la structure sociale ! Bien rares sont désormais les hommes qui peuvent se flatter de vivre sur le même pied qu'autrefois avec la seule fortune acquise par l'héritage. A l'aristocratie de naissance se substitue de plus en plus une aristocratie de métier. L'hip-

pisme d'ailleurs n'y perd rien, matériellement parlant du moins. Si les écuries célèbres d'autrefois ont disparu, il s'en crée de nouvelles. Les deux sociétés mères reçoivent chaque année en moyenne plus de deux cents demandes de couleurs.

L'avenir du sport hippique français est assuré. Sport noble, il a seulement changé de mains, ou plutôt il s'est répandu en dehors de ce qu'on appelait naguère la haute société, celle qui faisait de l'élevage, des courses et des grandes chasses son passe-temps favori. Du négoce, qui fut longtemps considéré comme une condition de vie inférieure, la société moderne fait au contraire son marabout ; sa conception de la noblesse se fonde sur la réussite, devant quoi les foules s'inclinent.

R. R.

(6 mai 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 6 MAI 1999

SCIENCES DE LA VIE Annoncé le 1^{er} décembre 1998, le projet de fusion entre le groupe allemand Hoechst et le français Rhône-Poulenc, qui donnerait naissance au deuxième

groupe mondial des sciences de la vie, se révèle plus compliqué que prévu. ● RÉUNI mardi 4 mai, le conseil de surveillance de Hoechst a reporté l'adoption définitive de l'opération.

Un nouveau conseil devra se tenir avant le 11 mai. ● LES RÉTICENCES de la Koweït Petroleum Corporation, qui détient près de 25 % du capital de Hoechst, sont au cœur de ces diffi-

cultés. On ignore encore si cet investisseur du Golfe soutiendra la fusion. ● LES ACTIONNAIRES, petits et gros, ont exprimé leurs doutes lors de leur assemblée générale, mardi.

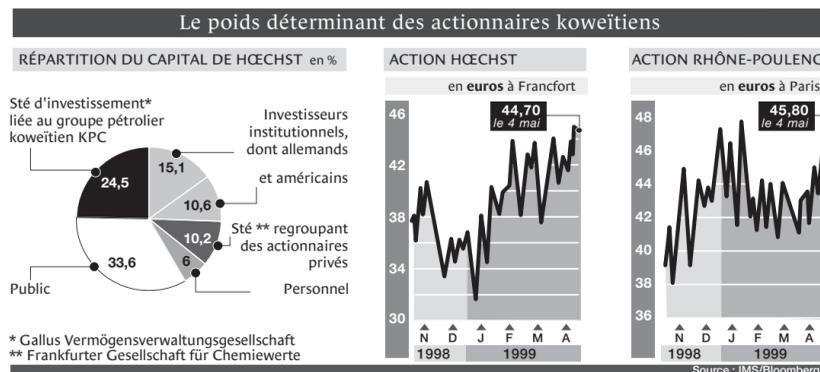
● L'ABANDON éventuel du projet n'est plus exclu. Le président du directeur de Hoechst, Jürgen Dormann, a reconnu mardi l'existence d'un risque d'échec.

Hoechst se donne un dernier délai pour approuver sa fusion avec Rhône-Poulenc

Les deux groupes se sont fixé jusqu'au mardi 11 mai pour poursuivre ou abandonner leur projet de rapprochement. L'adhésion des Koweïtiens, principaux actionnaires, est indispensable pour créer Aventis, le numéro deux mondial de la santé

APRÈS avoir connu une soudaine accélération en mars, le projet de fusion des activités sciences de la vie du groupe allemand Hoechst et du français Rhône-Poulenc aborde une passe très délicate et décisive. Les deux partenaires se sont fixé comme date ultime le 11 mai pour finaliser ou non ce rapprochement. Ce jour-là, un conseil d'administration de Rhône-Poulenc se réunira « afin d'examiner le projet de fusion des activités de Rhône-Poulenc et Hoechst au sein d'Aventis ». Il devrait se prononcer sur les propositions et le montage prévu pour réaliser la fusion. De son côté, Hoechst a fait savoir que son conseil de surveillance « soutient le projet et prendra une décision finale sur les principaux aspects » dans le même délai. Le conseil a donné mandat au président du di-

rectoire, Jürgen Dormann, pour qu'il continue de négocier avec son homologue français, Jean-René Fourtou. Une décision pourrait être prise avant le week-end. Les préparatifs de ce rapprochement franco-allemand visant à créer Aventis, qui serait le deuxième groupe mondial de santé humaine, végétale et animale derrière le suisse Novartis, ont pris du retard en raison des difficultés rencontrées au fil des discussions. La fusion s'annonce plus compliquée que lors de son annonce, le 1^{er} décembre 1998. Pour faire aboutir leur projet, les deux parties doivent avant tout vaincre les réticences des Koweïtiens, principaux actionnaires de Hoechst, qui souhaitent obtenir une meilleure valorisation de leur participation et ne pas subir une imposition trop importante sur



leur plus-value. Avec près de 25 % du capital du groupe allemand, la Koweït est en mesure de bloquer toute l'opération, car celle-ci doit être approuvée par 75 % des actionnaires présents en assemblée. Cet obstacle aurait pu être atténué, voire évité, si les responsables allemands avaient associé leur actionnaire minoritaire au projet dès le départ. Or, les Koweïtiens ont appris le projet de fusion en même temps que tous les autres actionnaires. Leur désagrément a été d'autant plus vif qu'ils se sont rendu compte que le montage prévu leur était fiscalement très défavorable. D'où leur hostilité à la fusion (*Le Monde* du 9 février). Simultanément, les gestionnaires de fonds de pension se sont montrés réticents devant un rapprochement en deux étapes, étalé

sur trois ans, et commençant par la santé dès le mois de juillet. Ils jugeaient ce délai trop long. En catastrophe, au mois de mars, les deux groupes ont dû revoir leur copie. Si les grandes lignes du projet ont été maintenues – siège d'Aventis à Strasbourg, répartition des rôles entre les différents sites français et allemand, constitution des futures équipes –, l'accélération du projet a été décidée. La fusion complète est désormais prévue pour la fin de l'année 1999, soit deux ans avant l'échéance fixée à l'origine. Dans cette perspective, les deux groupes apportent leur chimie, Rhodia pour Rhône-Poulenc et une grande partie de celle de Hoechst, sauf Celanese qui devrait

quitter le groupe. Cette nouvelle répartition remet en cause l'un des principes fondamentaux de la fusion annoncée au mois de décembre : un mariage d'égal à égal. Le montage initial se limitait strictement aux sciences de la vie et permettait de valoriser à parité les deux groupes. C'était justement pour éviter ces problèmes de taille – le groupe Hoechst avec sa chimie étant plus important que Rhône-Poulenc –, que la fusion avait été prévue en deux étapes. L'apport d'une grande partie de la chimie allemande déséquilibre totalement le rapport entre les deux groupes, donnant une part prépondérante – plus de 60 % – à Hoechst, au détriment de Rhône-Poulenc ; mais cette revalorisation répondrait à l'une des exigences des Koweïtiens.

A l'inverse, la position française consisterait à rééquilibrer le rapport de forces, ramenant les valeurs le plus près possible des 50-50. Parmi les arguments avancés, Rhône-Poulenc estime que ses nouveaux médicaments ont un potentiel très prometteur, même plus encourageant que prévu, ce que n'aurait pas son partenaire. De plus, en ce qui concerne la chimie, le groupe français a déjà procédé à sa restructuration, ce que n'a pas fait la firme allemande. Sans compter les incertitudes entraînées par certaines actions en justice visant les firmes germaniques pendant la guerre. De part et d'autre, les deux groupes veulent encore se montrer optimistes, espérant aboutir à un accord. Les tractations s'annoncent serrées et ne doivent pas durer trop longtemps, sous peine d'inquiéter les marchés financiers et les salariés. Le rapprochement des équipes, qui a débuté en début d'année dans la santé, s'est fait plus rapidement que prévu. Mais les échéances ont été décalées : la fusion, initialement programmée à l'été, ne se concrétisera pas – si elle a lieu – avant la fin de l'année. Les ardeurs des équipes ont dû être tempérées. De part et d'autre du Rhin, des signaux ont été envoyés vers les dirigeants-clés pour les préparer à un éventuel abandon du projet. Rien cependant n'est encore décidé, les discussions peuvent très bien aboutir dans l'urgence.

Dominique Gallois

Les salariés français inquiets pour l'emploi

Venus de plusieurs sites à l'appel des syndicats CFDT, CGT, FO et SUD pour Rhône-Poulenc-Rorer, et d'une intersyndicale CFDT-CGT-CGC-FO pour Hoechst-Marion-Roussel (HMR), un millier de salariés, selon les organisateurs – moitié moins selon la préfecture de police – ont manifesté, mardi 4 mai à Paris, près de l'Hôtel Matignon. Les manifestants protestaient contre l'accélération de la fusion des branches pharmacie du groupe français Rhône-Poulenc et de l'allemand Hoechst dans le but de créer Aventis. Une délégation a été reçue par deux conseillers de Lionel Jospin. Selon les syndicats, « les collaborateurs du premier ministre ont indiqué que si [M. Jospin] n'était pas en mesure de s'opposer à la fusion, il avait son mot à dire en terme d'emploi, de santé publique et de recherche ». L'intersyndicale de HMR redoute 11 000 suppressions d'emplois dans le monde, dont 3 000 en France, avec des fermetures de sites parmi lesquels pourrait figurer celui de Romainville (Seine-Saint-Denis), qui compte 2 000 salariés.

« Aventis, comme aventure ? »

FRANCFORT
de notre correspondant
Mardi 4 mai, à partir de 10 heures, Hoechst a tenu son assemblée générale ordinaire, dans

RÉCIT
Les actionnaires d'Hoechst restent dubitatifs sur le choix du partenaire français

le centre des congrès de la Jahrhunderthalle, à quelques pas de son siège historique. Officiellement, le rapprochement avec Rhône-Poulenc ne figurait pas à l'ordre du jour de ce rendez-vous très attendu, mais il a dominé les débats. Les actionnaires étaient venus en masse – 60 % de présence – et ne se sont pas gênés pour donner leur avis sur un projet qui ne semble susciter chez eux aucune réaction d'enthousiasme. Alors que les critiques plus ou moins appuyées se multipliaient, Jürgen Dormann, le président du directoire, a estimé pour la première fois que le projet comportait « toujours le danger d'un échec ». « Rien n'est certain à 100 % dans la vie, le risque ne peut être exclu, pas seulement à cause de nos actionnaires mais aussi en lien avec les partenaires français », a indiqué M. Dormann, qui était apparu plus sûr de son coup lors de la conférence annuelle du groupe, à la mi-mars. « Le projet n'échouera pas », avait-il alors jugé. Aujourd'hui, le président du directoire considère que la fusion a « de grandes chances de succès ».

« BESOIN D'ÉCLAIRCISSEMENTS »
Tout au long de l'assemblée générale, les actionnaires se sont succédé au micro, mais le représentant du plus important d'entre eux, la Koweït Petroleum Corporation (KPC), qui pose ses conditions depuis l'annonce du rapprochement, restait on ne peut plus discret avant de s'éclipser. A l'applaudissement, les propos exprimant le plus de réticence au projet de fusion l'ont largement emporté sur les explications des membres du directoire, qui ne voulaient pas en dire

trop avant le conseil de surveillance prévu dans la soirée. Reinhold Keitel, la porte-parole de l'Association de protection des petits actionnaires, s'est ainsi déclarée « plutôt sceptique » sur le choix de Rhône-Poulenc, demandant s'il s'agissait bien du « partenaire idéal ». « Aventis, comme aventure ? », s'est-elle interrogée devant une salle apparemment acquiescente à sa cause, avant de s'inquiéter des rebondissements du projet et de pointer « une série de besoins d'éclaircissements », en particulier sur le poids accordé aux actionnaires koweïtiens. Le représentant d'une autre association d'actionnaires a également fait part de ses « doutes », avant de réclamer des précisions sur le choix de Strasbourg comme siège de la future société anonyme de droit français dans laquelle Hoechst et Rhône-Poulenc prévoient à terme de se fondre. Cet avocat a jugé qu'il était encore « trop tôt pour dire si la fusion allait être profitable aux actionnaires ». De nombreuses voix se sont élevées pour mettre en cause la politique de communication et le « silence radio » des promoteurs de ce qui serait, en cas de succès, la plus grande alliance industrielle franco-germanique. Beaucoup ont craint la disparition du nom Hoechst, et la perte d'identité dont pourraient souffrir les salariés. Alors qu'il avait surtout cherché ces derniers temps à convaincre les Koweïtiens, Jürgen Dormann s'est employé à rassurer les petits porteurs, car il aura besoin de 75 % de votes favorables des actionnaires

présents lors de l'assemblée générale extraordinaire pour entériner la fusion. Selon lui, Rhône-Poulenc constitue « un bon et solide partenaire » pour un accord entre égaux. **APPEL À LA MODESTIE**
Si le groupe de Francfort avait cherché à s'allier avec un « candidat idéal », à savoir les américains Merck ou Eli Lilly, il n'aurait pu disposer d'une participation importante, a-t-il fait valoir. Un tel allié aurait pu revendiquer une part d'au moins 80 % dans l'ensemble ainsi créé, n'accordant qu'une place de second plan à Hoechst. Rappelant la qualité des médicaments de Rhône-Poulenc et sa position de leader dans les vaccins et la santé animale, M. Dormann a appelé ses actionnaires à plus de modestie. « Nous ne devons pas avoir l'arrogance de considérer cette entreprise française comme un partenaire junior » dans la fusion, leur a-t-il lancé. Pour Jürgen Dormann, qui deviendrait président du directoire de la future société, le calendrier doit désormais être respecté : alors que le projet devrait être dévoilé dans les prochaines semaines, l'assemblée générale extraordinaire de Hoechst, qui promet d'ores et déjà d'être animée, devrait se réunir en juin ou en juillet pour l'entériner. La création d'Aventis est toujours annoncée pour la fin de l'année. A condition que les deux partenaires se mettent d'accord dans les prochains jours.

Philippe Ricard

CAHIERS DU CINÉMA

CAHIERS DU CINÉMA

TAIPEI
HONG-KONG
SHANGHAI
PÉKIN

Made in China

NUMÉRO HORS-SÉRIE

NUMÉRO HORS-SÉRIE
MADE IN CHINA

40F - Chez votre marchand de journaux

SAAB Rive Gauche

INTERNATIONAL AND DIPLOMAT SALES
PROGRAMME FACTORY DIPLOMATIC PRICES
CONDITIONS PRIVILEGIÉES AUX DIPLOMATES
ET FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX

Service commercial ouvert du lundi au samedi

76 bis, av. de Suffren 75015 PARIS - 0 803 00 75 15

SAAB ou le Plaisir de conduire

Coca-Cola est toujours prêt à payer le prix fort pour racheter Orangina à Pernod-Ricard

La firme américaine propose 4,7 milliards de francs au groupe français de spiritueux

Dix-huit mois après sa première offre, Coca-Cola a fait une nouvelle proposition à Pernod-Ricard pour acheter Orangina. Pour obtenir, cette fois,

est à peine inférieur à sa première offre : 4,7 milliards de francs (près de 720 millions d'euros), contre 5 milliards initialement. Coca-Cola se propose toujours de racheter la totalité d'Orangina mais d'en confier aussitôt « la distribution dans la totalité du secteur hors domicile à un partenaire indépendant pendant dix ans ». Le « hors domicile », qui recouvre l'ensemble des lieux publics de consommation de boissons (cafés, hôtels, restaurants, mais aussi cinémas, stades, salles de concert...), représente environ 20 % du chiffre d'affaires d'Orangina.

Pernod-Ricard a aussitôt fait savoir qu'il était candidat à ce rôle de « partenaire indépendant », via son autre filiale de boissons sans alcool, Pampryl. Patrick Ricard a précisé que son groupe serait prêt à « nouer ou renouveler d'autres accords de distribution dans ce secteur ». Un appel du pied à Pepsi-Cola, pour lui signifier qu'il pourra, s'il le souhaite, rester distribué dans le « hors domicile » en France par Orangina, malgré le rachat par Coca. Un signal aussi en direction de Bercy, qui avait rejeté la première offre en raison de

l'aval de Bercy, le groupe américain a prévu de confier la distribution du secteur « hors domicile » (restauration, cinémas, stades...) à un parte-

naire indépendant pendant dix ans. Malgré cette concession importante, Coca offre encore 4,7 milliards de francs (contre 5 milliards auparavant).

Reste à connaître la réaction des intéressés. Pepsi-Cola attend de connaître tous les détails de la nouvelle offre de Coca-Cola pour prendre position. Il est probable que l'autre géant du soft drink va à nouveau actionner ses lobbyistes pour essayer d'influencer Bercy afin qu'il refuse cette nouvelle mouture de l'achat d'Orangina.

ENJEU SOCIAL

D'ores et déjà, une interrogation se fait jour sur le prix toujours élevé proposé par Coca-Cola – qui représente trois fois le chiffre d'affaires d'Orangina. Pepsi avait bâti son argumentation sur le fait que les 5 milliards de francs initialement offerts comprenaient une sorte de « prime de monopole » offerte par Coca-Cola pour la quasi-éviction de Pepsi du marché français. Robert Baskin, le porte-parole de Coca-Cola à Atlanta, joint par *Le Monde*, rappelle que « *c'est le potentiel international d'Orangina qui justifie le prix de 4,7 milliards de francs. Nous voulons faire d'Orangina notre cin-*

quième marque mondiale », derrière Coca-Cola, Minute Maid, Sprite et Fanta.

« Tout le monde sait que le marché du « hors domicile » est étroitement lié au marché de la consommation privée, qu'il influence », souligne Charles Bouaziz, le PDG de PepsiCo France. Peut-être, mais la marge de manœuvre du gouvernement s'est rétrécie, puisqu'il est désormais lié par sa première décision, qui a fixé, après consultation du Conseil de la concurrence, avec une relative précision les contours de ce qui serait acceptable en matière de respect de la concurrence. Quant à Orangina, incertain sur son sort depuis dix-huit mois, il va désormais se voir scindé en deux. Erick Segré, le porte-parole de l'intersyndicale, s'inquiète de ce qu'une partie des salariés, ceux qui travaillent sur le marché du « hors domicile », va devoir rejoindre la structure indépendante à créer, tandis que l'autre passera sous la coupe de Coca. Gageons que Bercy sera très attentif aux propositions sociales qui seront faites par Coca-Cola et Pernod-Ricard.

Pascal Galinier

Nouvelle étape vers la création d'une grande Bourse européenne

APRÈS SIX MOIS de discussions, les négociations vont enfin pouvoir commencer pour l'édification d'une plate-forme boursière paneuropéenne. Mardi 4 mai, les représentants des huit principales Bourses européennes (Londres, Francfort, Paris, Zurich, Amsterdam, Madrid, Milan et Bruxelles) ont signé à Madrid un protocole d'accord pour mettre sur pied une grande Bourse qui cotera plus de trois cents des plus grandes valeurs. Ce texte confirme l'objectif à long terme fixé le 27 novembre 1998, lorsque les représentants des différents marchés européens s'étaient mis pour la première fois autour d'une table après l'annonce surprise de l'accord entre la Bourse de Londres et celle de Francfort.

Certains observateurs remarquent que l'alliance boursière entre les Anglais et les Allemands, qui n'arrivait pas à se concrétiser, aura peut-être plus de chances à se mettre en place à huit. « *On met fin au choc frontal auquel on assistait lors des groupes de travail entre représentants de la Bourse de Londres et de Francfort* », estime un proche du dossier. Paris, qui paraissait dans une position bien inconfortable il y a quelques mois, va pouvoir sinon jouer un rôle d'arbitre, du moins défendre son point de vue dans les discussions à venir. Marc Viénot,

président de l'association de promotion de la place française Paris Europlace, qui a œuvré pour rapprocher des positions jusqu'à récemment inconciliables, se félicite de l'accord intervenu. Toutefois, une fusion complète des Bourses européennes prendra encore du temps.

Les contours de la future plate-forme européenne dessinés dans l'accord signé restent encore bien flous. La clé de répartition du capital de la future société qui gèrera la plate-forme boursière n'est toujours pas fixée. Les huit devront choisir entre un calcul en fonction de la capitalisation boursière de chacune des places et fonction du volume des transactions, ou encore une combinaison des deux.

« UN PROCESSUS COMPLEXE »

Un choix qui n'est pas anodin. La Bourse de Londres est de loin en Europe le premier marché pour sa capitalisation en Europe mais elle est talonnée par Paris et Francfort si on prend pour référence le volume d'actions traité mensuellement. C'est un « *processus long et complexe* », pour reprendre les termes d'un dirigeant boursier européen. D'autant que les décisions du conseil de l'alliance qui réunira les présidents ou les directeurs généraux des huit

Les actionnaires de la BNP apporitent leur soutien massif à Michel Pébereau

La possibilité d'émettre de nouveaux titres a été entérinée par l'assemblée générale

LE PDG DE LA BNP, Michel Pébereau, avait choisi un haut lieu de la mode parisienne pour réunir, mardi 4 mai, l'assemblée générale des actionnaires de la banque : le Carrousel du Louvre. A défaut de voir défilier Claudia Schiffer, les actionnaires ont eu droit à l'exposé d'un Michel Pébereau plutôt attendu. Le discours du PDG avait déjà été rodé quelques semaines auparavant devant les analystes, devant la presse et devant les cadres de la BNP. Les actionnaires présents lors de l'assemblée, et notamment les actionnaires individuels, découvraient cependant pour la première fois le projet « SBP », présenté par M. Pébereau. Face à son argumentaire, l'auditoire était plutôt calme, fort différent de certaines assemblées générales où les actionnaires ne s'interdisent pas d'attaquer le président de façon virulente.

Pour Michel Pébereau, l'exercice était néanmoins délicat. Si les actionnaires de la BNP n'ont pas à décider, contrairement à ceux de la Société générale ou de Paribas, s'ils apportent leurs titres ou non à l'offre, le président se devait de les convaincre du bien-fondé de sa stratégie. D'une part, les actionnaires devaient voter, lors de cette assemblée, l'augmentation de capital indispensable à la BNP pour poursuivre son projet de mariage ; mais d'autre part, et surtout, de nombreux actionnaires présents possèdent également des actions de la Société générale et de Pari-

bas. « *Je viens écouter les arguments de la BNP et ensuite j'irai entendre ceux de Paribas car je détiens des titres des deux sociétés* », indiquait un petit porteur. Mais cet actionnaire individuel devra attendre encore un peu pour entendre de vive voix les arguments d'André Lévy-Lang, le président du directoire de Paribas : l'assemblée générale de Paribas,

Paribas ne peut faire jouer son pacte secret avec Axa

La Commission des opérations de Bourse (COB) a fait savoir, mardi 4 mai, que Paribas ne pouvait se prévaloir de ses accords passés avec Axa sur le maintien de leurs participations réciproques dans la mesure où elle les a rendus publics trop tard. « En ne procédant pas à la publication des pactes dès le lancement de l'OPE de la Société générale sur Paribas, fut-elle amicale, ou à tout le moins dès le lancement des offres non sollicitées de la BNP tant la Société générale que Paribas ont renoncé à se prévaloir du contenu de ces accords durant toute la durée des offres en cours », estime la COB.

Cette analyse s'applique également aux accords liant la Société générale à Pernod Ricard, d'une part, et Peugeot, d'autre part. La COB indique que « la mise en œuvre de ces pactes pourrait être qualifiée de manœuvres portant atteinte au bon déroulement des offres publiques », tout en ajoutant qu'il n'entre pas dans sa mission de se prononcer sur la « validité et la portée juridique de tels accords ».

tout comme celle de la Société générale, a été reportée.

Mardi soir, M. Pébereau s'est at-telé à convaincre ses actionnaires que le projet « SBP », chiffres à l'appui, n'était pas celui d'un seul homme (« *C'est un projet du management et non du président* »), n'était pas destiné à former une méga-banque mais « une banque

capable de jouer en première division » face à la concurrence, et profitable pour les actionnaires... Autant de réponses aux critiques formulées depuis que l'offre a été lancée le 9 mars. Face aux inquiétudes manifestées par les petits porteurs sur la conservation des emplois au sein du nouvel ensemble, le PDG de la BNP est néanmoins sorti de sa réserve. « *Si*

est conquis, applaudissant avec ferveur.

Pour autant, les actionnaires de la BNP gardent la tête froide. Ils ont bien conscience de la difficulté du mariage des trois établissements. Le conseil d'administration de la Société générale et le conseil de surveillance de Paribas ont rejeté l'offre de la BNP le 6 avril, qualifiant l'opération d'hostile. « *Le rapprochement se fera dans un contexte amical, a réaffirmé M. Pébereau. Dès lors que les actionnaires répondront à l'offre, on se trouvera dans une situation où les équipes de direction des trois banques, employées des actionnaires, auront à mettre en œuvre cette décision. Si le rapprochement ne se fait pas avant la réalisation des offres, il se fera après.* »

Confiant, M. Pébereau pouvait l'être, du moins devant ses propres actionnaires. Au terme de plus de quatre heures d'assemblée, les détenteurs de titres ont entériné à plus de 90 % la quasi-totalité des résolutions proposées. Surtout, ils ont apporté un soutien indispensable au projet « SBP » en donnant notamment leur accord à la possibilité d'émettre de nouvelles actions, au maximum 600 millions de titres. Un aval que M. Pébereau se devait d'obtenir, puisque c'est grâce à ces actions nouvelles que la BNP aura les moyens, le moment venu, de financer sa double opération.

Cécile Prud'homme

La grève a déjà coûté 200 millions de francs à la SNCF

La direction reçoit la CGT, la CFDT et la FGAAC

LA GRÈVE contre le projet d'accord sur les 35 heures, lancée mardi 27 avril par la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC), relayée mardi 4 mai par SUD-Rail, se poursuivait mais marquait le pas mercredi en dépit de l'appel à la grève de FO. Environ 22 % des agents de conduite ont fait grève, soit une participation en baisse par rapport au week-end. Chez les non-roulants, l'appel lancé par SUD-Rail aurait été suivi par 1,3 % des agents.

● **Le président de la SNCF**, Louis Gallois, devait recevoir, mercredi 5 mai, trois organisations syndicales : la CGT, la CFDT et la FGAAC. Ces rencontres bilatérales doivent permettre de « lever des incertitudes et de répondre aux inquiétudes ». M. Gallois a rappelé être ouvert à la discussion s'il y avait « des points qui nécessitaient quelques précisions, voire des amendements ne remettant pas en cause l'équilibre de l'accord ». Il a indiqué, sur Europe 1, que la grève avait déjà coûté 200 millions de francs. Sur 2 000 trains de fret, 1 100 sont bloqués.

● **La CFDT**, deuxième syndicat dans l'entreprise, a annoncé, mardi, qu'elle donnait une « ultime chance » à la direction, avant de décider si elle lance, à son tour, un préavis de grève. Elle souhaite que l'entreprise confirme qu'il y aura 25 000 recrutements (alors que le projet prévoit entre 23 500 et 25 000 embauches), que la pénibilité de certains métiers soit davantage prise en compte, que l'hémorragie des emplois soit stoppée dans les filières à caractère industriel et que l'aide de l'Etat soit clarifiée.

● **La CFTC** (5,8 % aux dernières élections) « a émis un avis négatif » sur le texte du projet d'accord.

● **FO** a appelé, mardi, « tous les cheminots de tous les services à se joindre immédiatement aux mouvements de grève ». FO-Cheminots (5,14 % de voix) avait annoncé, au début de la matinée, qu'elle rejetait ce projet d'accord.

● **A Marseille**, les cheminots CGT ont décidé, mardi, de reprendre le travail, vingt-quatre heures après avoir entamé un mouvement de grève. Les responsables régionaux ont défendu la position nationale : pas de grève immédiate, un préavis général à la SNCF pour dimanche prochain. « *Parce que quand on a une stratégie, il faut aller jusqu'au bout.* » En clair, ces dirigeants sont favorables à la signature de l'accord sur la réduction du temps de travail. La fêlure ne passe pas seulement entre base et sommet. Ainsi, un militant CGT de base, qui a refusé de participer à la réunion de son syndicat « parce que je ne

comprends pas pourquoi, hier, on a rejoint le mouvement » est fermement contre l'action immédiate : « *Ce n'est pas sérieux ; on ne peut pas faire grève pour des broutilles.* » Au débat local, s'ajoute une discussion politique. Un cadre CGT explique crûment : « *Gaysot l'a dit ce matin : il va y avoir 8 000 embauches, ça ne s'est jamais vu ; il faut les prendre, parce que lui il passe, tandis que nous on reste.* »

● **La circulation** était encore perturbée, mercredi, avec, en moyenne, un train sur deux dans la banlieue parisienne. Sur les grandes lignes, on prévoyait un

M. Jospin rejette l'idée d'un service minimum

Le premier ministre a souligné, mardi 4 mai sur TF 1, l'importance des créations d'emplois proposées à la SNCF dans le cadre de la négociation des 35 heures, une perspective jamais proposée au cours des dix dernières années où on réduisait en permanence les effectifs. « *Il reste plusieurs jours pour conclure la négociation sur ce projet 35 heures et j'espère bien que c'est ce qui va se produire* », a ajouté Lionel Jospin. Interrogé sur la possibilité d'un service minimum dans les transports publics, le chef du gouvernement a indiqué que « *cela ne se fait pas sans loi et on n'a pas l'intention de proposer une telle loi* ».

Le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, a souhaité mardi à l'Assemblée nationale que « ce ne soit pas le conflit qui l'emporte à la SNCF, mais le dialogue social ».

trafic normal, notamment sur les réseaux Atlantique et Est, ou assuré par deux trains sur trois, comme sur les réseaux Normandie, Nord et Sud-Est. Pour les TGV, la circulation s'annoncait normale sur l'ensemble du réseau, sauf sur l'axe Paris-Lyon-Méditerranée, avec deux trains sur trois.

En Ile-de-France, un train sur deux en moyenne est prévu sur les réseaux Paris-Est, Paris-Nord, Paris-Saint-Lazare et la ligne C du RER. Le trafic devrait être normal sur le réseau Paris-Montparnasse, mais seulement un train sur cinq devrait rouler sur le réseau Paris-Sud-Est.

François Bostnavaron (avec Michel Samson à Marseille)

★ Renseignements voyageurs : 08-36-67-68-69 (1,49 F/min) ; Minitel 3615 SNCF ; Internet (www.sncf.fr).

Reprise du travail à l'escale d'Air France de Nice

NICE de notre correspondant Après vingt jours de grève, les personnels de l'escale d'Air France à Nice ont repris le travail, mardi 4 mai à midi, alors que le protocole d'accord avec la direction n'a été signé que par trois syndicats sur cinq : CFDT, CGC et FO-cadres. Les délégués syndicaux CGT et FO ont affirmé que leurs troupes restaient mobilisées, prêtes à entamer des actions ponctuelles, si la direction ne consentait pas à modifier son texte. Le personnel au sol s'opposait à un projet de restructuration visant à sous-traiter certaines activités.

Dès vendredi soir, la CFDT laissait entrevoir l'issue du conflit. Lundi, des représentants de la CFDT précisaient être d'accord sur le fond mais pas sur la forme. La CGC expliquait : « *Nous avons obtenu le retrait temporaire du projet de sous-traitance des bagages en vac, même s'il risque d'être remis à l'ordre du jour dans quelques mois. Nous avons obtenu l'embauche de quinze personnes, l'assurance du re-*

Jean-Pierre Laborde

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 6 MAI 1999

A Paris, Ondes sans frontières et Télé-Bocal vont jouer les pirates

Une dizaine de candidats attendent un éventuel appel d'offres du Conseil supérieur de l'audiovisuel pour une chaîne locale sur la région parisienne. Deux télévisions associatives défient les grands projets commerciaux et s'apprentent à émettre clandestinement dans l'est de la capitale

LE PROJET d'une télévision locale sur la région parisienne n'intéresse pas seulement les grands groupes. D'autres, comme Ondes sans frontières (OSF) et Télé-Bocal, se préparent à émettre, de manière pirate, dans les prochains jours. Ces associations se situent délibérément hors du conformisme télévisuel. Mélanges de militants, de bénévoles et de professionnels à la recherche d'un autre mode d'écriture que celui des grandes télévisions, ces équipes ont commencé à roder leurs projets éditoriaux.

OSF a déjà bénéficié de deux autorisations temporaires délivrées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). La dernière s'est achevée le 31 mars, après une période de six mois. Ces pionniers étaient installés dans une tour délabrée de la rue d'Avron, dans le 20^e arrondissement, « réquisition-

née » à l'initiative de Droit au logement (DAL) en décembre 1997, qu'ils ont quittée depuis. Entre trente et quarante personnes, auxquelles s'adjoignaient parfois d'autres, y fabriquaient six à sept heures de programmes quotidiens, principalement destinés aux habitants des quartiers de l'Est parisien et de la banlieue voisine.

Proches d'organisations comme DAL, Agir ensemble contre le chômage (AC!), la Fédération syndicale unitaire (FSU) ou Droits devant !, les responsables d'OSF ont privilégié la diffusion de débats thématiques; ensuite, ils ont produit des émissions plus élaborées sur la musique hip-hop, la poésie ou la question du chômage. Pour les responsables d'OSF, organiser un débat sur l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) lors du Salon du livre et de la jeunesse de Montreuil relève de l'information

de proximité. A l'occasion de la préparation de ces émissions, les responsables d'OSF prétendent avoir initié quelque quatre-vingt-dix personnes - des jeunes pour la plupart - aux métiers de la télévision.

DIFFUSION DANS DES BARS

Installée, elle aussi, dans l'Est parisien, Télé-Bocal est née en mai 1995. Pour l'instant, elle produit des cassettes d'une durée d'une heure qui sont diffusées, une fois par mois, le soir, dans trente-cinq cafés et bars parisiens situés dans le Nord et l'Est parisiens. Ils acquièrent une sorte d'abonnement de 500 francs pour ainsi recevoir un public estimé de six mille à sept mille consommateurs-télé-spectateurs.

Les trente personnes, dont neuf emplois-jeunes, qui travaillent pour cette association se répar-

tissent dans les 750 mètres carrés d'une vieille usine désaffectée, dans une impasse du 20^e arrondissement. Des escaliers brinquebalants mènent à des salles de montage équipées d'un matériel moderne. Devant son écran, Axel travaille sur les images de l'interview d'un passant pour un sujet sur la vidéosurveillance.

Les « micro-trottoirs » représentent une part importante des programmes. D'ailleurs, dans les rues alentour, les collaborateurs de la station déambulent, caméra sur l'épaule, et interrogent les habitants sur ce qu'ils estiment être les problèmes de ces quartiers, mais aussi sur leurs vœux pour 1999, les hommes politiques, le pape, etc. Télé-Bocal fait aussi une large place à la « couverture » des manifestations contre le chômage, pour les sans-papiers, etc., ainsi qu'aux réunions des conseils de

quartier mis en place par Michel Charzat, maire (PS) du 20^e arrondissement. Ces programmes sont émaillés de sketches, mini-fictions, émissions consacrées à de « nouveaux talents ». « Les modules sont volontairement de courte durée pour que les gens n'aient pas le temps de s'ennuyer. On veut être accessible au plus grand nombre et permettre aux gens de commenter les émissions », explique Richard Sauvet, responsable de Télé-Bocal.

MULTIPLIER DES MÉDIAS LIBRES

Ces associations espéraient que le projet de loi sur l'audiovisuel prévoirait pour les télévisions un système comparable à celui qui existe pour les radios : c'est-à-dire que des fréquences soient réservées au mouvement associatif. « Il faut savoir si nous voulons un paysage télévisuel qui ressemble à celui de l'Italie des années 80, dominé par

les télévisions commerciales avec clips, publicité et films pornographiques, ou s'il y aura la place pour une télévision citoyenne qui soit un outil de transmission des savoirs », interpelle Philippe Arnould, un des responsables d'OSF.

Avec d'autres organisations, notamment la Confédération nationale des radios libres (CNRL), OSF participera, samedi 8 mai, au premier forum des médias libres, destiné à réfléchir aux opportunités qu'offrent les nouvelles technologies. Selon les organisateurs : « Dans l'écrit, sur les ondes hertziennes (radio, télé), sur l'Internet, des initiatives se multiplient pour créer des médias libres, libres de toute dépendance politique, libres de toute mainmise financière, libres de toute complicité avec le consumérisme. »

Françoise Chirot

La casse-tête parisien

● **Candidatures.** Le groupe Amaury et France 3 - qui pourrait essayer de faire jouer le droit de préemption reconnu au service public - ont fait savoir leur intention de se porter candidats si le CSA ouvre un appel à candidature sur Paris. Huit associations ou SARL en voie de constitution ont aussi déposé des dossiers auprès de l'organisme régulateur. Quant à M 6, elle réclame l'autorisation d'un décrochage sur l'île-de-France.

● **Date-butoir.** Un arrêt du Conseil d'Etat du 29 juillet 1998 fait obligation au CSA de lancer un appel à candidatures dans les quatre mois suivant l'annonce d'une candidature. Or le groupe Amaury a déposé la sienne le

23 janvier, ce qui fixe la date-butoir au 23 mai. Mais le CSA attend les décisions du gouvernement sur le numérique terrestre et les télévisions locales. Une hypothèse de travail pourrait cependant être la partition de la capitale en quatre zones de diffusion séparées.

● **Diffusion.** Selon Télédiffusion de France (TDF), seul le canal 35, jadis réservé au réseau Multivilles, permettrait la diffusion d'une chaîne locale. Contrairement à la radio, la diffusion télévisée n'est pas omnidirectionnelle. Si l'émetteur est situé ailleurs que sur la tour Eiffel, seuls les téléspectateurs qui habitent autour reçoivent l'éventuelle nouvelle chaîne, à moins d'équiper leur antenne d'un nouveau « rateau ».

Le karaoké au secours de l'« indépendance » de la presse chinoise**CHENGDU (province du Sichuan)**
de notre envoyé spécial

Tang Xiaoliang s'est saisi du micro, puis s'est approché du téléviseur, calé en bordure de la piste de danse éclairée de jeux de lumière. Sur l'écran languit une Russe, platine et ronde sous les flocons du Kremlin, et Tang lui chante son émoi. Attablée près du bar, l'équipe du *Sichuan Ribao*, le quotidien du comité provincial du Parti communiste chinois, applaudit à tout rompre le mâle roucoulement de son rédacteur en chef.

Contrairement à ce que les apparences pourraient suggérer, ce sympathique lieu créatif, dont les couloirs sont tapissés de posters de Marilyn Monroe, n'est pas une boîte karaoké. Officiellement, il ne s'agit que d'un « centre de formation », l'euphémisme en vigueur en Chine pour masquer les centres de divertissement que certaines entreprises pu-

bliques ont installés à l'orée des villes. Situé dans la banlieue lointaine de Chengdu, capitale de la province du Sichuan (Chine centrale), ce « centre »-là est assurément propice aux études : un hôtel, une maison de thé, une piscine-sauna et une salle de bowling s'étagent en arc autour d'un bassin où glissent des cygnes. La discothèque a été transformée en salle de jeux vidéo.

Le « centre » appartient au *Sichuan Ribao*, une sorte de version locale du *Quotidien du peuple*. A l'instar d'autres journaux officiels de Pékin, de Canton ou de Shanghai, le *Sichuan Ribao* est fermement invité, en haut lieu, à dénicher des astuces de financement afin de ne plus compter sur les deniers publics. Ces organes naguère porte-voix de la propagande se sont donc lancés dans une politique de diversification économique qui aboutit à la création de groupes baroques. Outre son centre

de loisirs, le *Sichuan Ribao* a créé une mosaïque de sociétés (BTP, développement de photos, décoration). Une des réalisations dont il s'enorgueillit est la mise sur pied, en partenariat avec des Hongkongais, d'un réseau de récepteurs d'appels qui transmet de l'information en continu.

« Toutes ces activités sont uniquement au service du journal », précise Tang. Il s'agit d'assurer notre survie en tant que journal. » Ainsi dégagé de l'étreinte du contrôle central, ajoutez-t-il, le journal peut mieux se consacrer à sa mission rédactionnelle et s'offrir le frisson de quelques audaces. Ne vient-il pas de « sortir » un sulfureux scandale : un trafic de porcs auxquels des coquins avaient injecté de l'eau pour augmenter leur poids ? Alors, finalement, pour quoi pas des bars karaoké ?

Frédéric Bobin

KOSOVO : A L'AIDE !

Dans les camps de réfugiés,
les volontaires de SOLIDARITES ont besoin de vous
dès aujourd'hui
pour apporter à une famille :

- Un colis d'aide alimentaire (biscuits, sardines, huile, sucre, pâtes...) : 109 F
- Un colis de produits d'hygiène (savon, lessive, shampoing...) : 118 F
- Un colis de produits pour bébés (lait maternisé, compote, savon bébé...) : 144 F

Merci de venir au secours d'une famille réfugiée du Kosovo en nous envoyant votre don grâce au coupon ci-dessous :

Solidarités
Aide humanitaire d'urgence

A renvoyer dès aujourd'hui à SOLIDARITES *: BP 81 75961 PARIS
Tél : 01 43 15 13 13 - CCP 877 J PARIS

109 F (colis alimentaire) 118 F (colis hygiène) 144 F (colis bébé)
 371 F (les trois colis) autre

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Solidarités
Aide humanitaire d'urgence

* SOLIDARITES est une association de loi 1901 à but non lucratif. Une documentation est disponible sur simple demande.
Un reçu de déductibilité fiscale vous sera envoyé en retour.

NQ04

FINACOR

Le Conseil d'Administration de FINACOR a arrêté, le 1^{er} avril 1999, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1998 et, à cette date, a publié le communiqué de presse suivant :

" Le Produit Net Bancaire consolidé s'établit à 533,9 MF contre 652,5 MF en 1997 (- 18,2 %). Cette diminution provient essentiellement des sociétés françaises du Groupe dans un contexte de très fort recul des activités de taux sur la place de Paris, et de la disparition de la créée sur le MATIF. Le résultat net consolidé (part du Groupe) de FINACOR est déficitaire de - 47,9 MF contre - 59,1 MF en 1997. Ce résultat intègre une quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence de + 44,5 MF dont 43,0 MF proviennent d'EXANE qui a poursuivi son développement dans un marché boursier très porteur. Au 31 décembre 1998, la situation nette consolidée du Groupe, après affectation du résultat, est de 300 MF.

Dans cet environnement difficile en France, l'exercice 1998 a été marqué par plusieurs initiatives majeures :

- Le Groupe a poursuivi les efforts de développement de ses filiales allemandes qui ont fortement progressé et confirmé leur retour aux profits. La contribution des sociétés étrangères au Produit net bancaire consolidé passe ainsi à 60 % contre 50 % en 1997.
- Afin d'accroître sa présence à Londres, notamment sur les produits dérivés hors bilan, FINACOR s'est associé avec le groupe EURO BROKERS et dispose désormais d'une filiale communément contrôlée paritairement, EURO BROKERS FINACOR LIMITED, qui permet à FINACOR d'atteindre une taille critique et d'être bien positionné sur les différents produits de taux. Dès le premier trimestre 1999, cette nouvelle société a affiché des résultats bénéficiaires.
- Le plan important de réduction des coûts mis en œuvre dès le second trimestre 1998 produit ses effets et a permis de réduire, entre le premier et le second semestre 1998, les charges de fonctionnement du Groupe de près de 12 %. Cet effort de réduction des coûts se poursuivra en 1999.

Les résultats obtenus pendant les premiers mois de l'exercice en cours permettent d'envisager le retour du Groupe à la rentabilité en 1999.

Conformément à sa stratégie, le Groupe FINACOR, présent dans les trois principaux centres financiers européens, entend poursuivre son développement par croissance interne et externe.

L'Assemblée Générale des actionnaires est prévue pour le 24 juin 1999. Il ne sera pas proposé de dividende au titre de l'exercice 1998. "

Le 26 avril 1999, le Conseil d'Administration a décidé de soumettre à l'approbation des actionnaires :

- Un projet de fusion absorption de ses filiales FINACOR PETER et FINACOR GESTION ET PARTICIPATIONS dont elle détient 100 % du capital, dans un souci de rationalisation de ses structures juridiques à Paris.
- Un programme de rachat d'actions portant jusqu'à 10 % du nombre d'actions composant le capital social dans le cadre législatif créé par la loi du 2 juillet 1998 qui fera l'objet prochainement d'une note d'information soumise au visa de la Commission des Opérations de Bourse.

L'Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires est convoquée au siège social : 52, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris, le jeudi 24 juin 1999 à 10 heures 30.

Les actionnaires peuvent se procurer les documents relatifs à cette assemblée auprès de la société ou aux guichets du CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE.

L'avis préalable valant avis de convocation est paru au BALO du 3 mai 1999.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **LASMO : la compagnie britannique de production et d'exploration pétrolière** a lancé, mardi 4 mai, une offre amicale sur Monument Oil, valorisant ce dernier à 600 millions de livres (912 millions d'euros). Les réserves combinées des deux groupes sont estimées à 1,293 milliard de barils d'équivalent pétrole.

● **BOEING : la fusée américaine Delta III** du constructeur aéronautique américain Boeing n'a pas réussi à placer, mercredi 5 mai, le satellite de télécommunications de Loral sur la bonne orbite, quatre jours après un échec similaire de l'américain Lockheed Martin pour un satellite militaire.

● **MICROSOFT : le numéro un mondial des logiciels prévoit** d'utiliser la fusion entre America Online et Netscape pour démontrer l'argumentation des autorités anti-trust, à la reprise du procès, prévue pour le 10 mai. De leur côté, les autorités anti-trust veulent prouver que Microsoft a fait pression sur IBM pour le dissuader d'offrir des logiciels concurrents.

● **PRIMAGAZ : le groupe néerlandais SHV**, actionnaire à 50,4 % du groupe de distribution de gaz, a annoncé, mercredi, le dépôt d'une offre publique d'achat simplifiée sur le solde du capital au prix de 86,45 euros (567,11 francs) l'action, soit une prime de 23 %.

● **THOMSON MULTIMÉDIA : le groupe français d'électronique grand public** a signé un accord avec la ville de Foshan (sud de la Chine) prévoyant la prise de contrôle à 55 % d'une usine de production de tubes TV.

SERVICES

● **SUEZ-LAGARDÈRE : les deux groupes** auraient entamé des discussions pour étendre leur coopération dans l'audiovisuel, selon *Le Figaro* du mercredi 5 mai. Un éventuel partenariat pourrait se nouer autour de Lyonnaise Communications (télévision, câble, Internet).

● **TELECOM ITALIA : Massimo D'Alema**, le président du conseil italien, a indiqué, mardi 4 mai, que « l'hypothèse d'une fusion avec Deutsche Telekom nous intéresse mais cette opération ne peut pas conduire Telecom Italia à devenir propriété de l'Etat allemand ».

● **CGEA : la filiale de transports** en

commun de Vivendi prend une participation de 60 %, pour un montant non révélé, dans le métro de Stockholm, a indiqué, mardi, la Storstockholms Lokaltrafik (SL), la société d'exploitation du métro.

● **BOUYGUES TELECOM : le troisième opérateur mobile français envisage** d'obtenir 2,7 millions d'abonnés d'ici à la fin de l'année, soit 16 % du parc installé, contre 1,5 million de clients et 13,6 % du marché actuellement.

● **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur téléphonique envisage** de procéder au rachat de 10 % de ses actions au prix maximum de 120 euros par action, soit un montant maximum de 12,3 milliards d'euros.

FINANCE

● **CRÉDIT FONCIER : le choix de l'acquéreur du Crédit foncier de France**, dont le cahier des charges doit être publié prochainement, interviendra « avant début août », a indiqué, mardi, le ministère de l'économie et des finances. Les syndicats réclament, quant à eux, « davantage de garanties concernant le maintien des emplois ».

● **CRÉDIT LYONNAIS : la période de pré-placement des actions** de la banque devrait commencer le 15 juin, selon un calendrier indicatif, a fait savoir, mardi, la CFDT. La direction du Crédit lyonnais a présenté les cinq formules d'actionnariat salarié.

● **MMA : les Mutuelles des Mans Assurances** ont décidé de filialiser leurs activités de réassurance (dont le chiffre d'affaires a totalisé 2,2 milliards de francs en 1998), et « cherchent un ou plusieurs partenaires minoritaires », a indiqué, mardi, l'assureur mutualiste.

● **SECTEUR BANCAIRE ALLEMAND : les syndicats du secteur bancaire allemand** ont appelé les employés à « faire trembler les gratte-ciel », jeudi 6 mai, avec la « plus grande grève de l'histoire de la banque » en Allemagne. Quelque 10 000 employés du secteur sont attendus à Francfort, pour une manifestation en faveur d'un « accord salarial sans précondition ».

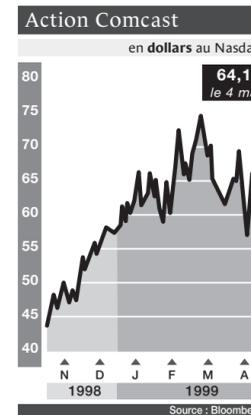
RÉSULTATS

● **NESTLÉ : le groupe agroalimentaire suisse a présenté**, mercredi, un résultat de 4,3 milliards de francs suisses (2,7 milliards d'euros), en progression de 2,6 %, pour un chiffre d'affaires de 71,7 milliards. Malgré des ventes en recul de 2,7 % au premier trimestre, le groupe s'attend à une nouvelle progression sur l'année.

VALEUR DU JOUR

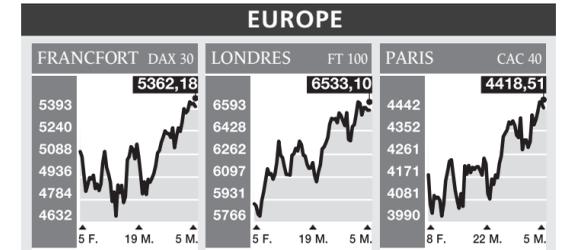
Comcast abandonne MediaOne à AT & T

LES DEUX RIVAUX dans la bataille pour le contrôle de MediaOne : Comcast, troisième câble-opérateur américain et AT & T, premier opérateur téléphonique longue distance, sont parvenus à un accord, mardi 4 mai. Comcast renonce à lancer une contre-offre sur MediaOne et laisse ainsi le champ libre à AT & T. Mais, il ne sort pas pour autant perdant de l'affaire. Il encaissera tout d'abord 1,5 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros) en réparation de la rupture des accords signés en mars 1998 avec MediaOne. Surtout, il est parvenu à s'entendre avec AT & T pour récupérer une partie des réseaux câblés de "Ma Bell" (surnom d'AT & T). Selon cet accord, Comcast achètera 750 000 abonnés au câble d'AT & T pour une somme comprise entre 3 et 3,5 milliards de dollars et dispose d'une option pour acheter 1,25 million d'abonnés supplémentaires pour 5,7 milliards de dollars. Le mariage entre le câble et le téléphone est largement consommé. En vertu de l'accord signé, Comcast fait son entrée dans la télévision, car il vendra sur son réseau les services téléphoniques d'AT & T. Ce dernier est le grand gagnant de l'affaire. Le même jour, il a mis la main sur MediaOne et sur 50 % du capital de Lenfest (il contrôlait l'autre moitié) pour 2,2 milliards de dollars. Il ajoute ainsi 1,5 million d'abonnés à son portefeuille après avoir mis la

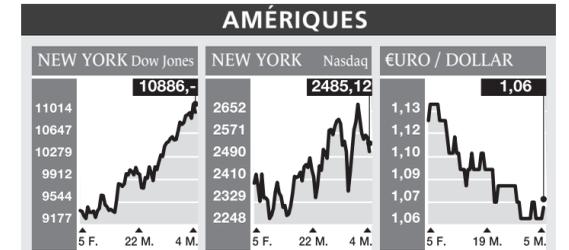


main sur les 10,7 millions d'abonnés de TCI et sur les 5 millions de MediaOne. De plus, il offrira ses services téléphoniques aux 4 millions d'abonnés de Comcast. Résultat, AT & T, pratiquement absent du marché des câble-opérateurs au début de l'année, s'est hissé, en quelques mois à la première place devant Time Warner (12 millions d'abonnés). Jusqu'à la veille de l'accord, Comcast avait tenté de rallier à sa cause Microsoft (son actionnaire à hauteur de 5 %) et MCI WorldCom (rival d'AT & T). L'enjeu est de taille : le réseau câblé, après modernisation, devrait véhiculer la voix et surtout les données Internet jusqu'aux particuliers américains.

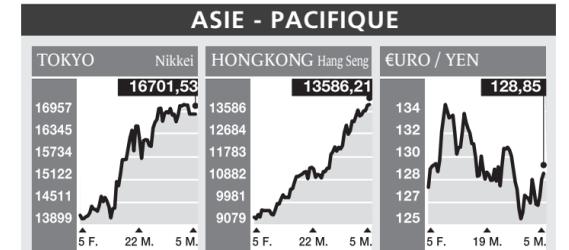
Enguérand Renault



Europe 10h15	Indices sélection	cours 05/05	Var. % 04/05	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3767,70	-0,20	12,73
EUROPE	STOXX 50	3778,57	0,03	13,80
EUROPE	EURO STOXX 324	324,15	-0,14	8,64
EUROPE	STOXX 653	313,79	0,05	12,39
PARIS	CAC 40	4418,51	-0,45	12,07
PARIS	MIDCAC	0,00
PARIS	SBF 120	2992,19	-0,43	12,64
PARIS	SBF 250	0,00
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00
AMSTERDAM	AEX	577,53	-0,20	7,28
BRUXELLES	BEL 20	3255,18	0,11	-7,38
FRANCFORT	DAX 30	5362,18	-0,39	7,19
LONDRES	FTSE 100	6533,10	-0,29	11,06
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00
MILAN	MIBTEL 30	37046,00	0,58	5,39
ZURICH	SPI	7376,40	0,28	3,01



Amérique 10h15	Indices sélection	cours 04/05	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10886,11	-1,17	18,57
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1332,00	-1,67	8,36
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2485,12	-1,99	13,34
TORONTO	TSE INDEX	7054,76	-0,38	8,77
SAO PAULO	BOVESPA	11268,00	-1,48	66,10
MEXICO	BOLSA	322,19	0,10	38,59
BUENOS AIRES	MERVAL	577,93	0,65	34,38
SANTIAGO	IPSA GENERAL	118,88	0,33	54,39
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5610,30	2,61	17,16



Zone Asie 10h15	Indices sélection	cours 05/05	Var. % 04/05	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16701,53	-1,42	20,66
HONGKONG	HANG SENG	13586,21	0,20	35,21
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	40,68
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	88,69	1,74	36,57
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3041,70	-1,37	8,11
BANGKOK	SET	38,65	10,84	50,51
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3589,43	2,47	17,48
WELLINGTON	NZSE-40	2234,32	-1,44	8,18

SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a terminé la séance du mardi 4 mai en baisse de 128,58 points (-1,18 %), à 10 886,11 points, pénalisé par des prises de bénéfice.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES européens ont ouvert en baisse, mercredi 5 mai. Après quelques minutes de transactions, le contrat euronotionnel du Matif cédait six centièmes, à 95,29 points. La veille, les obligations américaines avaient terminé en forte baisse, le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans remontant de 5,65 % à 5,72 %, son plus haut niveau depuis le mois de juillet 1998.

MONNAIES

L'EURO s'inscrivait en hausse, mercredi matin, face à la monnaie américaine, cotant 1,0650 dollar. La Banque centrale européenne (BCE) n'est « pas indifférente » à la valeur externe de l'euro, avait déclaré la veille son président, Wim Duisenberg. « Puisque notre objectif premier est la stabilité des prix et puisque la zone euro, dans son ensemble, est une économie relativement fermée, avec des exportations comptant pour 14 % de son PNB, nous n'avons pas d'objectif pour le taux de change de l'euro, par exemple face au dollar. Cela ne signifie pas (...) que la BCE est indifférente à la valeur externe de l'euro ou même qu'elle la néglige », a dit M. Duisenberg.

ÉCONOMIE

La situation de l'économie italienne est « préoccupante », selon M. D'Alema

LA SITUATION économique italienne est « préoccupante » et l'économie est « en grande difficulté », a estimé, mardi 4 mai, le chef du gouvernement Massimo D'Alema. « Il y a des difficultés réelles de notre structure productive, des difficultés face à la concurrence internationale, notamment parce que la monnaie unique ne permet plus de profiter de la compétitivité gagnée à travers la dévaluation », a expliqué M. D'Alema. Il a indiqué que « si, dans la deuxième partie de l'année, on n'assiste pas à une reprise vivace, il ne sera pas facile de récupérer le rythme de croissance de 1998, qui était déjà un peu ralenti ». En 1998, la croissance s'est établie à 1,3 % en Italie.

● **FRANCE : les défaillances d'entreprises en France**, en fort recul en 1998, ont poursuivi leur baisse au premier trimestre de 1999, avec une diminution de 11,6 % par rapport à la même période un an plus tôt, selon des données publiées mardi par Dun and Bradstreet France, spécialiste de l'information commerciale sur les entreprises. ● **Les services marchands sont devenus les principaux créateurs d'emplois** : de 1989 à 1997, près de 800 000 nouveaux emplois, salariés et non salariés, ont été créés, marqués par une intensification de l'intérim, du temps partiel et des contrats à durée déterminée, selon une étude de l'Insee publiée mercredi.

Ce sont presque autant d'emplois que l'industrie et la construction en ont perdu (- 840 000), souligne l'Insee dans sa revue Synthèses, consacrée à « l'emploi dans les services marchands ». ● **De 1966 à aujourd'hui, le prix des logements** a augmenté plus vite que les prix à la consommation mais moins rapidement que le revenu disponible par ménage et beaucoup moins vite que le salaire minimum, selon les bases de données notariales. ● **Le rythme de vente des logements neufs** a retrouvé, en mars, le niveau du printemps 1989, période de l'euphorie immobilière, avec une cadence des ventes de 17 %, selon la FNPC (Fédération nationale des promoteurs-construc-teurs). ● **Une augmentation de 1 % du SMIC entraînerait à long terme** la perte de 4 000 à 20 000 emplois peu qualifiés, selon un rapport du

Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) publié mardi. A la mi-1997, près de 2,2 millions de salariés étaient payés au SMIC, soit 11 % des effectifs salariés. (Lire p. 11.)

● **ESPAGNE : la croissance de l'Espagne** a continué de se tasser au premier trimestre 1999, glissant à 3,5 % sur un an contre 3,6 % au dernier trimestre 1998, selon une estimation de la Banque d'Espagne publiée mardi à Madrid.

● **CHINE : le déséquilibre persistant des échanges commerciaux sino-américains** « n'est pas tenable » car il provoque des « tensions et frustrations croissantes » aux Etats-Unis, a mis en garde, mardi, la représentante américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky.

● **CANADA : le gouverneur de la Banque du Canada**, Gordon Thiessen, a estimé que la baisse d'un quart de point du taux d'es-compte de la banque centrale, annoncée mardi, était un bon moyen d'empêcher que l'inflation soit trop faible.

● **OMC : l'Organisation mondiale du commerce** (OMC) a échoué une nouvelle fois, mardi, à se trouver un nouveau directeur général et a décidé de poursuivre ses consultations ultérieurement, ont déclaré des délégués. (Lire notre éditorial p. 17.)

● **ÉTATS-UNIS : l'économie américaine** présente « peu de signes de déséquilibres à venir » qui pourraient menacer son expansion, selon John Auten, chargé des analyses financières au Trésor américain.

● **L'indice composite des principaux indicateurs économiques** aux Etats-Unis, établi par le Conference Board, a progressé de 0,1 % en mars pour s'établir à 107,3 points, la sixième hausse mensuelle consécutive.

● **BRÉSIL : le Brésil est dans l'incapacité** de tenir l'objectif de 11 milliards de dollars (10,4 milliards d'euros) d'excédent commercial, fixé par un accord conclu en mars avec le Fonds monétaire international, a estimé, mardi, le gouverneur de la Banque centrale, Arminio Fraga, les importations n'ayant pas chuté dans les proportions attendues après la crise financière.

● **INDONÉSIE : le nombre de chômeurs indonésiens** a atteint 20 millions en 1998, un chiffre qui pourrait augmenter de 2 millions au cours de l'année en cours, a indiqué, mardi, le ministre de l'emploi, M. Fahmi Idris.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,95385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,78703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03999	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
COURONNE DANOISE	7,46205	COUR. NORVÉGIENNE	8,23385
COUR. SUÉDOISE	8,9465	COURONNE TCHÈQUE	37,543
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5996	DOLLAR CANADIEN	1,5343
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,8933	DRACHME GRECQUE	225,17
FLORINT HONGROIS	249,50	ZLOTY POLONAIS	4,1708

Cours de change croisés						
05/05 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	1,06680	0,82795	1,06680	0,16263	1,63240	0,66423
YEN	120,78000	0,93738	128,85500	19,64500	197,15000	80,22500
EURO	0,15245	0,77607	0,15245	0,15245	1,53030	0,62265
FRANC	6,55957	5,09070	6,55957	10,03640	4,08415
LIVRE	0,61259	0,50720	0,65345	0,09965	0,40695
FRANC SUISSE	1,50550	1,24635	1,60600	0,24485	2,45755

Taux d'intérêt (%)

Taux 04/05	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,49	2,43	4,08	4,87
ALLEMAGNE	2,47	2,53	3,95	4,85
GDE-BRETAG.	5,31	5,08	4,72	4,53
ITALIE	2,93	2,90	4,15	5,14
JAPON	0,13	1,42
ÉTATS-UNIS	4,84	4,62	5,41	5,72
SUISSE	0,38	0,83	2,45	3,74
PAYS-BAS	2,49	3,25	4,11	4,91

Matif

Cours 10h15	Volume 05/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	4671	95,29	95,30
Eurolib 3 mois	150	97,40	97,40

Matières premières

En dollars	Cours 04/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1593,5	-0,41
ALUMINIUM 3 MOIS	1359,5	-0,18
PLOMB 3 MOIS	544,5	-0,46
ÉTAIN 3 MOIS	5655	-0,09
ZINC 3 MOIS	1076,5	-0,60
NICKEL 3 MOIS	5488	-0,76
MÉTAUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,36	-1,83
PLATINE A TERME	79498,45	-0,03
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	251,5	-0,49
MAÏS (CHICAGO)	218	-0,34
SOJA TOURTEAU (CHG.)	128	-2,07
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	993	2,58
CAFÉ (LONDRES)	1372
SUCRE BLANC (PARIS)	171

En dollars	Cours 04/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	16,93
WTI (NEW YORK)	18,8	-0,63
LIGHT SWEET CRUDE	18,94	0,29

Or

En euros	Cours 04/05	Var. % 03/05
OR FIN KILO BARRE	8700
OR FIN LINGOT	8670	-0,12
ONCE D'OR (LO) \$	285,30	

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

● A la fin de la séance du mardi 4 mai, le titre Royal Dutch, deuxième compagnie pétrolière mondiale, a grimpé de 1,18 %, pour atteindre 55,7 euros, son plus haut niveau depuis seize mois. Le cours de Bourse a été tiré à la hausse par l'envolée du prix du pétrole. ● En revanche, l'action du pétrolier Lasmo a perdu 8,13 % à la suite de l'annonce du lancement d'une OPA sur Monument Oil pour 912 millions d'euros. ● L'action SGL Carbon, groupe allemand de composants graphiques, a rebondi de 14,2 %, mardi, après qu'il eut accepté de payer 145 millions de dollars pour régler une action anticoncurrentielle aux Etats-Unis.

● Le titre du néerlandais KLM Royal Airlines a gagné 7,6 %, mardi, après l'annonce du paiement d'un dividende exceptionnel de 7,1 euros et de la réduction de 25 % de son capital. ● L'action du brasseur britannique Allied Domecq a progressé de 10,6 %, mardi, à la suite de rumeurs sur une surenchère à l'offre de Whitbread pour racheter sa chaîne de pubs. ● L'action Olivetti a progressé de 0,3 %, mardi. Le groupe a expliqué aux analystes sa stratégie dans l'OPA sur Telecom Italia. L'action a profité des propos du président du conseil italien, réclamant des garanties au gouvernement allemand.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASE AG, BMW, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries like ABNEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALLIED IRISH BA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAN AB, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSUMMATION CYCLOQUE. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries like ACA-A, ACIA-B, AIR LIQUIDE, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: 05/05 10h21. Includes entries like CLARIANT N, DEGUSSA-HUELS, DYNNO INDUSTRIER, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like AKER RCI-A, CCIPI/RM, INVESTOR-A, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKO, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSUMMATION CYCLOQUE. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries like ACA-A, ACIA-B, AIR LIQUIDE, etc.

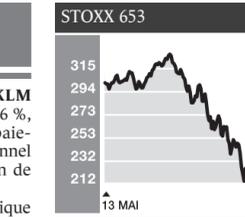


Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index. Includes entries like FINNAIR, G WIMPEY PLC, GRANADA GROUP, etc.

Table of stock prices for various companies under the PHARMACIE index. Includes entries like ASTRA -A, ELANI CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for various companies under the ÉNERGIE index. Includes entries like AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Advertisement for lemonde.fr website with URL http://www.lemonde.fr and text 'La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises les cotations en direct les informations financières...'

Table of stock prices for various companies under the SERVICES FINANCIERS index. Includes entries like 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies under the ALIMINATION ET BOISSON index. Includes entries like ALLIED DOMECQ, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.



Table of stock prices for various companies under the ASSURANCES index. Includes entries like AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table of stock prices for various companies under the BIENS D'ÉQUIPEMENT index. Includes entries like ABB AB -A, ABB AB -B, ABB BADEN, etc.

Table of stock prices for various companies under the MEDIAS index. Includes entries like B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for various companies under the BIENS DE CONSOMMATION index. Includes entries like AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under the COMMERCE DISTRIBUTION index. Includes entries like ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARFLOOR/RM, etc.

Table of stock prices for various companies under the HAUTE TECHNOLOGIE index. Includes entries like ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

Table of stock prices for various companies under the SMITHS IND PLC, STMICROELEC SIC, TANDBERG DATA, etc.

Table of stock prices for various companies under the SERVICES COLLECTIFS index. Includes entries like ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO NOUVEAU MARCHÉ index. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table of stock prices for various companies under the BRUXELLES index. Includes entries like ENVIPOCO HLD CT, FARDEM BELGIUM ABC, INTERCON HLD, etc.

Table of stock prices for various companies under the FRANCFORT index. Includes entries like 1 & 1 AG & CO/KGAA, AXTRON, AUGUSTA BETEILIGUN, etc.

Table of stock prices for various companies under the CODES PAYS ZONE EURO index. Includes entries like FR: France - DE: Allemagne - ES: Espagne, etc.

Table of stock prices for various companies under the CODES PAYS HORS ZONE EURO index. Includes entries like CH: Suisse - NO: Norvège - DK: Danemark, etc.

Table of stock prices for various companies under the CODES PAYS ZONE EURO index. Includes entries like FR: France - DE: Allemagne - ES: Espagne, etc.

L'île oubliée

Proche de Bali, Sumba, petit morceau d'Indonésie, est double : à l'Est, paysages austères et cheval, à l'Ouest, vallées riannes, plages sublimes et buffle. La coutume et le culte des ancêtres assurent l'unité

SUMBA
de notre envoyé spécial

Deux cornes et une croix décorent la tombe du vieil instituteur. Turban et sarong de cérémonie, machette sous une ceinture de cuir, le fils du défunt accueille les invités. Ils ont marché lentement, au son du gong, derrière leur offrande : un gros buffle nonchalant. Dans sa cage, un cochon vit, lui aussi, ses dernières heures. La famille du mort observe scrupuleusement le protocole de bienvenue. Y déroger vaudrait injure et pouvait, jadis, déclencher une guerre. Chaque arrivant reçoit les ingrédients rituels qui rougissent les dents et avivent les nerfs : feuille et fruit du bétel, noix d'arec, chaux en poudre. Il faudra veiller jusqu'à l'aube, jusqu'aux funérailles, dans ce petit village, à l'ouest de Sumba.

Deux jours plus tard, à l'autre bout de l'île, la fête triste bat son plein. L'hôte des lieux, fils du rajah de Prailliu, partage le riz et le bouillon, sous la véranda d'un salon où les portraits de famille encadrent de vieilles armoires bataves. A l'ombre d'un banyan, les hommes jouent aux cartes. Le gong résonne, lancinant. Le bétel et le vin de palme font briller les regards. Il flotte une odeur de krètek, cette cigarette épicée au clou de girofle qui parfume toute l'Indonésie.

Arrive l'instant du sacrifice. De sa lame cruelle, le « chef de la coutume » tranche l'aorte d'une jeune jument. Le cœur et le foie de l'animal, aussitôt cuits dans un chaudron, sont offerts à la défunte, pour son ultime repas. On place, devant le tombeau, un étalon un peu nerveux qui aidera l'âme à « chevaucher vers le ciel ». Puis on inhume la dépouille, emmaillottée en position foetale dans une dizaine de linceuls. Une dernière fois, le chœur des femmes se lamente.

AUSTÉRITÉ INSOLITE

Située entre Bali, la sereine, et Timor, la turbulente, Sumba est une île double. L'Est est le royaume du cheval, l'Ouest, celui du buffle. Introduits par les Arabes, les chevaux firent, avec le bois de santal (avant qu'il ne soit protégé), la renommée et la richesse de l'île. L'armée hollandaise les achetait ou les extorquait aux rajahs d'antan. Aujourd'hui, Sumba les exporte vers Java. Capital et fierté du paysan, les buffles régnaient sur les rizières. Les vaches, elles, viennent du Bengale. A Sumba, le vol de bétail est un sport très prisé...

Cette île ovale, montagneuse et corallienne, déroule, à l'Est, des paysages d'une austérité insolite sous

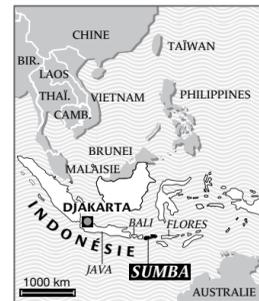


FRÉDÉRIC REGLAINGAMMA

ces latitudes : collines érodées, maigres pâtures et rivages de mangrove. L'eau manque à la terre trop poreuse, et le moindre retard de mousson peut provoquer la disette. Plus fertile, et souvent luxuriant, l'Ouest déploie des vallées riannes et cache des plages sublimes, paradis secret de quelques surfeurs australiens. L'Est est une région d'éleveurs, l'Ouest associe culture et troupeaux. Mais une chose unit Sumba, et préserve son identité : l'« adat », la coutume, dont la vigueur, quasiment intacte, relie le quotidien au monde des rites, des sacrifices et des of-

frandes. La Compagnie des Indes orientales s'y installe au milieu du XVIII^e et, un siècle plus tard, le pouvoir hollandais est confronté à la résistance des roitelets « marchands d'ébène ». L'esclavage n'y est aboli qu'en 1912. Sumba en garde des traces : sa structure féodale et une certaine réserve villageoise envers l'intrus. Autre souvenir marquant : l'occupation japonaise (1942-1945) qui contraignit l'île aux travaux forcés.

Quatre Sumbanais sur cinq sont animistes, et presque tous les autres,



chrétiens. S'y ajoutent quelques milliers de musulmans. Religion ultramajoritaire en Indonésie, l'islam semble bénéficier ici d'un prosélytisme officiel, à en juger par l'insistance du muezzin de Waingapu, le chef-lieu de l'île. Mais Sumba échappe aux troubles religieux qui, par exemple, enfièvrèrent actuellement les Moluques. Catholique ou réformée, l'Eglise, pour survivre, s'est acculturée. En témoigne, dans une rue de Waingapu, la statue d'un « Christ Sauveur », en tenue de guerrier sumbanais, lance à la main.

Le panthéisme sumbanais participe du culte des ancêtres, les « marapu ». Médiateurs entre les vivants et Dieu, descendants des premiers habitants de l'île, arrivés, dit la mythologie, sur un « pont de pierre », les « marapu » se mêlent de la vie des hommes, gouvernent l'ordre social et s'incarnent dans l'être ou l'objet de leur choix.

CAJOLER LES ESPRITS

Il faut apaiser, cajoler, honorer ces esprits tutélaires, les combler d'offrandes, leur parler haut et clair, car ils n'aiment pas les chuchotements, mais dans une langue poétique. Lors des grands rituels (mariages, funérailles) les « ratu » - prêtres traditionnels - dialoguent avec eux à l'aide des gongs, des tambours - tendus jadis de peaux humaines - et des langues d'animaux abattus.

Qui dit offrande dit sacrifice. Soucieuses de combattre un comportement jugé antiéconomique, les autorités ont limité à cinq bêtes l'hécatombe autorisée pour une cérémonie. Mais les plus riches respectent rarement une règle que tout incite à violer. Dans une société qui cultive l'ostentation et le prestige,



PHOTOBANK

l'abondance des sacrifices atteste la richesse et rehausse le nom du clan : le devoir de festoyer et l'endettement mutuel renforcent le lien social. L'obligation faite aux vivants de préparer leur propre mort les conduit à thésauriser les richesses qui seront dilapidées dans des ripailles, lors d'obsèques somptueuses.

Pour mieux découvrir et comprendre cette île encore oubliée, il faut grimper vers les plus vieux villages, autrefois fortifiés, admirer leurs maisons sur pilotis à trois niveaux : le sol, à la fois basse-cour et étable ; la plate-forme où habitent les familles ; le toit de chaume en forme de pyramide tronquée, rendez-vous des esprits. Observer, aussi, les femmes tisser les admirables ikats sumbanais et écouter les « ratu » raconter par le menu les tournois du « Pasola », la plus populaire

des fêtes locales, celle qui annonce les semailles.

Quelques jours après la pleine lune de l'équinoxe de printemps, lorsque la mer rejette sur certaines plages des milliers de vers multicolores, dans quatre villages de l'Ouest, des groupes de cavaliers, montant à cru, s'affrontent à plein galop, lance au poing.

On peut aisément imaginer un passé encore moins pacifique. Au centre de chaque village, près des grands mégalithes qui recouvrent les tombes, se dresse l'« arbre à crânes » - le plus souvent, un modeste arbuste mort - auquel les guerriers accrochaient jadis la plus précieuse des reliques. C'était le temps où les Sumbanais avaient une occupation majeure : « chasser les têtes ».

Jean-Pierre Langellier

Un tissu « social »

Les femmes de Sumba fabriquent l'une des plus belles étoffes d'Indonésie, l'ikat. Ce terme désigne la technique de teinture aux extraits de plante par « réserve », où certaines parties de la trame, ligaturées avant le tissage, ressortent en blanc sur un fond de couleur, le plus souvent rouge ou bleu indigo. Motifs représentés : animaux, grains de riz, arbres à crânes. Certaines pièces demandent jusqu'à trois ans de travail. Bien plus qu'un tissu décoré, c'est un art de vivre. Cadeau rituel, objet d'échanges ou linceul, il relie la matière et la cosmogonie. Selon un mythe local, l'île est elle-même l'œuvre d'un python maître-tisserand. Comme l'a écrit l'ethnologue Danielle Geirnaert, l'ikat contribue à « tisser les relations sociales ».

hoverspeed

calais ■ douvres
boulogne ■ folkestone
dieppe ■ newhaven

aller-retour 5 jours avec achat anticipé

voiture et 5 passagers à partir de

951,14 FF*

Réservez avant le 31 mai 1999 et faites des économies

appelez dès maintenant au

0800 90 17 77

en rappelant la référence DT/PXT
ou contactez votre agence de voyages

fast car ferries
hovercraft seacat superseacat

* Tarif applicable à la ligne Boulogne/Folkestone pour un aller-retour 5 jours. Les réservations doivent être faites 14 jours à l'avance au moins pour les traversées effectuées avant le 30/6/99. Tarifs soumis aux conditions APEX "Excursions avec achat anticipé" de la compagnie Hoverspeed.

Il était une fois
des vols longs courriers à destination
de l'Amérique à
partir de 2032 F*

Vous avez envie de vous envoler vers d'autres horizons ? Partez à la découverte de l'Amérique ! Nord et Sud ? Nord et Sud ? Caraïbes ? C'est à vous de choisir parmi les 26 destinations et les 121 vols par semaine que vous propose Iberia à des tarifs très compétitifs. Contactez votre agence de voyage ou Iberia au 0 802 075 075 (0,99F la mn) ou 36 15 Iberia.

*Prix aller-retour Paris-New York TTC. Conditions spéciales d'application. Promotion valable jusqu'au 15/06/99.

IBERIA
N°1 VERS L'ESPAGNE ET L'AMÉRIQUE LATINE



Carnet de route

- **Situation.** Sumba (11 250 km²), dans les petites îles de la Sonde, compte 350 000 habitants. Villes principales : Waingapu, chef-lieu et port, à l'est ; Waikabubak, à l'ouest. Meilleure saison (sèche) de la fin du mois de mai à octobre. Pas de visa pour un séjour de moins de trois mois. Décalage horaire : plus 6 heures.
- **Accès.** En avion, de Paris, via Denpasar (Bali) desservi notamment par Garuda (tél. : 01-44-95-15-55) via Francfort, et Singapore Airlines (tél. : 01-53-65-79-01) via Singapour, d'où l'on peut se rendre à Maingapu.
- **Voyagistes.** Spécialiste de l'Asie, Asia (tél. : 01-44-41-50-10, 3615 Asia et www.asia.fr) propose un vol Paris-Bali A/R sur Singapore Airlines avec transferts et deux nuits au Pansea Bali sur la plage de Jimbaran (cottage supérieur, petit déjeuner), à partir de 8 515 F (1 300 €) par personne en chambre double. Pour découvrir Sumba, un circuit de 6 jours/5 nuits est programmé au départ de Bali, en voiture particulière avec chauffeur et guide : à partir de 4 600 F (700 €) par personne, en pension complète, avec le vol Bali-Waingapu A/R. Parmi les voyagistes programmant l'Indonésie et notamment Sumba, citons Asika (tél. : 01-42-80-41-11), Les Routes de l'Asie (tél. : 01-42-60-46-46), Visiteurs en Indonésie (tél. : 01-42-77-66-07) et Voyageurs en Indonésie (tél. : 01-42-86-17-00).
- **Etapes.** On explore l'île depuis Waingapu (Merlyn Hotel) et Waikabubak (Manandang Hotel). Confort rustique.
- **Lectures.** Peu de choses en français, hormis quelques pages dans les guides *Indonésie* du Routard (Hachette) et Olizane. Articles dans la revue *Archipel*, n° 16 (1978) et 19 (1980). En anglais, l'excellent Guide Peripus Editions (*East of Bali, From Lombok to Timor*), en vente à Singapour. Sur les ikats, une somme : *The Woven Land of Laboya*, de Danielle Geimaert-Martin (Center of Non-Western Studies, Leiden, Pays-Bas).
- **Renseignements.** Ambassade d'Indonésie, 49, rue Cortambert, 75016 Paris, tél. : 01-45-03-07-60.

Les paysans sumbanais font sécher le riz (en haut à gauche).

Les grands prêtres (« ratu ») s'adressent aux esprits des ancêtres (en bas à gauche).

Dans quatre villages de l'Ouest, la fête du « Pasola ». Les cavaliers, s'affrontent au galop, lance au poing (en haut à droite).

Les maisons traditionnelles de Sumba (en bas à droite).

Sur leurs façades, les propriétaires exhibent les paires de cornes des zébus sacrifiés, qui attestent richesse et prestige (ci-contre).



EVASION

Publicités

CUBA Tropical
SPECIALISTE DE LA DESTINATION

Circuits à thème : à partir de 5 960 F*
(villes, fiesta, salsa, cigares, plongée...)

Circuits à la carte : autotours
Séjours à Varadero : à partir de 6 350 F*

50, passage des Panoramas
75002 Paris
Tél. : 01 40 39 06 27
Fax : 01 40 39 93 36
E mail : cuba@latitudcuba.com

Prix sacrifiés pour plus de 2000 VOYAGES DE DERNIÈRE MINUTE !!!

Airévasion par Minitel **08 36 68 38 00**

Spécial départs immédiats !
Prix exceptionnels à saisir : + de 11 000 départs !

3617 airévasion

Vols, séjours, circuits, croisières à prix discount !

3617 écovoyage

+ de 1000 locations en France, Dom-Tom, et à l'Étranger...

3617 infomer

AGENCE DE VOYAGES AGREEE TATA

PÉRIGORD

AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS
**NN LOGIS DE FRANCE
TENNIS - PISCINE CHAUFFÉE
24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
☎ 05.53.29.95.94 - Fax : 05.53.28.42.96
www.cle-des-champs.com

ANY WAY

Vol A/R*
Promos Printemps

NEW YORK	1550F
S. FRANCISCO	2590F
MONTREAL	1760F
ROME	1230F
MALAGA	1430F

Bons Plans Juillet Août

BOSTON	3640F
LAS VEGAS	4600F
HOUSTON	4265F
LOS ANGELES	4320F

Et hôtels, locations de voiture à prix moindres...

0 803 008 008

NOUVEAU !

Réservez et achetez vos billets d'avion en ligne sur <http://www.anyway.fr> et **3615 ANYWAY**

Cliquez, vous décollez !

ENFIN ! BALI

à prix... **Directours**

15 jours / 12 nuits à partir de **5 155 F**

Vol régulier départ Paris et province + 12 nuits hôtel petit déjeuner inclus. INCLUS 5 excursions, et les transferts. 25 hôtels au choix, du 3* au 5*.

EXEMPLE DE PRIX VALABLES JUSQU'AU 12/06/99 : Forfait 15j/12n en chambre double

WINA COTTAGES 3* Kuta	5 515 F	Nuit suppl. : + 110 F
KUTA JAYA 3*	5 610 F	Nuit suppl. : + 140 F
BALI SANI Suites 4*	5 835 F	Nuit suppl. : + 175 F
BALI CLIFF 5*	6 215 F	Nuit suppl. : + 215 F
PUTRI BALI 5* Nusa Dua	6 515 F	Nuit suppl. : + 250 F
AEROWISATA SANUR 5*	6 970 F	Nuit suppl. : + 285 F

Tous hôtels direct plage (sauf Wina Cottages). Taxes aéroport : à partir de 150 F.
Combiné BALI/LOMBOK 15j/12n : 6 215 F en hôtels 4*, inclus transferts et vols intérieurs.
HAUTE SAISON (du 15/07 au 31/08) : hausse moyenne des prix de 40 F / nuit en 3*, de 80 F en 4* et de 115 F en 5*. Prix des vols : + 1 100 F du 15/06 au 15/08.
Soit forfait très haute saison : Wina Cottages = 6 745 F, Putri Bali = 8 765 F. Réductions enfants.

Brochure gratuite **01.45.62.62.62** ou de province au **08.01.63.75.43**
Minitel 3615 Directours (2,23 F/mn) - Internet : www.directours.fr

90, av. des Champs Elysées - PARIS 8^{me}
Membre SNAV - Garantie APS - LIC. 078960001

FORUM VOYAGES
Vols réguliers et charters vers 1500 destinations

NEW YORK	1 710 F*
WASHINGTON	1 710 F*
CHICAGO	1 825 F*
MONTREAL	1 825 F*
MIAMI	2 055 F*
ORLANDO	2 055 F*
LOS ANGELES	2 165 F*
SAN FRANCISCO	2 165 F*
VANCOUVER	3 195 F*
CARACAS	2 505 F*
MEXICO CITY	2 850 F*
RIO DE JANEIRO	2 965 F*
BUENOS AIRES	3 525 F*
LIMA	3 765 F*

CALIFORNIE EXPRESS
8J/7N

Autotour à partir de **2 975 F la semaine** au départ de Los Angeles en base double cat standard, voiture cat compacte comprenant Km illimité et LDW.

Vous trouverez également dans toutes nos agences les produits du Club Med et d'autres tour opérateurs.

Renseignements et réservations au : **0803 833 803**** ou dans toutes les agences **FORUM VOYAGES**

* Prix aller-retour au départ de Paris, hors taxes, à certaines dates et selon disponibilités.
** 0,99 F TTC/mn

Licence LI 075980018 - RCS Nanterre B 306591520
RCP Axa Global Risks - Garantie Financière Crédit Lyonnais

JUSQU'AU BOUT DU MONDE...

Des steppes mongoles aux sentiers de l'Atlas marocain, du Rupshu indien au chemin de l'Inca, de l'Isalo malgache au Kamtchaka...
ZIG ZAGUEZ.

☎ **01.42.85.13.93**
Minitel : 3615 ZIG ZAG VOYAGES.
<http://www.zig-zag.tn.fr>

Pourquoi se contenter de quatre étoiles quand on vous en offre des millions ?

Le catalogue Terres d'Aventure 99 vous attend. 320 pages de voyages à pied en France et dans le monde entier. Pour le recevoir gratuitement, renvoyez ce bon à découper à Terres d'Aventure, 6 rue Saint-Victor 75005 Paris. Tel. 01 53 73 77 67. Minitel : 3615 TERDAV. Email : terdav@terdav.com.

NOM, PRENOM _____
ADRESSE _____

terres d'aventure
LE VOYAGE A PIED

...des montagnes et des déserts plein la tête !

NOMADE

Voyages d'aventure à pied, à chameau et en 4x4

Doc : 01 43 54 77 04
3615 Nomadav
www.nomade-aventure.com

Le samedi, dans le supplément "LE MONDE TÉLÉVISION", retrouvez d'autres offres de voyages.

A tous prix

■ 1 547 F (235 €) : une semaine « sport santé » proposée du 26 juin au 3 juillet par VAL, spécialiste des vacances « nature », et quatre fédérations sportives (randonnée pédestre, cyclotourisme, gymnastique volontaire, retraite sportive) qui ont conçu, ensemble, des séjours encadrés par des animateurs diplômés. Huit jours pour se remettre en forme avec, au programme, gymnastique (douce ou aquatique), danse, séances de récupération, conférences (sur la santé, la diététique, etc.) et tests d'évaluation de sa condition physique. Prix par personne, en pension complète, dans un village de Corrèze, de la Loire ou du Morbihan, pour les adultes et les plus de 15 ans. Pour les enfants, tarifs dégressifs par tranches d'âge. Renseignements au 04-73-43-00-43.

■ 2 640 F (402 €) A/R : l'accès direct à l'Acadie avec, à compter du 12 juin, le nouveau vol direct hebdomadaire de la compagnie Canada 3000 (tél. : 03-44-54-30-00 et agences) entre Paris CDG et Moncton, au Nouveau-Brunswick, l'une des trois provinces atlantiques du Canada. Pour découvrir le pays de la Sagouine, d'Antoine Maillet, héroïne truculente des Acadiens. Pour plus de renseignements sur les circuits accompagnés et les autours proposés par la quinzaine de voyageurs qui programment cette région injustement méconnue des Français, s'adresser à la Commission canadienne du tourisme, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-44-43-25-04.

■ 28 350 F (4 322 €) : une semaine sur les traces de Pouchkine, à l'occasion du 200^e anniversaire de sa naissance. Un pèlerinage aux sources de son inspiration, aux confins de la Russie et des pays baltes, à bord d'un train de légende (2 nuits), le Russ-Orient-Express, entièrement restauré. Un périple qui débute le 16 juin à Riga, capitale de la Lettonie (on vient d'y rouvrir l'un des plus beaux théâtres d'Europe), se poursuit par la visite du domaine familial du poète et s'achève le 23 juin à Saint-Petersbourg au moment du festival des Nuits blanches avec deux concerts dirigés par Valery Gergiev et *La Dame de pique*, opéra de Tchaïkovski. Prix par personne, en chambre double et pension complète avec les vols, les visites et les places (première catégorie) aux représentations musicales. Renseignements auprès de La Fugue, 32, rue Washington, 75008 Paris, tél. : 01-43-59-10-14.

La randonnée pédestre ou la liberté organisée

Sentiers balisés et entretenus s'offrent aux marcheurs qui souhaitent imiter les pèlerins du Moyen Age ou simplement se promener en famille dans un site naturel

LÉGIONNAIRES romains, croisés, pèlerins, commerçants, étudiants ou bergers guidant leurs troupeaux sur les chemins de la transhumance, nombreux sont ceux qui, randonneurs avant la lettre, ont, au fil des siècles, arpenté les voies poussiéreuses de France et d'Europe. Aujourd'hui, la marche, vecteur privilégié du retour à la nature, est devenue un loisir organisé.

Grâce aux milliers de bénévoles encadrés par une active Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP), les chemins de jadis se sont transformés en milliers de kilomètres de sentiers débroussaillés et entretenus. La randonnée s'est balisée en blanc et rouge (les GR, sentiers de grande randonnée), en jaune et rouge (GR de pays) et en jaune et blanc pour les PR (petites randonnées en boucle), sans oublier les randos citadines, de plus en plus populaires.

A preuve, le succès de *Paris à pied* édité par la Fédération (100 000 exemplaires vendus en moins de trois ans), en tête du hit-parade des topo-guides, ces bibles d'un randonneur désormais invité à arpenter Toulouse, Auxerre ou Nancy.

Aujourd'hui, la randonnée recouvre des pratiques et des motivations très diverses où se mêlent sport et détente, loisir et voyage, trekking lointain et balade dominicale.

60 % DE FEMMES

Deux chiffres résumant la situation : plus de 31 millions de randonneurs, mais seulement 120 000 licenciés, dont 60 % de femmes ! D'un côté, le grand public et ses bataillons de marcheurs, de l'autre, les adhérents d'une Fédération avec leur éthique, leur langage et leurs itinéraires mythiques que le président de la Fédération, Maurice Bruzek, évoquait, des trémolos dans la voix, lors du récent Salon de la randonnée.

A tout seigneur, tout honneur :

« le » Compostelle qui, en cette année jacquaire, sera le cadre de multiples manifestations, préludes au grand rassemblement du 25 juillet à Santiago, en Espagne. De plus, sa section la plus fréquentée (du Puy à Roncevaux) vient d'être inscrite, par l'Unesco, au Patrimoine de l'humanité. Une façon de rappeler au randonneur qu'il met ses pas dans ceux des milliers de pèlerins qui, au Moyen Age, traversaient la France,

verser la Corse d'une côte à l'autre. Première conséquence du boom de la randonnée (le nombre de ses adeptes a été multiplié par trois en dix ans !), l'impact économique d'une activité longtemps marginale. Aux « gros mollets » spartiates et frugaux, a succédé une génération de marcheurs hédonistes dotés d'un pouvoir d'achat conséquent. Résultat : la randonnée est désormais considérée comme un marché

qui font toujours fantasmer les autres), on voit fleurir des randonnées « douces » permettant d'explorer des sites naturels, d'observer la faune et la flore et de découvrir les saveurs du terroir. Pas question de tester ses limites mais, plus modestement, de se ressourcer, de s'oxygéner, de se vider la tête, d'admirer le paysage et de se retrouver, entre amis ou en famille, dans une ambiance décontractée et conviviale.

97-20-21) dans les Pyrénées, La Burle (tél. : 04-75-38-82-44) en Ardèche, La Pèlerine (tél. : 04-66-69-60-87) pour le chemin de Saint-Jacques, Les Chemins du Sud (tél. : 04-66-44-73-54), Les Muletiers du Vercors (tél. : 04-90-25-67-13), Grande Traversée des Alpes/Cimes (tél. : 04-76-42-45-90), Pédibus (tél. : 04-79-65-88-27) dans les Alpes, Randobalad (tél. : 02-99-30-89-11) en Bretagne, Sud Escapades (tél. : 04-67-95-43-40) et Vosges en marche (tél. : 03-29-24-89-40).

Une adresse utile, celle du Centre d'information de la randonnée pédestre (14, rue Riquet, 75019 Paris, tél. : 01-44-89-93-93, Internet : <http://www.ffrp.asso.fr>) où l'on peut choisir un itinéraire, un hébergement, un topo-guide, obtenir une Rando-Card (160 F, 24 €, pour une personne et 320 F, 49 €, pour une famille, avec l'assurance) et se procurer le très utile *Guide pratique du randonneur*.

Deux rendez-vous : le 6 juin, une séduisante « rando-guingettes » sur les bords de Marne et les samedi 19 et dimanche 20 juin, la Fête annuelle de la randonnée (programme sur le 3615 RANDO) avec, notamment, en Lozère, de belles balades sur le thème des chemins de Saint-Jacques.

Patrick Francès

Des livres pour marcher

Un marcheur averti en valant deux, pas question de prendre la route sans se munir des topo-guides de la Fédération française de la randonnée pédestre ou des guides Franck (éditions Franck-Mercier), pour la France, des guides Chamina pour l'Auvergne et des guides rando (Rando-éditions) pour les Pyrénées et le Sud-Ouest. S'agissant des chemins de Compostelle, trois nouveaux topo-guides (651, 652, 653) détaillent l'itinéraire du Puy à Roncevaux, tandis que deux guides, coédités par la FFRP et Rando-éditions, offrent également un volet culturel.

Indispensables : *Le Pèlerin de Compostelle*, de Paulo Coelho (éditions Anne Carrière), *Priez pour nous à Compostelle*, de Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand (Hachette), et *Le Grand Chemin de Compostelle*, de Jean-Claude Bourliès (Payot). Récents, *Les Chemins de Compostelle en terre de France et en terre d'Espagne*, de Patrick Huchet et Yvon Boelle (2 tomes, éditions Ouest-France) et *Passants de Compostelle*, de Jean-Claude Bourliès (Payot). A signaler le hors-série (35 F) de *Pèlerin Magazine*, *Vers l'étoile de Compostelle*.

en route vers le tombeau de l'Apôtre.

Autres itinéraires mythiques, celui qui, sur les traces des Cathares, traverse, en huit jours environ, l'Ariège et les Pyrénées-Orientales (topo-guide 1 097) et celui qui, dans le sillage des Templiers et des Hospitaliers, sillonne le causse du Larzac (topo-guide 710).

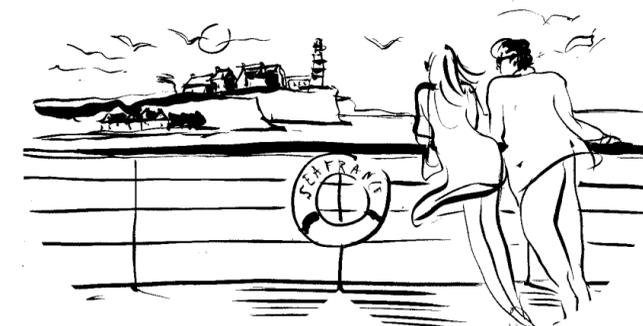
Enfin, *last but not least*, le très prisé « TMB » (25 000 à 30 000 randonneurs par an !), un GR de 215 km qui, au départ des Houches, fait le tour du massif du Mont-Blanc (topo-guide 28), et le redouté GR 20 (topo-guide 67), véritable « Dakar de la randonnée » (200 km) qui, en une quinzaine de jours, propose au randonneur aguerrri de tra-

verser la Corse d'une côte à l'autre. Première conséquence du boom de la randonnée (le nombre de ses adeptes a été multiplié par trois en dix ans !), l'impact économique d'une activité longtemps marginale. Aux « gros mollets » spartiates et frugaux, a succédé une génération de marcheurs hédonistes dotés d'un pouvoir d'achat conséquent. Résultat : la randonnée est désormais considérée comme un marché

qui font toujours fantasmer les autres), on voit fleurir des randonnées « douces » permettant d'explorer des sites naturels, d'observer la faune et la flore et de découvrir les saveurs du terroir. Pas question de tester ses limites mais, plus modestement, de se ressourcer, de s'oxygéner, de se vider la tête, d'admirer le paysage et de se retrouver, entre amis ou en famille, dans une ambiance décontractée et conviviale.

LES TRAVERSÉES

CALAIS/DOUVRES



KUONI

SOLEIL D'ÉTÉ

Circuits accompagnés par un guide Kuoni de Paris à Paris

CUBA
"Charmes cubains"
16 jours
15 990 F*

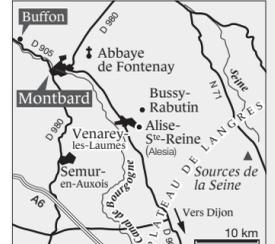
INDE-NEPAL
"Magie de l'Inde du Nord et du Népal"
16 jours
22 990 F*

USA
"Sud Romantique"
15 jours
25 490 F*

01 43 27 01 20 / 01 43 37 85 90
3 6 1 5 KUONI (2, 23 F/mn)
et agences de voyages

Week-end à Buffon, en Bourgogne

Deux siècles après sa mort, demeure universel le prestige de Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788), « le savant qui fit, d'un passe-temps, l'histoire naturelle, une science » (Ernest Mayr, Harvard). L'éditeur romand Favre vient de republier le texte du naturaliste sur le cheval, « plus noble conquête de l'homme ». Une autre définition de Buffon, « le style, c'est l'homme ! », est devenue proverbe. Cependant peu de visiteurs - 5 000 par an - se rendaient jusqu'à présent à cette sorte de « Buffonland » que constituent, en Bourgogne, les 7 sites marqués par le savant à Montbard et à Buffon. La situation change grâce au TGV, qui, trois fois par jour, met désormais la sous-préfecture de Côte-d'Or à une heure de Paris et qui la relie à Roissy et à Bruxelles. Sur place on se démène pour être à la hauteur : sous la houlette d'une énergique conservatrice, Hélène Trompent, la maison de Buffon, enfin arrachée à la bureaucratie, permettra d'élargir le musée Buffon actuellement installé dans les écuries, au reste splendides, du concepteur de *L'Histoire naturelle*. Ledit musée expose déjà ses trésors récemment acquis : le portrait de



Buffon par Drouais en 1761 ; son bureau estampillé Carel ; « son » service aux oiseaux fabriqué à Sèvres en 1794 au moment où on décapitait à Paris « Buffonet », son fils unique. Le parc, les tours féodales, le cabinet de travail devant lequel Rousseau s'agenouilla en 1771, la tombe de Buffon se dispersent au fil d'un espace en train de retrouver son aspect du XVIII^e siècle. L'été, animations et expositions ont lieu. A Buffon, à 6 km de Montbard, dans un paysage bucolique, la famille Taylor-Whitehead, propriétaire des forges, de l'orangerie, du pigeonier et du jardin du grand homme vient de réparer les dégâts des inondations de l'Armançon. Rappelant en plus menu les salines d'Arc-et-Senans (Doubs), les grandes forges de Buffon, « usine parfaite », sont une des plus anciennes installations métallurgiques françaises (1768), avec chaufferie, roues hydrauliques, logements ouvriers, balcons pour visiteurs de qualité.

de notre envoyé spécial Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ Musée Buffon, tél. : 03-80-92-50-42. Grandes forges de Buffon, tél. : 03-80-92-10-35, fax 41-64. Lire *La Plus Noble Conquête de l'homme*, de Buffon (Coll. « Caracole », Favre, 1002 Lausanne, 85 F, 12,90 €) et *Buffon*, de Jacques Roger (Fayard, 160 F, 24,39 €). Vente au musée Buffon de reproductions en li-moges du service aux oiseaux : 275 F, 41,92 € l'assiette à dessert. Hôtel-restaurant du château de Malaisay, 21500 Fain-lès-Montbard. Parc, piscine. Chambres à partir de 275 F, 41,90 € ; menu à 150 F, 22,86 €.

Bienvenue à bord du BELEM

Envie de voyages, d'évasion, d'horizons nouveaux ? Alors n'hésitez plus : le temps d'un stage, devenez membre de l'équipage du Belem. Vos prochaines escales ? Madère, les Canaries, la Sardaigne, La Rochelle, Saint-Malo, les Iles Anglo-Normandes...

Si les destinations sont multiples, les thèmes de navigation ne manquent pas non plus : que diriez-vous de vous initier au matelotage et à la voilerie ou de tout connaître sur les remorqueurs de sauvetage en haute mer ?... N'hésitez plus, prenez le vent du large !

LE VOYAGE COMMENCE ICI...

Pour recevoir gratuitement le programme des stages sur le BELEM, contactez la :

Fondation Belem - 23, rue de la Tombe-Issoire
75014 PARIS - ☎ 01.40.78.46.46 - Fax : 01.40.78.46.66
Internet (à partir de fin février 1999) : www.belem.tm.fr

Une vision noire de la famille américaine

Aussi profond que l'océan. Ben, enlevé très jeune, est retrouvé dix ans après par sa mère. Mais les « liens du sang » ne sont rien pour lui

Film américain d'Ulu Grosbard. Avec Michelle Pfeiffer, Treat Williams, Jonathan Jackson, John Kapelos, Whoopi Goldberg. (1 h 47.)

Le spectacle d'un metteur en scène de talent contraint de réaliser une œuvre de commande et d'obéir aux caprices de sa star (Michelle Pfeiffer en l'occurrence) peut encore receler quelques merveilles. Ulu Grosbard avait réalisé à la fin des années 70 deux films noirs particulièrement inventifs : *Le Récidiviste*, avec Dustin Hoffman, et *Sanglantes confessions*, avec Robert De Niro et Robert Duvall ; puis il avait disparu en 1984, après l'échec commercial et artistique de *Falling in Love*, avec Robert De Niro et Meryl Streep alors au sommet de leur carrière.

La marge de manœuvre d'Ulu Grosbard sur un mélodrame comme *Aussi profond que l'océan* est très faible. Adapté d'un best-seller de Jacquelyn Mitchard, le film comporte tous les ingrédients susceptibles d'attirer une star féminine entrant dans l'âge mûr :

une histoire de rédemption, centrée autour d'une femme passant par toutes les étapes de la dépression avant de s'en sortir. Courageusement. Beth Cappadora (Michelle Pfeiffer) se rend donc avec ses trois enfants à une réunion d'anciennes camarades de lycée. Dans la cohue de l'hôtel, elle perd Ben, son fils de trois ans, qui semble avoir été enlevé. Les nombreuses recherches menées par la police ne donneront rien. Dix ans plus tard, alors qu'elle semble reprendre le dessus, Beth entrevoit un garçon qui habite dans une famille près de chez elle et qui pourrait bien être Ben.

Si l'on veut bien mettre de côté une structure scénaristique très prévisible (Beth perd son enfant, et le réintègre bien plus tard dans sa famille qui s'en trouve encore plus soudée), *Aussi profond que l'océan* offre une vision très noire de la famille américaine, beaucoup plus sombre en tout cas que bien des films hollywoodiens. La famille Cappadora est une famille américaine modèle, bourgeoise, simple, unie, dont la mécanique est bouleversée par la disparition

ZADE ROSENTHAL/COLUMBIA TRISTAR



Jonathan Jackson et Michelle Pfeiffer dans « Aussi profond que l'océan », d'Ulu Grosbard.

d'un des siens. Mais c'est justement le principe même de cette famille idéale qui est rejeté par Ben lorsqu'il revient dans le giron parental. Les liens du sang ne pèsent d'aucun poids pour un enfant qui a grandi dans une autre famille, sous un autre prénom, avec des valeurs différentes, qu'il n'est prêt en aucun cas à abandonner.

LE PATHOS, HÉLAS

On pensera bien sûr à *La Prisonnière du désert* de John Ford, à l'enlèvement de Natalie Wood par les Indiens, et son refus de réintégrer sa famille d'origine. Ford af-

fectionnait les personnages de mères têtues luttant contre le sort et la douleur, déployant des efforts colossaux pour maintenir le noyau familial. Le personnage interprété par Michelle Pfeiffer possède une dimension fordienne évidente dans sa volonté de restructurer une famille dont elle porte la responsabilité de l'éclatement. Suprême ironie, le producteur exécutif d'*Aussi profond que l'océan* s'appelle Frank Capra III, le nom le moins approprié pour ce film qui démontre tranquillement que les traumatismes familiaux ne guérissent jamais, non plus que les

liens distendus ne se reconstituent. La volonté de pousser à l'extrême la dimension tragique de cette histoire est malheureusement handicapée par un pathos hollywoodien qui impose un retournement de situation aussi gratuit qu'incohérent.

Ben retrouve donc, d'un coup de baguette magique, le chemin de sa maison, non sans que l'on ait insisté sur la couleur très sombre de ce film tiraillé entre la volonté artistique d'un réalisateur et le cahier des charges de ses producteurs.

Samuel Blumenfeld

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : Le Derrière, de Valérie Lemerrier, domine le box-office** de la semaine avec déjà 237 000 entrées durant ses cinq premiers jours d'exploitation. Les huit rangs suivants sont occupés par des films américains (*Jugé coupable*, *Beowulf*, *Cube*, *Payback*...) même si certains ne sont pas à l'abri de contre-performance, tel *Préjudice*, décevant avec 55 000 entrées sur la même durée. *Quasimodo* et *Les Enfants du marais*, qui ont tous deux passé la barre de 1,5 million de spectateurs, continuent une carrière solide. Avec 46 millions de spectateurs depuis le 1^{er} janvier, la fréquentation enregistre un déficit de plus de 25 % comparée à celle de la même période de 1998.

■ **La Maison du cinéma a son architecte : l'Atelier de l'île (Brard, Le Bras, Quelen).** L'équipe a été choisie par un jury, réuni le 2 mai, composé notamment du cinéaste Jean-Paul Rappeneau, de Nicolas Seydoux, PDG de la Gaumont, de Marc Tessier, directeur général du Centre national de la cinématographie et de l'architecte californien Frank Gehry. C'est ce dernier qui avait conçu le bâtiment du Centre américain, en bordure du parc de Bercy, racheté par le ministère de la culture pour y implanter la Maison du cinéma. L'équipe lauréate sera chargée de concevoir et de réaliser les modifications de l'édifice pour abriter quatre salles de projection, un musée du cinéma, des salles d'exposition, une médiathèque, une librairie multimédia et un restaurant.

Grandeur et décadence du cliché russe

Des anges au paradis et Les Migrations de Vladimir. Deux adolescents à Leningrad dans les années 70 ; un réfugié poursuivi par deux mafieux. Rien de neuf sur l'« âme slave »

DES ANGES AU PARADIS. Film russe de Evgueni Lounguine. Avec Dinara Droukarova, Konstantin Gaiokho, Aliona Svintsova. (2 h 16.)
LES MIGRATIONS DE VLADIMIR. Film français de Milka Assaf. Avec François Morel, Anne Jacquemin, Grigori Manoukov. (1 h 49.)

Deux films à thème russes, qui sortent simultanément cette semaine, démontrent s'il en était besoin combien les clichés ont la vie dure. La Russie, grand pays d'excès et de souffrance, est, depuis toujours sans doute, une de leurs principales terres d'accueil. En gros, de Dostoïevski à Eltsine en passant par Ivan Rebroff, il semble dit que le Russe doive se vautrer avec démesure dans la fange en s'imbibant de vodka. Colosse au cœur innocent, gratteur de guitare mélancolique, le Russe est un barbare mystique, capable du pire comme du meilleur. Depuis la perestroïka, notons que l'ultime avatar du cliché russe a pris le visage d'une mafia qui reconduit sous une autre forme les sauvages paroxysmes de l'âme slave.

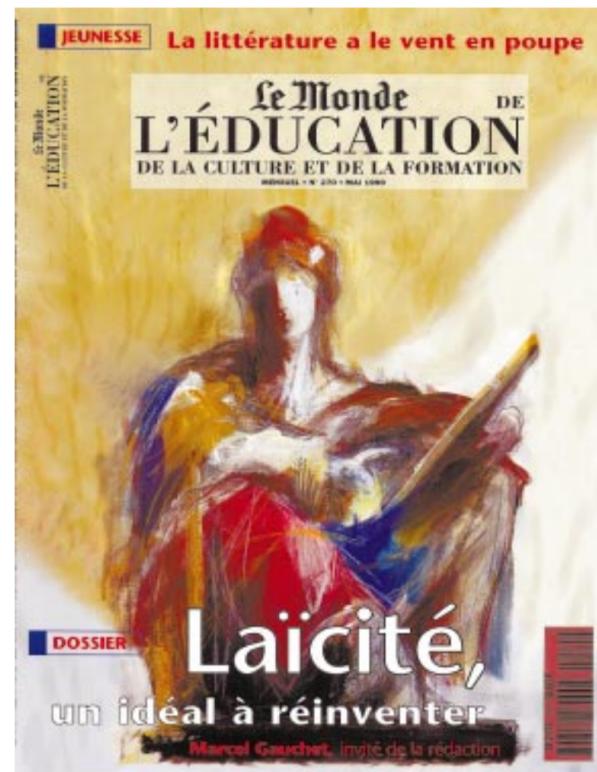
Contrairement à ce qu'on croit, il n'est pas interdit à l'œuvre d'art d'utiliser le cliché. Tout le problème réside dans l'usage qu'elle fait de cette matière commune, dont un Fassbinder, en particulier, a prouvé qu'on pouvait la retourner pour en faire une arme contre ceux-là mêmes qui affectent de la mépriser, et une machine de guerre contre tous les conformismes. Ce n'est hélas le cas ni d'Evgueni Lounguine, auteur de *Des anges au paradis*, ni de Milka Assaf, à qui

l'on doit *Les Migrations de Vladimir*. Le premier, frère de Pavel Lounguine (l'auteur de *Taxi Blues*), est un cinéaste russe qui a vécu un temps en France avant de se réinstaller à Moscou. Son film use et abuse du cliché russe en nous demandant de le prendre pour argent comptant. Le résultat est un film délibérément chaotique, saturé de bruit et de fureur, en prenant comme principal motif narratif les conditions de vie - de survie, plutôt - et l'amour de deux adolescents dans le Leningrad fangeux des années 70. Beaucoup trop caricatural pour pouvoir émouvoir qui que ce soit, cette emphatique litanie de libations, de hurlements et de chansons à tire-larigot devient rapidement lassante.

TOURNESOL ET GUIGNOL

Le projet de la réalisatrice franco-libanaise Milka Assaf est différent, dans la mesure où l'image russe est censée constituer le second degré d'une comédie au ton naïf et distancé qui se veut une parabole sur le bien et le mal. Vladimir, son protagoniste principal, débarque en France poursuivi par deux mafieux imbéciles qui veulent l'éliminer. Victime d'un animateur de jeu télévisé égoïste et mercantile, il parvient, grâce à la trouvaille scientifique d'une sorte de professeur Tournesol, à se venger en entrant dans la peau de l'animateur et en lui abandonnant sa propre enveloppe de réfugié. C'est *Volte-face*, de John Woo, revu et corrigé par Guignol. C'est surtout beaucoup trop surligné et moralement correct pour introduire le moindre soupçon de trouble. Pauvre Russie.

Jacques Mandelbaum



Syndicats enseignants :

- Plutôt bien lotis, mais décriés
- Très impliqués dans le débat éducatif, mais divisés.

Dossier :

Laïcité, un idéal à réinventer

Marcel Gauchet, invité de la rédaction

- Ce qu'il faut retenir de 200 ans de révolution invisible
 - La guerre scolaire peut-elle reprendre ?
 - Ce que le foulard a changé
 - Comment les profs se débrouillent au jour le jour pour répondre aux questions des élèves.

Culture :

- La littérature de jeunesse n'a peur de rien : nouveaux décors, nouveaux auteurs mais toujours le même succès.
- Document.

Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la Fnac, le mercredi 19 mai à 18 heures à la Fnac Saint-Lazare sur le thème : « Faut-il repenser la laïcité ? »



MAISON EUROPÉENNE DE LA PHOTOGRAPHIE VILLE DE PARIS	24 fév	99 30 mai	57 rue de Fourcy 75004 Paris Tél: 01 44 78 75 00
	Ouvert tous les jours sauf le lundi, mardi et jeudi 15h-18h		MAIRIE DE PARIS
Ralph Gibson "Courant continu" Catherine Ikam et Louis Fléri "Portraits. Réel/virtuel" à partir de 24 mars Touhami Ennadre "Lumière noire"			

KIOSQUE

LE MONDE / JEUDI 6 MAI 1999

EN VUE

■ **Manuel Babbitt**, meurtrier, exécuté, mardi 4 mai, en Californie, ancien combattant du Vietnam souffrant de troubles mentaux, en prison depuis 1980, venait d'y recevoir la « Purple Heart », décoration des vétérans.

■ Un Yéménite risque la peine de mort pour avoir introduit en Arabie Saoudite mille bottes de qat, plante euphorisante en vente libre en deçà, interdite au-delà.

■ « Avant de prendre la route, ne partez pas sans un verre de Cointreau », affichait, en 1934, la distillerie qui vient d'ouvrir un musée sur son site de production de Saint-Barthélemy-d'Anjou.

■ La façade de la Kaiser-Wilhelm-Gedächtnis Kirche, l'église la plus célèbre de Berlin, se couvrira bientôt d'une affiche géante du top-model **Claudia Schiffer** pour financer la consolidation du clocher.

■ **Burger King**, chaîne de restauration rapide, a utilisé pour une campagne publicitaire à Erfurt, en Thuringe, le slogan « A chacun son dû », qui figurait déjà au fronton du camp de Buchenwald, situé à deux pas de la ville.

■ Les Xosas, ethnie majoritaire dans la province sud-africaine du Cap oriental, sont choqués par l'idée de **Craig Nancarrow**, responsable du tourisme, d'organiser des safaris pour nudistes sur les espaces vierges de la région.

■ « Les Africains sont souvent enrhumés en raison des conditions climatiques. Leur coller la bouche peut avoir des conséquences fatales si leur nez est bouché », explique un membre de l'association viennoise SOS-Mitmenschen après la mort, samedi 1^{er} mai, d'un clandestin nigérian bâillonné lors de son expulsion d'Autriche.

■ Récemment, au cours d'une traque nocturne, un chasseur d'Anizok en Guinée Equatoriale a tué son compagnon qui imitait un singe en descendant d'un arbre pour s'approcher d'une proie.

■ De son côté, le tribunal correctionnel de Besançon a condamné à trois mois de prison, mercredi 28 avril, l'auteur d'un ricochet pour avoir visé un sanglier et tué une jument à Puessans, dans le Doubs.

■ **Stephen McGraw**, enseignant à l'école Notre-Dame de Coventry, qui avait accompagné ses élèves à Stratford-sur-Avon, ville natale de Shakespeare, pour une représentation du *Songe d'une nuit d'été*, leur a fait évacuer la salle, au moment où **Tatiana**, la reine des fées, simulait l'acte d'amour avec **Bottom**, déguisé en âne.

■ **Giotto** serait une marque de crayon pour 7 % des Italiens, selon un récent sondage.

Christian Colombani

CELA S'APPELLE « las noticias del guñol », avec un tilde castillane sur le n, et les Espagnols ne peuvent plus se passer de ces petits frères des Guignols français. Surtout en ces temps d'actualités chargées, où un peu d'évasion fait du bien. Et là, les Espagnols sont gâtés, eux qui peuvent suivre, depuis quatre ans, les Guignols sur Canal + Espagne, chaque soir, avec des sessions de rattrapage le samedi et le dimanche, mais peuvent aussi les écouter, le vendredi, sur la radio Cadena SER, et à présent les lire, le dimanche, dans *El País*. C'est de la « Guignolmania ».

Qu'ont-ils de spécial ? Ils sont

peut-être un peu plus féroces que les marionnettes françaises. Comme le dit Antonio Martínez, un des quatre compères qui inventent les répliques, à l'écran comme à l'écrit, « cela tient à l'affrontement personnel très vif qui existe entre nos dirigeants. Chez vous, c'est plus nuancé ». Principale cible, la classe politique et le gouvernement conservateur de José Maria Aznar, dont la marionnette irascible et moustachue est omniprésente et dont on peut suivre l'incessant feuilleton, style Dallas, des amours politiques, cent fois contrariées et renouées, avec les chefs nationalistes, dont



le lilliputien podestat catalan Jordi Pujol. Transposés sur le papier, les « Guignols » ressemblent à une

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Serge July
■ L'Etat de droit et l'Etat d'exception : couple infernal. Quand, pour restaurer le premier mis en pièce par les mafias de toute sorte, leurs facilités et leurs clientèles, comme ce fut le cas en Corse, les pouvoirs publics ont recours aux moyens de l'Etat d'exception, ils sapent inévitablement le respect de la loi. Cet exercice du pouvoir, qui érige le court-circuit en panacée, se retourne toujours contre ses promoteurs. Lionel Jospin et ses ministres républicains devraient le savoir : on se brûle toujours les doigts aux procédures d'exception. Ce sont des machines infernales. On peut sans peine imaginer que le Premier ministre, avec toute sa

raideur, a découvert de manière sincèrement scandalisée la réalité des faits incriminés et l'identité de leurs auteurs, mais sa candeur demeure stupéfiante. Car il est de la responsabilité politique de ses ministres d'exercer un contrôle sur les administrations et les moyens dont il a la charge.

LE FIGARO

Michel Schifres
■ Ce qu'il faut d'abord garder en mémoire de l'affaire corse, à la fois ridicule, pitoyable et lamentable, est son côté criminel, son aspect mafieux. Dans la France d'aujourd'hui, on a utilisé des méthodes inadmissibles dans un Etat de droit pour reconstituer l'Etat de droit ! La contradiction est insupportable. Affirmer n'être au courant de rien est une façon de clamer son innocence. Le premier

ministre, gêné à l'Assemblée, à l'aise à la télévision, martela donc hier le leitmotiv qu'il s'était choisi : le gouvernement ne savait rien, n'avait rien ordonné, rien vu. Entendez : il n'y pouvait rien. Comme toujours avec lui, M. Jospin déplaça le débat sur le plan moral : l'affaire était grave, mais n'était pas étouffée, et la justice agissait avec célérité. On osera penser que c'est bien le moins. L'ennui pour les socialistes est que la morale agit souvent comme un boomerang : elle revient d'où elle est partie. On se souvient encore de M. Mitterrand fustigeant l'argent roi...

LA CROIX

Bruno Frappat
■ Etat des lieux après le désastre. 1998 : un préfet assassiné dont les meurtriers et leurs commandi-

sorte de *Canard enchaîné* illustré. Dimanche 2 mai, par exemple, deux thèmes d'actualité espagnols sont traités. L'un se réfère à l'anniversaire de la catastrophe d'Aznalcollar, une mine de pyrite qui a déversé des tonnes de déchets toxiques en Andalousie, menaçant ce « patrimoine de l'humanité » qu'est le parc de Doñana et ses animaux en voie d'extinction et propose une photo de la marionnette de la ministre de l'environnement, Isabel Tocino, surtout connue pour sa propension à minimiser les faits. Habillée en tenue de catastrophe avec gilet kaki multipoches, impeccablement ma-

quillée, devant une carte du parc menacé, la ministre est entourée d'animaux en peluche. Commentaire : « Cette fois, on ne dira pas que je ne fais rien. Les nouveaux habitants de Doñana seront résistants au zinc et à l'arsenic et, en plus, ils sont beaucoup plus jolis que les anciens. »

HUMOUR « NATUREL »

Quant au thème explosif de la surcharge des aéroports qui a conduit des passagers, indignés, à se mutiner à bord d'avions qui ne décollaient jamais, un article nous apprend que le gouvernement s'est décidé « à demander la démission des voyageurs, les vrais coupables du désastre » qui ne comprennent pas que « les retards des avions améliorent leur qualité de vie en leur permettant de faire des rencontres intéressantes dans les salles d'embarquement ».

Cette année avec la « perte » de la combative et gaffeuse ministre de l'éducation, Esperanza Aguirre (devenue présidente du Sénat), du matador retiré Jesulin de Ubrique « invité partout parce qu'il n'a rien à dire » et du footballeur Ronaldo passé à l'Italie, les Guignols espagnols avouent avoir connu leur « annus horribilis ». Personne ne leur en tient rigueur ; même la campagne du journal conservateur ABC contre « ce spectacle honteux » n'a pas eu d'écho, le gouvernement ayant fait savoir qu'au « naturel » aussi il avait de l'humour.

Marie-Claude Decamps

www.madagascar-contacts.com/zob/

Le zébu de Madagascar, un placement financier original



le site de la ZOB. L'investisseur demeure propriétaire de la bête et se voit ouvrir un PEZ (plan épargne zébu) pour collecter les intérêts. Une « Zébu newsletter » sera prochainement publiée sur Internet, que les investisseurs pourront consulter « seuls ou en compagnie de leurs amis admi-

ratifs ». Comment un zébu génère-t-il des intérêts ? Grâce aux vingt poules qui accompagnent sa mise en location. Le paysan paie son « leasing » avec les œufs : sur huit œufs pondus et vendus chaque jour, deux servent à rémunérer l'investissement. Toutefois, l'agriculteur malgache est

propriétaire des poussins, du lait de la zébutte, ainsi que de sa descendance à l'exception du premier veau, propriété de la ZOB. En cas de décès précoce, la ZOB est redevable du montant investi par l'acheteur plus les intérêts au jour du décès.

Ceux qui n'ont pas de quoi se payer un zébu peuvent malgré tout devenir des investisseurs internationaux grâce à un plan épargne cochon (PEC) plus abordable (300 francs, 45,7 euros). En outre, l'épidémie de peste porcine qui sévit à Madagascar a incité la ZOB à mettre en place un plan épargne mouton (PEM), animal plus facile à gérer par les paysans au niveau vétérinaire.

Les investisseurs potentiels souhaitant des renseignements complémentaires peuvent envoyer un message électronique, mais ils ne doivent pas être trop pressés. La ZOB est une organisation sérieuse, mais artisanale : l'information, l'achat et le suivi des animaux sont assurés par une seule personne.

Yves Mamou

SUR LA TOILE

RADIO

■ Depuis le 3 mai, les programmes de Radio France International (RFI) en langue française sont diffusés sur Internet en direct, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. www.rfi.fr

NOMS AUX ENCHÈRES

■ La société Mailclub a lancé un service de vente aux enchères de noms de domaines (adresses de site Web), permettant de revendre un nom au plus offrant, et même de réaliser une plus-value en cédant un nom réservé initialement à des fins spéculatives. www.mailclub.com/encheres

HANDICAPÉS

■ Le gouvernement américain a commencé à faire appliquer une loi votée en 1998, obligeant les sites Web appartenant à l'administration ou recevant des fonds fédéraux à devenir plus accessibles aux handicapés, notamment aux aveugles et aux sourds. Cette mesure pourrait obliger de nombreux sites à une refonte complète de leur architecture. Des associations de handicapés ont annoncé leur intention de faire voter une nouvelle loi étendant cette obligation à tous les sites Web américains.

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :
Code postal : Localité : 901MQP41

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER	
Nom :	
Prénom :	
N° rue.....	
Code postal Ville	
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
N° rue.....	
Code postal Ville	
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER	Clé RIB
Code Etablissement	Code Guichet
N° de compte	

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : **Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : **0 803 022 021 (0,99^{cts}/min)**

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year. "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Pour la loi martiale en Corse

par Alain Rollat

POURQUOI tout ce foin pour une paillote incendiée ? Ne sommes-nous pas en guerre ? Faut-il rappeler que la guerre a été inventée pour permettre aux gouvernements de faire ce qu'il leur plaît ? A quoi sert de déclarer l'Etat en danger si les responsables de l'Etat ne peuvent plus choisir les solutions de facilité, imposer silence aux réclamations, s'opposer à toutes les curiosités, exiger la soumission et l'obéissance passive ? A quoi bon invoquer le salut public si les pouvoirs publics ne peuvent plus mettre le droit entre parenthèses quand la fin justifie les moyens ? A quoi rime de mobiliser la démocratie contre la barbarie si les institutions démocratiques ne peuvent plus recourir à l'arbitraire contre les barbares ?

Ne tirez plus sur nos élites guerrières ! Elles font ce qu'elles peuvent pour faire triompher la paix. Elles font la guerre comme

dans les manuels de polémologie. En faisant fi des complications, des compromis, des atermoiements. En répondant à la force par la force, à la ruse par la ruse, à la filouterie par la barbouzerie. N'est-il pas légitime que l'Etat républicain se transforme en Etat policier quand la survie de la nation est en jeu ? Ne vous laissez plus intoxiquer par les défaitistes, s'opposer à toutes les curiosités, exiger la soumission et l'obéissance passive ? A quoi bon invoquer le salut public si les pouvoirs publics ne peuvent plus mettre le droit entre parenthèses quand la fin justifie les moyens ? A quoi rime de mobiliser la démocratie contre la barbarie si les institutions démocratiques ne peuvent plus recourir à l'arbitraire contre les barbares ?

Où va-t-on si l'influence psychologique de la cinquième colonne cloue au pilori les gens d'arme qui méritent le pinacle ? Ceux qui voient une bavure de trop dans l'incendie de ladite paillote ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. S'ils ne sont pas traîtres à la patrie, ils admettront qu'il y a une intolérable injustice dans le soupçon de forfaiture pesant sur ce commando d'apaches qui a eu le courage de cette attaque au sol au moment même où l'état-major de l'Alliance tergiversait devant l'insuccès de sa campagne aérienne. Et que l'on ne nous dise pas qu'il y a très loin du Kosovo à la Corse ! Quand un nationalisme cultive l'exclusion jusqu'à l'assassinat de ses adversaires politiques, il a forcément quelque chose de serbe. Laissons la question finale à l'état-major ajaccien : « Que peuvent espérer les généraux avec un gouvernement d'avocats ? » Signé Napoléon.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Avec John G. Morris; Patrick Chauvel; Atmen Kelif et Jean Benguigui. **Canal +**

19.15 Le Rendez-vous. Pierre Moscovici. **LCI**

20.00 20h Paris Première. Tom Novembre. **Paris Première**

20.10 Le Talk Show. **LCI**

20.15 Strip-tease. L'avoine et l'oseille. Alain à l'ombre. Alain au soleil. Blue Belgium. **RTBF 1**

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Massacres de Sétif: un certain 8 mai 1945. **Arte**

20.50 Combien ça coûte? Les loisirs. **TF 1**

20.55 Des racines et des ailes. Chasseurs d'éclipse. Le grand voyage. Invité: Hubert Reeves. **France 3**

21.00 Paris modes. Calvin Klein. **Paris Première**

21.05 Faits divers. Sans mobiles apparents. **TV 5**

22.40 Ça se discute. Quelle vie pour les femmes de la terre? **France 2**

23.10 Le Droit de savoir. Enquête sur le marché de la séduction. **TF 1**

23.30 Un siècle d'écrivains. Alain Robbe-Grillet. **France 3**

0.55 Le Canal du savoir. Pascal Dusapin. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

18.45 Cinq colonnes à la une. **Planète**

19.00 Les Aventuriers de l'archéologie moderne. [3/3]. **Arte**

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Les Massacres de Sétif, un certain 8 mai 1945
Medhi Lallaoui et Bernard Langlois reviennent sur la manifestation nationaliste de Sétif de 1945. La foule réclame la libération de Messali Hadj, le chef du Parti du peuple algérien. Les heurts avec les policiers se retournent contre les Français. Vingt-sept sont tués. La révolte gagne la petite Kabylie et une partie du Constantinois. La répression est atroce.

HISTOIRE

21.45 Maîtres et élèves en URSS
« Faire l'apprentissage de la liberté, c'est aussi avoir la liberté d'appréhender les sciences. » Ainsi parle un jeune professeur russe de mathématiques. Ses élèves, surdoux triés sur le volet, sont appelés à une grande carrière scientifique dans la Russie de demain. La notion d'« élite » est redevenue positive et les jeunes interrogés ici espèrent en un avenir meilleur.

FRANCE 3

23.30 Un siècle d'écrivains
Alain Robbe-Grillet, le « pape du nouveau roman », ne s'est pas simplement prêté à un documentaire sur lui. Avec Frédéric Compain, réalisateur inventif qui s'est intéressé à l'écrivain parce qu'il était aussi cinéaste, ils ont fabriqué un objet à facettes, ambigu et excitant pour l'esprit, un auto-portrait donné pour un portrait, où le portraituré manipule à son gré le narrateur-réalisateur.

SPORTS EN DIRECT

19.55 Basket-ball. Pro A. Finale. Match aller: Pau-Orthez - Asvel. **Canal + vert**

DANSE

21.00 Le Lac des cygnes. Chorégraphie d'Erik Bruhn. Musique. Tchaïkovski. Par le ballet national du Canada. Avec Erik Bruhn (le prince), Lois Smith (la reine des cygnes), Olga Makcheva (la reine-mère), Dir. George Crum. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 La Lune d'Omaha. Jean Marboeuf. **Festival**

20.40 Un mariage sans cérémonie. Charles Correll. **RTL 9**

20.50 Rendez-vous avec la mort. Christian François. **O. M 6**

SÉRIES

20.40 Homicide. Trois hommes et Adena. **Série Club**

20.55 L'Institut. Méchante. **O. France 2**

21.25 Le Caméléon. **Série Club**

22.15 Brooklyn South. Un révérend dans un jeu de quille (v.o.). **Série Club**

22.20 Friends. The One with Rachel's Inadvertent Kiss (v.o.). **Canal Jimmy**

22.50 Absolutely Fabulous. Jalousie (v.o.). **Canal Jimmy**

0.15 New York Police Blues. Vision fatale (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

17.20 Main basse sur la ville ■■■■
Francesco Rosi (France - Italie, 1963, N., v.o., 100 min) **O. Ciné Classics**

18.00 Soleil trompeur ■■■■
Nikita Mikhalkov (France - Russie, 1994, v.o., 150 min) **O. Ciné Cinéma 1**

18.05 Broadway Danny Rose ■■■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1983, N., 85 min) **O. Cinétoile**



19.30 French Cancan ■■■■
Jean Renoir. Avec Jean Gabin (Fr., 1954, 105 min) **O. Cinétoile**

20.30 L'Insoumise ■■■■
William Wyler (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 110 min) **O. Ciné Classics**

20.30 Les Chariots de feu ■■■■
Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1981, 115 min) **O. Ciné Cinéma 2**

21.15 La Règle du jeu ■■■■
Jean Renoir (France, 1939, N., 100 min) **O. Cinétoile**

21.35 Hana-bi ■■■■
Takeshi Kitano (Japon, 1997, 100 min) **O. Canal + vert**

22.05 City Hall ■■■■
Harold Becker (GB - EU, 1993, v.o., 110 min) **O. Ciné Cinéma 3**

22.20 La Dernière Rafale ■■■■
William Keighley (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min) **O. Ciné Classics**

23.05 Tolérance ■■■■
Pierre-Henry Salfati (France, 1989, 105 min) **O. Ciné Cinéma 1**

23.10 L'Affaire Mori ■■■■
Pasquale Squitieri (Italie, 1978, 110 min) **O. TMC**

23.20 La Prisonnière espagnole ■■■■
David Mamet (Etats-Unis, 1997, v.o., 104 min) **O. Canal +**

23.25 En suivant la flotte ■■■■
Mark Sandrich (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min) **O. Cinétoile**

23.30 Violent Cop ■■■■
Takeshi Kitano (Japon, 1989, 95 min) **O. Canal + vert**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.

19.05 Le Bigdil.

19.50 Clic & Net.

20.00 Journal, Météo.

20.50 Combien ça coûte? Les loisirs.

23.10 Les Magazines du mercredi. Le Droit de savoir. Enquête sur le marché de la séduction.

0.30 Formule foot.

FRANCE 2

18.45 Les Z'amours de l'an 2000.

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.20 Qui est qui?

20.00 Journal, Météo.

20.55 L'Institut. Méchante. **O.**

22.40 Ça se discute. Quelle vie pour les femmes de la terre?

0.45 100 ans de sport.

0.50 Journal, Météo.

1.10 Le Cercle.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Fa Si La nouveau.

20.35 Tout le sport.

23.05 Des racines et des ailes. Invité Hubert Reeves.

23.00 Météo, Soir 3.

23.30 Un siècle d'écrivains. Alain Robbe-Grillet.

0.20 Derrick. Le festin de monsieur Borgelt. **O.**

1.20 Nocturnales. Anne-Sophie Mutter: récital Beethoven.

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00

18.30 Nulle part ailleurs.

20.30 Le Journal du cinéma.

21.00 Jeanne et le garçon formidable ■■■■
Film. Olivier Ducastel. **O.**

22.33 Les F.A.E.L.L. Lyonel Kouro. **O.**

22.35 Jour de foot.

23.20 La Prisonnière espagnole ■■■■
Film. David Mamet (v.o.). **O.**

1.05 South Park. **O.**

1.30 Spin City. Olé ! Olé ! **O.**

1.50 A la une. Changement de partenaire. **O.**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Les Drogues et la médecine. Invités: Anne Coppel; William Lowenstein; Philippe-Jean Parquet; Denis Richard. **Forum Planète**

23.15 Pour que vivent les rivières. Invités: Jean Allardi; Christian Bouchardy; Jean-Paul Bravard; Michel Desbordes; Bruno Lechevillier. **Forum Planète**

MAGAZINES

10.40 Arrêt sur images. Quand l'OTAN communique. Invités: Jamie Shea; Luc Rosenzweig; François Cornet. **La Cinquième**

13.05 Faits divers. Sans mobiles apparents. **TV 5**

13.20 On s'occupe de vous. Invité: Patrick Dupond. **France 3**

13.30 Envoyé spécial, les années 90. Femmes de guerre. **Histoire**

14.30 La Cinquième rencontre... La planète scout. **La Cinquième**

15.35 Le Vrai Journal. **Canal +**

16.55 Zapping Zone. **Disney Channel**

17.55 Stars en stock. Marilyn Monroe. Humphrey Bogart. **Paris Première**

18.30 Nulle part ailleurs. Avec Jean-Pierre Gaillard. **Canal +**

19.10 et **0.10** Le Rendez-vous. Arlette Lagulier et Alain Krivine. **LCI**

20.00 20 h Paris Première. Jean-Marc Thibault. **Paris Première**

20.55 Envoyé spécial. La roller attitude. Meurtres de femmes. Médecins volants en Colombie. P.-s.: Dakar, l'économie de la débrouille. **France 2**

21.05 Comment ça va? Ou bonheur des dents. **TV 5**

21.50 Faxculture. Invités: Princess Erika et Marie Darrivesecq. **TSR**

22.20 La Roue du temps. **RTBF 1**

22.45 Courts particuliers. Arthur Joffé. **Paris Première**

22.45 Boléro. Invitée: Julia Migenes. **TMC**

23.00 Le Magazine de l'Histoire. L'Europe, entre déchirements et construction. Invités: Jacques Marseille; Krystof Fomian; Anthony Rowley; Bruno Cabanes. **Histoire**

23.15 Si j'ose écrire. Les scandaleuses. Invités: Nelly Kaplan; Luc Delisse; Denis-Louis Colaux; Anne Gaytan. **RTBF 1**

23.20 Tapage. Une justice pour tous? Invités: Anne Crenier; Gilbert Collard; Eric Zemmour; Denis Seznec; Raffaella Borriello; Gilles Perrault. **France 3**

0.50 Des racines et des ailes. Chasseurs d'éclipse. Le grand voyage. Invité: Hubert Reeves. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.00 Lieux mythiques. [4/20]. Stonehenge. **Histoire**

17.15 La Vallée du Baliem. Rencontre avec le passé indonésien. **Odyssee**

17.30 Conférences de presse. 9 septembre 1968 [3/3]. **Histoire**

18.05 La Vie à l'envers. Le monde secret des chauves-souris d'Europe. **Odyssee**

18.10 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [10/12]. Les plus beaux paysages. **Planète**

18.30 Le Monde des animaux. Sécheresse dans la forêt tropicale. **La Cinquième**

18.30 Tito-Staline. La règle et l'exception. **Histoire**

19.25 Et B.B. créa la femme. **Odyssee**

19.35 Pays d'octobre. [4/4]. «Choses vues» dans le Mississippi: retour à Oxford. **Planète**

20.15 360°, le reportage GEO. Fatale beauté. [4/4]. Faut-il souffrir pour être beau? **Arte**

20.35 Cinq colonnes à la une. **Planète**

20.35 Vatican. [5/5]. Jean-Paul II et la liberté. **Odyssee**

20.40 Thema. Une Europe concrète: le cinquantième anniversaire du Conseil de l'Europe. **Arte**

20.45 Menuhin et Karajan. Répétition et concert. **Mezzo**

21.30 Le Piège des Kerguelen. **Odyssee**

21.35 La Deuxième Révolution russe. L'arrivée au pouvoir de Gorbatchev. **Planète**

22.15 Rapporteurs de guerre. **Canal +**

23.10 Les Tribus indiennes. Douleur muette. **Planète**

23.45 L'Autre Algérie. Douleur muette. **Planète**

0.20 Samuel Beckett. [2/2]. **Planète**

0.30 Rome secrète. [2/10]. La Trastevere. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Internationaux féminins d'Italie. **Eurosport**

15.30 Cyclisme. Tour de Romandie (2^e étape). **Eurosport**

16.00 Golf. Open de France. **Paris Première**

17.40 Hockey sur glace. Championnat du monde; Suisse - France. **TSR**

20.00 Handball. Match amical. France - Cuba. **Eurosport**

DANSE

18.30 La Fin d'un rêve. Chorégraphie de Christopher Bruce. Musique de John Lennon. Par le Cullberg ballet. **Mezzo**

MUSIQUE

19.25 Portrait de famille. Chorégraphie de Birgit Cullberg. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Avec Le Beaux Arts Trio. **Mezzo**

18.00 The Nat «King» Cole Show 13. 3 septembre 1957. **Muzzik**

21.00 Bach. Suites n° 3 et n° 4. Par l'Orchestre de chambre de Cologne, dir. Helmut Müller-Brühl. **Muzzik**

21.40 Yehudi Menuhin à Moscou. Moscou, 1987. **Mezzo**

22.25 Elvin Jones. Stuttgart, 1991. **Muzzik**

23.30 Les Maîtres chanteurs de Nuremberg. Opéra de Wagner. Mise en scène de Michael Hampe. Par l'Orchestre de l'Australian Opera de Sydney, dir. sir Charles Mackerras. **Muzzik**

23.40 Solti, Barenboïm et Schiff jouent Mozart. Londres, 1989. Avec l'Orchestre de chambre anglais. **Paris Première**

0.05 Beethoven. Sonate pour piano n° 32. **Mezzo**

THÉÂTRE

20.30 Bunny's Bar. Pièce de et avec Josiane Balasko. **Festival**

22.55 Football. Pièce de Pol Quentin et Georges Bellack. Avec Michel Blanc, Patrick Bouchitey. **Festival**

18.30 Le Don. David Delrieux. **Téva**

19.00 Le Siècle des Lumières. Humberto Solas [3/3]. **Festival**

20.40 Alien Nation, les mutants 2. Kenneth Johnson. **RTL 9**

22.35 Meurtres à répétition. **TF 1**

23.30 Ascenseur pour le passé. Larry Elkann. **O. 13^{ème} RUE**

COURTS MÉTRAGES

1.00 La 25^e Heure. Courts encore I. **France 2**

SÉRIES

19.40 Happy Days. Ruffie surveille sa sœur. **Série Club**

20.40 Buffy contre les vampires. [2/2]. Acathla. **Série Club**

20.50 Les Cordier, juge et flic. Affaires de femmes. **TF 1**

22.55 Profiler. L'apprenti sorcier. Silence, phase zéro. **O. M 6**

1.10 Seinfeld. Seven (v.o.). **Canal Jimmy**

JEUDI 6 MAI

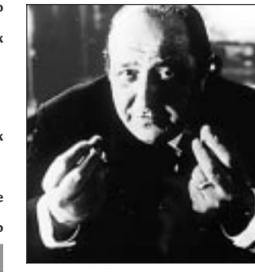
FILMS

15.20 Sailor et Lula ■■■■
David Lynch (Etats-Unis, 1989, 125 min) **O. Cinéstar 1**

15.50 Pat Garrett et Billy le Kid ■■■■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 105 min) **O. Cinétoile**

15.55 Long Day's Journey into Night ■■■■
Sidney Lumet (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 170 min) **O. Ciné Classics**

16.30 Hana-bi, feu d'artifice ■■■■
Takeshi Kitano (Japon, 1997, 100 min) **O. Canal + vert**



18.45 Main basse sur la ville ■■■■
Francesco Rosi. Avec Rod Steiger, Salvo Randone (France - Italie, 1963, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**

18.45 Tolérance ■■■■
Pierre-Henry Salfati (France, 1989, 105 min) **O. Ciné Cinéma 3**

20.30 Elle et lui ■■■■
Leo McCarey (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**

20.30 Greystoke ■■■■
Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1983, 135 min) **O. Ciné Cinéma 1**

20.45 Loin du Vietnam ■■■■
Alain Resnais, William Klein, Jori Ivens, Claude Lelouch, Jean-Luc Godard et Agnès Varda (France, 1967, 120 min) **O. Histoire**



21.00 L'Atalante ■■■■
Jean Vigo. Avec Jean Dasté, Dita Parlo (France, 1934, N., 105 min) **O. Paris Première**

21.10 Intérieurs ■■■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1978, 90 min) **O. Cinétoile**

22.05 La Merveilleuse Vie de Jeanne d'Arc ■■■■
Marco de Gastyne (France, 1929, N., muet, 125 min) **O. Ciné Classics**

22.45 Chemin de lumière ■■■■
François Reichenbach et Bernard Gavoty (Fr., 1971, 80 min) **O. Mezzo**

23.45 City Hall ■■■■
Harold Becker (GB - EU, 1993, 110 min) **O. Ciné Cinéma 2**

0.20 Love ■■■■
Ken Russell (Grande-Bretagne, 1969, v.o., 130 min) **O. Arte**

1.35 Milan noir ■■■■
Ronald Chamamah (France - Suisse, 1987, 80 min) **O. Ciné Cinéma 2**

3.20 La Dernière Rafale ■■■■
William Keighley (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min) **O. Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Le Rebelle. **O.**

16.30 Vidéo gag.

16.45 Sunset Beach. **O.**

17.35 Melrose Place. **O.**

18.25 Exclusif.

19.05 Le Bigdil.

19.50 Clic & Net.

20.00 Journal, Météo.

20.50 Les Cordier, juge et flic. Affaires de femmes. **O.**

22.35 Made in America. Meurtres à répétition. Téléfilm. Paul Ziller. **O.**

0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. **O.**

0.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

15.45 Tiercé.

16.00 La Chance aux chansons.

16.45 Des chiffres et des lettres.

17.15 Un livre, des livres.

17.20 Cap des Pins. **O.**

17.50 Hartley, cœurs à vif. **O.**

18.45 Les Z'amours de l'an 2000.

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.20 Qui est qui?

20.00 Journal, Météo, Point route.

20.55 Envoyé spécial. La roller attitude. Meurtres de femmes. Médecins volants en Colombie. P.-s.: Dakar, l'économie de la débrouille.

23.00 Expression directe.

23.10 A toute vitesse ■■■■
Film. Gaël Morel. **O.**

0.40 Journal, Météo.

1.00 La 25^e Heure. Courts encore I

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.

16.00 Côté jardins.

16.40 Les Minikeums.

17.45 Le Kadox.

18.20 Questions pour un champion.

18.45 Un livre, un jour.

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Fa Si La nouveau.

20.35 Tout le sport.

20.50 Consomag.

20.55 Le Monstre ■■■■
Film. Roberto Benigni. **O.**

22.50 Météo, Soir 3.

23.20 Tapage. Une justice pour tous? **O.**

0.20 Espace francophone.

0.50 Des racines et des ailes.

CANAL +

15.35 Le Vrai Journal.

16.20 Artlist. **O.**

16.45 Volcano ■■■■
Film. Mick Jackson. **O.**

► En clair jusqu'à 20.40

18.30 Nulle part ailleurs.

20.30 Le Journal du cinéma.

20.40 Rapporteurs de guerres. 20.41 Welcome to Sarajevo. Film. Michael Winterbottom. **O.**

22.15 Rapporteurs de guerre. 23.10 Joli village, jolie flamme ■■■■
Film. Srđjan Dragojević. **O.**

1.35 Hockey NHL.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Connaissance. [3/3].

19.45 Météo. Arte info.

20.15 360°, le reportage GEO. Fatale beauté [3/4].

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Massacres de Sétif: un certain 8 mai 1945.

21.40 Les Cent Photos du siècle.

21.50 Musica. Bel canto, les grands ténors [1/3]. 22.15 Sans paroles. John Neumeier, danseur, chorégraphe.

23.20 Profil. Hans Hass, l'homme qui découvrit la mer.

0.10 La Lucarne. Les Feux de Naples.

1.10 Liaisons à haut risque. Téléfilm. Sigi Rothemund. **O.**

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. **O.**

19.54 Le Six Minutes, Météo.

20.10 Notre belle famille. **O.**

20.40 Décrochage info, Une journée avec... **O.**

20.50 Rendez-vous avec la mort. Téléfilm. Christian François. **O.**

22.35 Liaison clandestine. Téléfilm. William Bindley. **O.**

0.25 Booker. Amour, toujours. **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [3/5].

20.30 Agora.

21.00 Philambule. Autour d'Eric Weil.

22.10 Fiction.

23.00 Nuits magnétiques.

0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

Chronopost

par Pierre Georges

DEBOUT dans l'Hémicycle, comme d'autres sur la dunette, Jean-Pierre Chevènement faisait bravement front. Il tempêtait dans la tornade. Sous le regard vaguement inquiet de Lionel Jospin, il promettait à un honorable parlementaire de lui faire « *rentrer [ses] propos dans la gorge* ». Il disait à qui voulait l'entendre qu'il avait, en son fort de l'Intérieur, un dossier solide sur l'inspirateur de ces propos, le bâtonnier Antoine Sollacaro. Il est vrai que, dans *Le Monde* du jour, ce dernier n'y était pas allé de main morte en affirmant que la préfecture, désormais la plus célèbre de France, était « *un repaire de malfaïrs* ».

Puis vint le coup de théâtre. Il faut toujours un coup de théâtre, même aux drames corse. Sûr de son effet, le ministre sortit de sa poche, une lettre. Une belle lettre manuscrite reçue le midi même. Une lettre écrite par le préfet Bonnet, la veille, deux heures à peine avant son interpellation. Une lettre, dira le ministre, envoyée par « *Chronopost* ». Comme vous et moi. Sauf que vous et moi n'avons jamais eu à écrire d'urgence, place Beauvau, pour certifier sur l'honneur que nous ne fumes pour rien dans le funeste incendie d'une paillote corse.

Le ministre lut la lettre. Du moins une partie de la lettre: « *Monsieur le ministre, je vous confirme solennellement les propos que j'ai tenus dans votre bureau, le 27 avril dernier. J'affirme sur l'honneur que j'ignorais que des gendarmes du GPS ou d'autres unités étaient en mission dans la nuit du 18 au 20 avril...* » Le ministre avait bien dit « *la nuit du 18 à 20 avril* » par un fourchement de langue. Mais chacun rectifia de lui-même, vu qu'il est de notoriété nationale que la nuit bleue GPS fut bien celle, suffisante, du 19 au

20 avril. Peu importait d'ailleurs. Ce qui avait frappé les esprits futiles, le nôtre d'abord, c'était la précision donnée par le ministre. « *Une lettre en Chronopost!* ». Et cela pour deux raisons. La première subalterne, c'est qu'on imaginait assez mal qu'un préfet adresse ses serments d'innocence à son ministre de tutelle par la voie la plus commune, la postale. Tout à une imagination romantique, on voyait d'autres moyens, dans la fièvre et l'urgence de l'affaire d'Etat: un message par porteur crevant chevaux, motos, bateaux et avions sous lui, un message cacheté à la cire préfectorale, cousu dans la doublure d'une belle vareuse policière, à ne remettre qu'en mains propres au ministre.

Bref on imaginait du Dumas, – Alexandre, pas Roland –, et l'on eut Chronopost. Ce qui dépoète nettement l'affaire. Mais ce que l'on perdait ici, on le regagna là. Cet envoi, arrivé en temps et en heure, du moins le contenant sinon le contenu, permettait un salutaire constat. Contrairement à une idée reçue sur une île où l'Etat aurait déposé son bilan et brûlé toutes espérances d'y restaurer son droit, l'envoi réussi prouvait un fait indubitable: le Chronopost fonctionnait toujours! Même en Corse! Témoignage irréfutable de la continuité du service public.

Admirable révélation. Il y a quelques jours, un journal télévisé avait diffusé un joli reportage sur un concours administratif ouvert par les Postes. 3 000 emplois de facteur, de préposé. Niveau requis, le BEPC. 80 000 candidats ont concouru, dont une flopée de Bac + 4, et, pourquoi ne pas l'imaginer, aussi de Corses. C'est dire si Chronopost a de l'avenir. Et si l'Etat devrait se survivre, en dépit de ses nocturnes égarements.

LE « GRAND PROJET SOCIAL » du gouvernement a été adopté en première lecture dans un hémicycle plutôt vide: peu avant deux heures du matin, mercredi 5 mai, 52 députés, (46 socialistes et 6 communistes), ont voté en faveur du projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU) contre 13 élus RPR,UDF et DL qui s'y sont opposés.

Aucun représentant des Verts, ni du Mouvement des citoyens ni des radicaux de gauche, n'étaient présents. Un vote sans panache pour un texte que la ministre de la solidarité, Martine Aubry, a souvent comparé, au cours des débats, au Revenu minimum d'insertion (RMI) voté en 1988 dans le même hémicycle. A l'époque, selon un scrutin aux modalités différentes, 547 députés avaient plébiscité le texte de l'ancien ministre de la solidarité, Claude Evin, contre 3, seulement...

Quelque peu éclipsée par le Ko-

Les principaux amendements

A partir du 1^{er} janvier 2000, les bénéficiaires de la CMU n'auront pas à payer de cotisations, même symbolique, l'amendement du rapporteur Jean-Claude Boulard ayant été rejeté.

● **Extension du tiers-payant.** Un amendement de M. Boulard dispense d'avance de frais les personnes qui s'engagent à consulter en priorité le même praticien.

● **Partenariat limité.** Les mutuelles et les assurances ont été, à la demande du gouvernement, écartées du conseil d'administration du fonds de

sovo, puis par l'actualité corse, la CMU n'a même pas fait l'objet d'un vote solennel après quatre jours d'examen. Elle doit pourtant garantir l'accès aux soins pour tous en rendant obligatoire l'affiliation au régime de base de la sécurité sociale – 150 000 personnes sont encore dépourvues –, et en offrant à 6 millions de français une couverture complémentaire gratuite. La droite a refusé de mettre sur le même pied CMU et RMI.

« *Pourquoi le texte ne bénéficie-t-il pas d'un vote solennel? Pourquoi voter au milieu de la nuit sur un sujet aussi important?* », s'est exclamé Denis Jacquat (DL, Moselle). « *Nous souscrivons à l'objectif, mais la forme ne nous satisfait absolument pas. Vous avez fait le choix d'une assistance généralisée à tous ceux qui sont en-dessous d'un seuil de 3 500 F par mois* », a déclaré Yves Bur (UDF, Bas-Rhin). « *Nous avons voté les trois premiers articles* [qui reprennent l'idée de l'assu-

rance-maladie universelle (AMU) d'Alain Juppé, avortée pour cause de dissolution] », mais le texte « *fait peser de lourdes hypothèques sur l'avenir de la Sécurité sociale* », a justifié Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie).

« *Cette loi fait honneur à notre République* », a répliqué M^{me} Aubry. Les communistes ont approuvé. « *L'urgence est incontestable* », a souligné Muguette Jacquaint (PC, Seine Saint-Denis) qui s'est empressée d'ajouter: « *A l'étape d'aujourd'hui, nous allons voter pour ce texte (...) mais sans doute aurait-il été possible d'aller plus loin* ».

Faute d'avoir obtenu avec les Verts le relèvement du seuil de revenus mensuels, de 3 500 F à 3 800 F ouvrant droit à la CMU, le groupe communiste a cependant eu gain de cause sur un certain nombre d'amendements (*lire ci-contre*). Tout au long de la discussion, suivie de près dans les tribunes du public par Noëlle Lasne, responsable à Médecins

branché sur la prévoyance maladie; celle-ci doit figurer dans les clauses des conventions collectives d'entreprise.

● **Divers.** Plusieurs amendements de Claude Evin prévoient la « *moralisation* » de l'activité des médecins libéraux dans les hôpitaux. Leurs honoraires devront être perçus par l'intermédiaire de l'administration. Les médecins étrangers qui ont exercé en hôpital pendant trois ans, avant le 1^{er} janvier 1999, ont accès au statut de praticien adjoint contractuel (PAC). A partir de 2002, tout praticien hors Union européenne, sera soumis à des quotas.

sans frontières, il aura été beaucoup question de feu les ordonnances Juppé, de la maîtrise des dépenses de santé, du coût du dispositif (9 milliards de francs, dont 1,7 milliard en charge nette pour l'Etat) et de la présence dans le dispositif des mutuelles et des assurances. Nombreux sont les députés, à gauche, qui ont également redit leur souci de s'attaquer au problème de l'emploi, source d'exclusion.

FOURRE-TOUT TECHNIQUE

Regroupés sous le vocable « *modernisation sanitaire et sociale* », 6 articles, accrochés au texte mais sans rapport avec ce dernier, ont suscité plus d'une centaine d'amendements. Furieux, un député, de s'être vu imposé une sorte de loi portant « *diverses mesures d'ordre social* » (DMOS), les parlementaires, toutes étiquettes confondues, ont fini par en prendre leur parti, jusqu'à proposer, comme le centriste Yves Bur, un moratoire sur les 35 heures dans le secteur médico-social!

Dans la nuit de mardi à mercredi, ce « *DMOS qui ne dit pas son nom* » a donc, au final, été alourdi. A plusieurs reprises, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, a été contredit par une assemblée unanime, notamment sur le niveau de formation requis des aides opératoires. De son côté, M. Evin (PS, Loire-Atlantique) a profité de cet espace pour faire adopter toute une série de mesures concernant l'hôpital. Le débat sur la CMU s'est ainsi achevé sur ce « *fourre-tout* » plus technique que politique.

Clarisse Fabre et
Isabelle Mandraud

Une capsule spatiale retrouvée au fond de l'océan

L'UNE des énigmes de la conquête spatiale trouvera-t-elle bientôt sa réponse? Le 21 juillet 1961, la capsule « *Liberty Bell 7* » amérissait au large des Bahamas, après avoir fait de Virgil « *Guss* » Grissom le deuxième Américain – après Alan Shepard – à effectuer un vol suborbital. Un saut de puce de 15 minutes et 37 secondes, long de 486 km, lui ayant permis d'atteindre 188 km d'altitude et la vitesse de 8 318 km/h. Mais quelques secondes après s'être posée sur l'eau, la capsule sombra subitement dans l'Atlantique, menaçant d'emporter par le fond son passager, récupéré *in extremis* par un hélicoptère de secours. Pourquoi un tel naufrage? Experts et chroniqueurs hésitent entre deux hypothèses: problème technique ou fausse-manœuvre de l'astronaute.

Il a fallu presque quarante ans pour localiser l'épave. Après deux expéditions infructueuses en 1992 et 1993, Curt Newport, un spécialiste américain des recherches en mer, l'a identifiée, samedi 1^{er} mai, non loin de l'île de Grand Bahamas. Le « *bidon* » de titane et d'aluminium, frappé des mots « *United States* », gît par 4 750 mètres de fond, au pied d'une colline sous-marine où sa chute a laissé une entaille. C'est cette piste qui a conduit le robot sous-marin de recherches jusqu'au but, dans des eaux plus profondes encore que celles où repose le Titanic (-3 800 m).

Mais, juste après avoir transmis les premières images de « *Liberty Bell 7* », le petit submersible a été perdu à son tour, son câble de liaison ayant été rompu par la forte houle. L'équipe de Curt Newport, financée par la chaîne de télévision Discovery Channel, a donc dû faire route vers Port Canaveral (Floride) pour récupérer du matériel de rechange. Le pêcheur d'épaves ne pense pas pouvoir remonter la capsule avant plusieurs semaines. Mais il espère bien cette

fois faire coup double, et mettre la main sur la fameuse trappe d'évacuation dont les rivets pyrotechniques avaient explosé avant que la capsule ait pu être hélitreuillée.

Guss Grissom les aurait-il actionnés trop tôt lors de sa descente, par inadvertance ou par panique, comme le suggère le roman *L'étoffe des héros*? Jusqu'à sa mort, survenue en janvier 1967 lors de l'incendie de la capsule lunaire Apollo 1 dans laquelle il se livrait à des essais au sol en compagnie d'Ed White et Roger Chaffee, Virgil Grissom a nié.

Dans son rapport de vol, l'astronaute raconte qu'il était sur le dos, se demandant s'il ne pourrait pas ramener le couteau de sa trousse de survie en souvenir, lorsque la trappe avait explosé. « *J'ai regardé le ciel bleu, et j'ai vu l'eau commencer à s'écouler à travers la porte de secours* ». Réagissant « *instinctivement* », il se projeta à l'extérieur, juste à temps pour être récupéré, au bord de la noyade.

Selon Curt Newport, la trappe ne devrait pas être distante de plus d'un kilomètre et demi de l'épave, et une journée de plongée pourrait suffire à la localiser, parmi les 88 cibles possibles recensées par sonar. Il espère qu'elle donnera plus d'éléments d'explication que la bande enregistrée reliée aux deux caméras de bord, probablement inexploitable après ce long séjour sous l'eau.

Il y a encore quelques semaines, Betty Grissom, gardienne farouche de la mémoire de son mari, voulait que la mer garde son secret. Aujourd'hui, elle n'est plus hostile au renflouage. Mais elle souhaite désormais que « *Liberty Bell 7* » soit exposée en l'état, bosses et outrages du temps compris.

Hervé Morin

L'épouse d'Abraham Serfaty, l'opposant marocain, a été refoulée à Rabat

CHRISTINE DAURE-SERFATY, épouse de l'opposant marocain Abraham Serfaty, rescapé du bagne de Tazmamart, a été refoulée, mardi 4 mai, à l'aéroport de Rabat. Le but de son voyage au Maroc était de s'entretenir avec le premier ministre Abderrahmane Youssoufi pour trouver une solution à l'exil forcé de son mari. L'épouse de M. Serfaty s'est vu interdire le territoire marocain en vertu d'une décision du directeur général de la sûreté générale en date du 21 juillet 1991, jour où le roi Hassan II avait nié sur TF 1 l'existence du bagne de Tazmamart, création, devait-il expliquer, du faux témoignage de M^{me} Daure-Serfaty.

Fin 1998, un proche de M. Youssoufi avait assuré à M^{me} Daure-Serfaty qu'elle pouvait se rendre au Maroc « *quand elle le souhaitait* ». Mais le cabinet de M. Youssoufi lui avait par la suite conseillé de faire preuve de discrétion pour son arrivée afin de ne pas alerter le ministre de l'Intérieur, Driss Basri, souvent présenté comme un « *premier ministre bis* ». Mardi, M^{me} Serfaty avait donc décidé de mettre le premier ministre marocain au pied du mur.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE**: aucun exemplaire du quotidien régional *Le Progrès* n'est sorti des imprimeries du journal installées à Chassieu (Rhône) mercredi 5 mai. Selon la direction du *Progrès*, « *un désaccord* [avec le syndicat CGT du livre] sur la réorganisation du secteur presse » est à l'origine de ce conflit. Celui-ci a entraîné le blocage total de toute l'imprimerie du journal et a entraîné également la non-parution du supplément du *Figaro*, *Figaro-Lyon*. – (Corres.)

■ **HOCKEY SUR GLACE**: au championnat du monde, la France a été battue (5-8), mardi 4 mai, à Oslo (Norvège), par la Lettonie.

■ **TENNIS**: le Français Arnaud Di Pasquale a éliminé, mardi 4 mai, l'Espagnol Felix Mantilla, 15^e joueur mondial, au 2^e tour du tournoi de Hambourg (Allemagne).